

LOI SUR L'EXAMEN DE L'INVESTISSEMENT ÉTRANGER

Rapport annuel
1977-1978

L'honorable Jack H. Horner
Ministre responsable de
l'application de la Loi



Gouvernement
du Canada

Agence d'examen de
l'investissement étranger

Government
of Canada

Foreign Investment
Review Agency



An english version is available
at the following address:

Foreign Investment Review Agency,
P.O. Box 2800,
Postal Station "D",
Ottawa, Canada
K1P 6A5

ACCESS CODE
CODE D'ACCÈS ABK 2
COPY / ISSUE
EXEMPLAIRE /
NUMÉRO 1977-8, F, 2

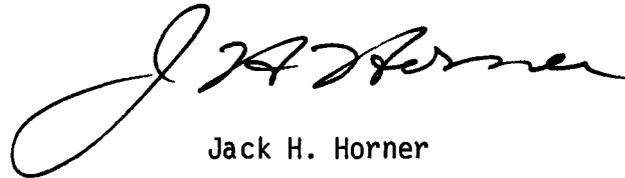
A son Excellence,
Le très honorable Jules Léger,
Gouverneur général du Canada.

Monsieur,

En tant que ministre responsable de l'application de la Loi sur l'examen de l'investissement étranger, j'ai l'honneur de présenter à votre Excellence le quatrième Rapport annuel aux termes de la Loi pour l'année financière qui s'est terminée le 31 mars 1978.

Veillez agréer, Monsieur le Gouverneur général, l'assurance de mon profond respect.

Le ministre de l'Industrie
et du Commerce



Jack H. Horner

Ottawa, Canada
octobre 1978

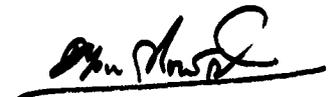
L'honorable Jack H. Horner,
Ministre de l'Industrie et du Commerce,
Ottawa, Canada.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous présenter, en tant que ministre responsable de l'application de la Loi sur l'examen de l'investissement étranger, le quatrième Rapport annuel aux termes de la Loi pour l'année financière qui s'est terminée le 31 mars 1978.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mon profond respect.

Le Commissaire

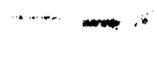


Gorse Howarth

Ottawa, Canada
octobre 1978



COPIES AVAILABLE
FROM THE
LIBRARY OF
PARLIAMANT

INFORMATION CENTRE
CENTRE D'INFORMATION

INVESTMENT CANADA
INVESTISSEMENT CANADA

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1978

N° de cat. ID51-1978F

ISBN 0-662-90100-2

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
Lettres d'envoi	i
Chapitre	
1. Introduction	1
2. Examen des investissements	3
a) Acquisitions de contrôle	3
b) Nouvelles entreprises	8
c) Avantages appréciables	12
3. Activités administratives et autres	17
4. Le dénouement des propositions d'acquisition refusées	21
Tableaux statistiques	25
Annexe	
A. Organisation et principaux fonctionnaires de l'Agence	53
B. Principes régissant l'évaluation des avantages appréciables	55
C. Liste alphabétique des demandes d'acquisition autorisées ou refusées Avantages appréciables pour le Canada résumés selon les principaux facteurs d'évaluation	61
D. Liste alphabétique des propositions de nouvelles entreprises autorisées et refusées Avantages appréciables pour le Canada résumés selon les principaux facteurs d'appréciation	77
E. Liste des compagnies qui ont obtenu une opinion du Ministre en vertu du paragraphe 4(1) de la Loi qui stipule que ces compagnies ne sont pas des personnes non admissibles au sens de la Loi	95

TABLEAUX STATISTIQUES

<u>Numéro</u>		<u>Page</u>
I	Résultat ou état du dossier des demandes	27
II	Demands d'acquisition sujettes à examen Actif des entreprises visées selon qu'elles sont sous contrôle canadien ou étranger	28
III	Demands d'acquisition sujettes à examen Effectif des entreprises visées selon qu'elles sont sous contrôle canadien ou étranger	29
IV	Demands d'acquisition sujettes à examen Secteur industriel principal des entreprises visées	30
V	Demands d'acquisition sujettes à examen Catégorie principale de fabrication des entreprises visées	31
VI	Demands d'acquisition sujettes à examen Province où est situé l'établissement principal des entreprises visées	32
VII	Demands d'acquisition sujettes à examen Pays où se situe en apparence le contrôle des requérants	33
VIII	Demands d'acquisition sujettes à examen Province où se situe l'établissement principal des entreprises visées et pays où se situe en apparence le contrôle des requérants	34
IX	Demands d'acquisition sujettes à examen Secteur industriel principal des entreprises visées et pays où se situe en apparence le contrôle des requérants	35
X	Demands réglées d'acquisition Pays où se situe en apparence le contrôle des requérants et entreprises visées selon qu'elles sont sous contrôle canadien ou sous contrôle étranger	36
XI	Demands d'acquisition sujettes à examen Secteur industriel principal des entreprises visées et résultat de la demande	37

<u>Numéro</u>		<u>Page</u>
XII	Demandes d'acquisition autorisées ou refusées Motif principal pour lequel le requérant entendait procéder à l'acquisition projetée Année financière 1977-1978	38
XIII	Demandes d'acquisition autorisées ou refusées Motif principal pour lequel l'entreprise était mise en vente Année financière 1977-1978	38
XIV	Nouvelles entreprises sujettes à examen selon l'investissement prévu	39
XV	Nouvelles entreprises sujettes à examen selon l'effectif prévu	40
XVI	Nouvelles entreprises sujettes à examen selon le secteur industriel principal	41
XVII	Nouvelles entreprises sujettes à examen selon la catégorie principale de fabrication	42
XVIII	Nouvelles entreprises sujettes à examen selon la province de l'établissement principal	43
XIX	Nouvelles entreprises sujettes à examen selon le pays où se situe en apparence le contrôle	44
XX	Nouvelles entreprises sujettes à examen selon la province où se situe l'établissement principal et le pays où se situe en apparence le contrôle	46
XXI	Nouvelles entreprises sujettes à examen selon le secteur industriel principal et le pays où se situe en apparence le contrôle	47
XXII	Nouvelles entreprises sujettes à examen selon le résultat des demandes réglées et le pays où se situe en apparence le contrôle	48
XXIII	Nouvelles entreprises sujettes à examen selon le résultat des demandes réglées et le secteur industriel principal	49
XXIV	Nouvelles entreprises sujettes à examen Demandes autorisées et refusées Motif principal de la création d'une nouvelle entreprise Année financière 1977-1978	50

CHAPITRE PREMIER

INTRODUCTION

Le présent rapport porte sur l'application de la Loi sur l'examen de l'investissement étranger au cours de la période du 1er avril 1977 au 31 mars 1978. Ladite Loi prévoit l'examen, par le gouvernement, de deux catégories d'investissements étrangers:

- i) la plupart des cas d'acquisition, par des non-Canadiens*, du contrôle d'entreprises canadiennes;
- ii) la création de nouvelles entreprises par des non-Canadiens qui n'exploitent déjà aucune entreprise au Canada ou qui n'exploitent, au Canada, aucune autre entreprise qui est ou qui pourrait être liée à la nouvelle.

Les dispositions de la Loi relatives à l'acquisition du contrôle d'entreprises canadiennes sont entrées en vigueur le 9 avril 1974 et celles portant sur la création d'entreprises nouvelles et non liées, le 15 octobre 1975.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce est chargé de l'application de la Loi. Le 14 septembre 1977, l'honorable Jack H. Horner a succédé dans les fonctions de Ministre à l'honorable Jean Chrétien. L'annexe A donne les noms des principaux fonctionnaires et des précisions sur l'organisation de l'Agence.

Juste avant le début de l'année financière visée, soit le 11 mars 1977, un règlement révisé sur l'examen de l'investissement étranger a été déposé au Parlement par le Ministre. Ce règlement simplifie et réduit les renseignements que les investisseurs étrangers sont tenus de soumettre lorsqu'ils présentent une demande en vertu de la Loi. Il prévoit notamment une formule d'avis très simplifiée pour les demandes d'investissement dans de petites entreprises, c'est-à-dire celles ayant un actif brut inférieur à \$2 millions et un effectif de moins de 100 employés. Dans la plupart de ces cas, les renseignements soumis sur la formule d'avis simplifiée sont suffisants pour permettre au Ministre de recommander, sans délai, l'autorisation de l'investissement. Toutefois, dans d'autres cas, le Ministre peut demander à l'investisseur de fournir des renseignements supplémentaires afin de soumettre la demande à un examen et à une évaluation plus poussés.

* L'expression "non-Canadiens" correspond à l'expression "personnes non admissibles" définie et utilisée dans la Loi.

La première année d'application du nouveau règlement a été couronnée de succès. Au-delà de 60 p. cent des demandes sujettes à examen ont été évaluées selon la nouvelle procédure. Ceci a permis à l'Agence d'affecter des ressources accrues à l'étude de cas plus complexes et plus importants. De plus, la nouvelle procédure simplifiée a réduit le fardeau administratif incombant aux requérants, soit un avantage important pour les petits investisseurs.

L'Agence a reçu des crédits budgétaires de \$3 798 000 et 130 années-hommes pour l'année financière 1977-1978. Ses dépenses ont été de \$3 331 867 et 119 années-hommes furent utilisées. Au cours de l'année, le nombre de cas examinés par l'Agence s'est considérablement accru. De plus, l'Agence a dû vérifié la réalisation d'engagements pris par un plus grand nombre d'investisseurs. Malgré ces activités accrues, les ressources en personnel de l'Agence sont demeurées inchangées.

Des 130 années-hommes affectées à l'Agence, 60 sont désignées bilingues. Au 31 mars 1978, 51 des 119 employés étaient bilingues.

CHAPITRE II

EXAMEN DES INVESTISSEMENTS

Aux termes de la Loi, tout investissement proposé ou réalisé tombant sous le coup de la Loi doit faire l'objet d'un avis déposé auprès de l'Agence d'examen de l'investissement étranger. L'Agence examine la demande et conseille le Ministre. La recommandation de celui-ci est présentée au gouverneur en conseil qui prend la décision finale. Le gouverneur en conseil autorisera un investissement seulement s'il est susceptible d'apporter des avantages appréciables au Canada.

Ce chapitre est consacré à la description des travaux d'examen menés en vertu de la Loi. Le nombre de demandes reçues par l'Agence a, cette année encore, nettement augmenté, passant de 454 l'an dernier à 766 en 1977-1978. Des demandes certifiées sujettes à examen, 516 ou 82 p. cent visaient des entreprises dont l'actif brut était inférieur à \$2 millions et dont l'effectif était de moins de 100 employés. Dans 386 de ces cas, les renseignements présentés sur la formule d'avis simplifiée étaient suffisants pour permettre au Ministre d'en recommander l'autorisation. Dans les autres cas, les requérants ont dû, pour de nombreuses raisons, présenter des renseignements supplémentaires afin que l'Agence puisse procéder à un examen convenable de leurs propositions.

Les travaux d'examen des demandes d'acquisition de contrôle et de création de nouvelles entreprises sont décrits séparément dans le présent chapitre. Celui-ci se termine par une discussion des avantages appréciables qu'a obtenus le Canada dans les cas des demandes approuvées.

A) Acquisitions de contrôle

Nombre de demandes

Le nombre de demandes d'acquisition d'entreprises canadiennes reçues par l'Agence est passé de 189 en 1976-1977 à 342 en 1977-1978, ce qui représente une augmentation de 81 p. cent (voir tableau I). Des demandes reçues et des neuf demandes non certifiées reportées de l'année financière précédente, 299 ont été certifiées sujettes à examen. A la fin de l'année, il restait 33 demandes à certifier. Certaines d'entre elles visaient l'acquisition de petites entreprises pour lesquelles des renseignements supplémentaires avaient été demandés mais non encore reçus.

En plus des 299 demandes certifiées sujettes à examen au cours de l'année, 44 demandes certifiées l'an dernier mais non réglées ont été reportées à cette année, ce qui donne un total de 343 demandes sujettes à examen. De ce nombre, 265 demandes ont été réglées comparativement à 191 au cours de l'année financière précédente. Des demandes réglées, 241 ont été autorisées, 11 refusées et 13 ont été retirées par les requérants en cours d'examen. En fin d'année, 78 demandes certifiées faisaient toujours l'objet d'examen et ont été reportées à l'année 1978-1979.

Caractéristiques des entreprises acquises

Les tableaux II et III présentent des données statistiques sur les demandes d'acquisition examinées au cours de l'année.

Les propositions visant l'acquisition d'entreprises sous contrôle canadien ont plus que doublé, passant de 70 l'année dernière à 151 cette année. Les deux années précédentes, les demandes d'acquisition d'entreprises contrôlées par des Canadiens avaient régressé, passant de 65 p. cent en 1974-1975 à 48 p. cent en 1975-1976 et à 38 p. cent en 1976-1977. En 1977-1978, les demandes d'acquisition d'entreprises sous contrôle canadien représentaient au-delà de 50 p. cent de toutes les demandes d'acquisition. Cette augmentation est en grande partie attribuable à la hausse marquée du nombre de demandes d'acquisition de petites entreprises sous contrôle canadien. Comme l'indique le tableau II, les demandes d'acquisition d'entreprises dont l'actif était inférieur à \$2 millions sont passées de 64 p. cent de l'ensemble en 1976-1977 à 80 p. cent en 1977-1978; la plus forte progression a été celle des demandes d'acquisition d'entreprises dont l'actif était inférieur à \$500 000.

Les demandes d'acquisition d'entreprises canadiennes sous contrôle étranger ont également augmenté mais d'une façon moins spectaculaire, passant de 116 à 148. Les acquisitions indirectes, c'est-à-dire celles où une entreprise canadienne change de main en raison de l'acquisition du contrôle de sa société-mère étrangère, ont continué de croître. Quatre-vingt-huit demandes ont résulté de l'acquisition indirecte d'une entreprise canadienne en 1977-1978 contre 69 en 1976-1977.

L'écart entre la taille moyenne des entreprises acquises qui étaient contrôlées par des Canadiens et celle des entreprises contrôlées par l'étranger a continué de s'agrandir. Suite à l'augmentation marquée des demandes d'acquisition de très petites entreprises, l'actif moyen des entreprises visées sous contrôle canadien s'est établi à \$2,7 millions en 1977-1978, soit beaucoup moins que la moyenne de \$3,6 millions enregistrée en 1976-1977. L'actif moyen des entreprises contrôlées par l'étranger et qui ont fait l'objet d'une demande était de \$7,4 millions,

soit une très légère hausse par rapport à la moyenne de l'année précédente. En termes d'effectifs, une très grande proportion des acquisitions, soit environ 70 p. cent, visait des entreprises ayant moins de 50 employés.

Répartition industrielle des entreprises acquises

La répartition par principal secteur industriel des demandes d'acquisition sujettes à examen a connu des variations importantes par rapport aux données des années précédentes (tableau IV). La proportion des demandes d'acquisition d'entreprises manufacturières est passée de 53 à 42 p. cent; c'est la première fois depuis 1974-1975 que le nombre d'acquisitions d'entreprises manufacturières représente moins de la moitié des demandes totales. Dans le secteur manufacturier, les industries des aliments et boissons, des produits chimiques, de la fabrication de produits en métal, des produits électriques et des machines comptent pour le plus grand nombre de demandes d'acquisition. Le pourcentage d'acquisitions sujettes à examen dans le secteur des services s'accroît chaque année, passant de 37 et 40 p. cent en 1975-1976 et 1976-1977, à 51 p. cent en 1977-1978. Le nombre de demandes visant des entreprises du groupe "services communautaires, commerciaux et personnels" a quadruplé au cours de l'année. La brusque baisse du pourcentage de l'actif des entreprises de commerce de gros et de détail est due à l'inclusion dans les données de 1976-1977 d'une demande d'acquisition d'une très grande chaîne de magasins à rayons. La hausse marquée enregistrée cette année de l'actif du secteur des finances, des assurances et des affaires immobilières résulte d'une demande visant l'acquisition d'une compagnie d'assurances importante.

Répartition des entreprises acquises selon les régions

Le tableau VI comporte des données sur la répartition provinciale des entreprises acquises. De nombreuses entreprises exercent leurs activités dans plus d'une province toutefois, à des fins statistiques, le tableau ne fait état que de la province où se déroule la majeure partie des activités de l'entreprise acquise.

L'Ontario attire encore le plus grand nombre de demandes d'acquisition avec 167 en 1977-1978, soit 56 p. cent des demandes totales. Le nombre de propositions d'acquisition a augmenté pour toutes les provinces. Cependant, la proportion des propositions d'acquisition d'entreprises québécoises est passée de 20 p. cent en 1976-1977 à 15 p. cent en 1977-1978. Les pourcentages d'entreprises acquises situées dans les provinces de l'Atlantique et de l'Ouest ont augmenté.

Pays où est exercé le contrôle

La répartition des requérants selon le pays où est exercé le contrôle apparent n'a guère changé par rapport aux années précédentes comme l'indique le tableau VII. Deux cent huit demandes sujettes à examen ont été présentées par des acquéreurs contrôlés aux Etats-Unis. Elles représentent 70 p. cent du total, contre 65 p. cent l'année précédente. Le nombre de demandes présentées par des requérants européens est passé de 62 en 1976-1977 à 80 en 1977-1978; malgré cette hausse du nombre de demandes, la proportion est tombée à 27 p. cent de 33 p. cent qu'elle était l'année précédente. Le nombre de demandes provenant des autres parties du monde est demeuré faible.

Les tableaux VIII et IX présentent la répartition provinciale des demandes par secteur d'activité. Les demandes sont groupées selon la nationalité de l'investisseur détenant le contrôle. La répartition régionale des demandes présentées par les requérants américains n'a guère changé par rapport à l'année précédente; les pourcentages légèrement supérieurs des demandes pour l'Ontario, le Québec et les provinces de l'Atlantique ont neutralisé le recul du pourcentage des demandes visant les provinces de l'Ouest. Toutefois, la part des demandes européennes ayant trait à l'Ontario et au Québec a régressé assez sensiblement, tandis que celle visant les provinces de l'Ouest est passée de 16 p. cent en 1976-1977 à 34 p. cent en 1977-1978. Cette croissance s'est manifestée principalement en Alberta et en Colombie-Britannique.

Contrairement à l'année dernière où les demandes des investisseurs américains et européens visaient en majorité le secteur manufacturier, elles s'adressent cette année surtout au secteur des services. Le pourcentage des demandes américaines dans le secteur manufacturier est passé de 53 p. cent en 1976-1977 à 44 p. cent en 1977-1978 alors que celui du secteur des services est passé de 43 à 51 p. cent. Les demandes des requérants européens dans le secteur manufacturier ont fléchi elles aussi, passant de 53 à 38 p. cent tandis que dans le secteur des services elles ont progressé, passant de 36 à 53 p. cent.

Résultat des demandes d'acquisition

Au cours de l'année, 265 demandes d'acquisition ont été réglées, soit 39 p. cent de plus qu'en 1976-1977. Les tableaux X et XI indiquent le résultat des demandes réglées ainsi que la répartition géographique des requérants selon que l'entreprise acquise était sous contrôle canadien ou étranger et suivant le secteur d'activité de ladite entreprise.

Les rapports annuels des années précédentes faisaient état des taux d'autorisation plus élevés pour les demandes visant l'acquisition d'entreprises sous contrôle étranger que celles visant les entreprises sous contrôle canadien. En 1976-1977, le taux d'autorisation pour des entreprises sous contrôle étranger était de 92 p. cent contre 84 p. cent

pour les entreprises sous contrôle canadien. Toutefois, pour la première fois, le taux d'autorisation était cette année identique dans les deux cas. Le gouverneur en conseil a autorisé 115 demandes visant des entreprises déjà sous contrôle étranger et en a refusé cinq, soit un taux d'autorisation de 96 p. cent. Quant aux demandes concernant l'acquisition d'entreprises contrôlées par des Canadiens, le taux d'autorisation était également de 96 p. cent: 126 demandes ont été autorisées et six refusées. Deux facteurs expliquent ce changement. D'abord, comme nous l'avons déjà mentionné, le nombre de demandes d'acquisition de très petites entreprises sous contrôle canadien a sensiblement augmenté. Il arrive souvent, surtout quand l'entreprise visée a des difficultés financières ou autres, que l'acquisition étrangère soit la seule option acceptable ou réaliste si l'on veut éviter la liquidation de l'entreprise et la perte consécutive d'emplois. De plus, à mesure que les investisseurs et leurs conseillers se familiarisent avec les exigences de la Loi, de moins en moins de projets n'apportant pas d'avantages appréciables sont présentés sous forme d'une demande officielle. Comme par les années précédentes, la nationalité du requérant n'a guère influé sur le taux d'autorisation. Les taux d'autorisation pour les requérants américains et européens ont été de 95 p. cent et de 97 p. cent respectivement. Par secteur d'activité, les taux d'autorisation ont été de 95 p. cent pour le secteur primaire, de 97 p. cent pour le secteur manufacturier et de 94 p. cent pour le secteur des services.

Motifs des acquisitions de contrôle

Les tableaux XII et XIII indiquent les principaux motifs de la transaction tel qu'indiqués ou suggérés par les parties concernées. Les tableaux ne portent que sur les demandes importantes et sur celles visant de petites entreprises pour lesquelles un examen plus complet a été effectué. Ils ne comprennent pas les acquisitions indirectes, c'est-à-dire celles résultant de l'acquisition de la société-mère étrangère d'une entreprise canadienne. Les motifs des acquisitions indirectes ont souvent très peu à voir avec la situation de l'entreprise canadienne.

De loin le motif le plus fréquemment indiqué pour l'acquisition est le désir "d'accroître ses activités". Dans 61 p. cent des cas, "l'intégration horizontale et l'expansion" a constitué le motif principal; dans 15 p. cent des cas, ce fut "l'intégration verticale des activités". L'acquisition a constitué dans 16 p. cent des cas, le meilleur moyen de se lancer sur le marché canadien. Dans 7 p. cent des cas, la principale raison a été un désir d'accroître le degré de propriété dans l'entreprise canadienne.

Ce sont des raisons financières -- piètre état financier ou incapacité de réunir des capitaux en vue d'une expansion -- qui ont motivé la décision de vendre l'entreprise dans 45 p. cent des cas.

Dans 23 p. cent des cas, le vendeur a reçu une offre suffisamment alléchante pour l'inciter à vendre son entreprise. Des motifs personnels -- mauvais état de santé du propriétaire ou le désir de ce dernier de prendre sa retraite -- comptent pour 6 p. cent des acquisitions. Des facteurs n'ayant aucun rapport avec la situation de l'entreprise interviennent dans environ le quart des acquisitions. Parmi ces motifs, on compte le désir de la société-mère de réunir des capitaux destinés à d'autres activités ou d'abandonner le secteur d'activité dans lequel l'entreprise canadienne oeuvre.

B) Nouvelles entreprises

Nombre de demandes

Au cours de l'année, l'Agence a reçu 424 demandes visant la création d'entreprises nouvelles et non liées. De ces 424 demandes et des demandes non certifiées reportées de l'année précédente, 333 ont été certifiées sujettes à examen en vertu de la Loi. En fin d'année, il restait 89 demandes à certifier. Un grand nombre de demandes non certifiées visaient la création de petites entreprises pour lesquelles des renseignements supplémentaires ont été demandés mais non encore reçus.

Des 333 demandes certifiées sujettes à examen au cours de l'année et des 51 demandes certifiées l'année précédente mais toujours à l'étude et qui ont été reportées à cette année, 337 ont été réglées, comparativement à 207 l'année précédente. Des 337 demandes réglées cette année, 300 ont été approuvées, 14 refusées et 23 retirées en cours d'examen. En fin d'année, 47 demandes étaient encore à l'étude et ont été reportées à 1978-1979.

Caractéristiques des nouvelles entreprises

Comme les tableaux XIV et XV en attestent, la très grande majorité des requérants désiraient créer des entreprises très modestes. Plus de 95 p. cent des demandes de création d'entreprise visaient des petites entreprises; en fait, dans 86 p. cent des cas, l'investissement projeté était inférieur à \$500 000; l'investissement moyen de ce dernier groupe n'était que de \$68 000. Il convient de noter que les données du tableau XIV incluent la demande de la Tenneco Inc. des Etats-Unis pour la construction d'une usine de gazéification à Lorneville (N.-B.), dont le coût est évalué à \$636 millions. Cette usine doit desservir le nord-est des Etats-Unis. La construction de l'usine dépend non seulement de l'autorisation gouvernementale en vertu de la Loi sur l'examen de l'investissement étranger et du Conseil national de l'énergie mais aussi

de l'approbation du plan de commercialisation de la Tenneco par les autorités américaines. La demande de la Tenneco influe moins sur les données du tableau XV puisqu'elle ne prévoit un effectif que de 100 employés.*

Répartition industrielle

Le tableau XVI illustre la répartition des nouvelles entreprises selon les principaux secteurs d'activité. La répartition des demandes est, à peu de chose près, la même qu'en 1976-1977. Seuls deux secteurs industriels ont connu d'importants changements. Ainsi, 35 p. cent des demandes visèrent l'industrie du commerce de gros et de détail contre 41 p. cent en 1976-1977. Les services "communautaires, commerciaux et personnels" ont compté pour 20 p. cent des demandes en 1977-1978 contre 11 p. cent l'année précédente.

C'est dans le secteur du commerce de gros et de détail que l'on retrouve le plus grand nombre de petites entreprises, soit 115 sur un total de 333 cas, suivi du secteur manufacturier avec 102 entreprises. Le nombre élevé de demandes dans le secteur commercial s'explique par le fait que nombre de gens d'affaires importent leurs produits au Canada jusqu'à ce que la demande atteigne un niveau qui justifie la mise en place d'usines locales. Dans le secteur manufacturier, la plupart des requérants désiraient s'établir dans les industries des machines, de la fabrication de produits en métal et des aliments et boissons (voir tableau XVII). Les demandes visant l'industrie des machines sont passées de 9 p. cent des demandes du secteur manufacturier en 1976-1977 à 15 p. cent cette année. Les demandes visant l'industrie chimique sont passées de 10 p. cent à 2 p. cent au cours de la même période.

Tout comme par les années passées, la répartition industrielle des demandes d'acquisition est différente de celle des demandes de création d'entreprises. Alors que 31 p. cent des nouvelles entreprises étaient des entreprises manufacturières, un peu moins de 42 p. cent des demandes d'acquisition visaient ce secteur d'activités. Le secteur des services a fait l'objet de 61 p. cent des demandes de création contre 51 p. cent des demandes d'acquisition. Le plus grand écart dans le secteur des services se retrouve dans l'industrie du commerce de gros et de détail qui a fait l'objet de 35 p. cent des demandes de création et de 26 p. cent des demandes d'acquisition.

La répartition par secteur d'activité du montant d'investissement prévu a été sensiblement différente de celle ayant trait au nombre de demandes. Afin de pouvoir comparer les données avec celles de l'an dernier, l'investissement prévu par la Tenneco Inc. a été exclu du tableau XVI. Les demandes visant les industries des mines, des combustibles minéraux et des services occasionnels, bien que représentant seulement 5 p. cent du nombre total de

* Au 30 juin 1978, la Tenneco attendait toujours l'approbation de son plan par les autorités américaines et n'avait pas commencé ses travaux de mise en chantier.

demandes, représentent 39 p. cent de l'investissement total prévu. Le secteur manufacturier a fait l'objet de 31 p. cent des demandes et a compté pour 43 p. cent de l'investissement total projeté. A l'autre extrême, les demandes relatives au commerce de gros et de détail, soit 35 p. cent, n'ont représenté que 3 p. cent de l'investissement prévu.

Répartition provinciale

Le tableau XVIII présente la répartition régionale des demandes de création d'entreprises et ce, suivant la province où se trouvera l'établissement principal. L'Ontario a fait l'objet de 60 p. cent des demandes comparativement à 56 p. cent l'année précédente. La part du Québec est tombée à 14 p. cent de 19 p. cent qu'elle était l'année précédente. Aucune modification importante n'est intervenue dans la proportion des demandes de création d'entreprises dans la région de l'Atlantique et la région de l'Ouest bien que, dans ce dernier cas, la part de la Colombie-Britannique soit passée de 11 p. cent à 8 p. cent.

Malgré l'exclusion du projet Tenneco du tableau XVIII, la région de l'Atlantique a considérablement augmenté sa part des investissements projetés qui est passée de 3 p. cent en 1976-1977 à 20 p. cent en 1977-1978. La part de l'Ouest s'est élevée à 41 p. cent comparativement à 32 p. cent l'an dernier. Le pourcentage de l'investissement projeté au Québec et en Ontario a décliné, passant respectivement de 34 p. cent en 1976-1977 à 12 p. cent en 1977-1978 et de 31 p. cent à 27 p. cent.

Pays où est exercé le contrôle

Le tableau XIX indique la répartition des requérants suivant le pays où est exercé le contrôle apparent. Les ressortissants américains ont présenté 58 p. cent des demandes en 1977-1978 contre 50 p. cent l'année précédente. Les demandes provenant d'investisseurs européens diminuèrent à 35 p. cent en 1977-1978, de 40 p. cent qu'elles étaient l'année d'auparavant. La part des demandes provenant du reste du monde n'a pas tellement varié.

Comme en 1976-1977, la répartition des requérants par pays d'origine a été différente pour les demandes d'acquisition et les demandes de création d'entreprises. Les requérants américains ont présenté 58 p. cent des demandes de création d'entreprises contre 70 p. cent des demandes d'acquisition. D'autre part, les requérants européens ont présenté 35 p. cent des demandes de création d'entreprises et 27 p. cent des demandes d'acquisition. Les autres requérants ont soumis 8 p. cent des demandes de création d'entreprises et 4 p. cent des demandes d'acquisition. Les divers écarts s'expliquent principalement par les liens industriels étroits qui unissent le Canada et les Etats-Unis et par le degré élevé de contrôle américain sur l'industrie canadienne à l'heure actuelle. Nombre de corporations américaines, surtout

les grandes exercent déjà des activités au Canada. Aussi, beaucoup de leurs nouveaux investissements au Canada servent à l'agrandissement d'installations existantes ou à la création de nouveaux établissements dans des domaines connexes, deux types d'investissement qui ne sont pas sujets à examen. Une part plus grande des investissements effectués au Canada par des investisseurs de pays autres que les E.-U. consiste en des transactions sujettes à examen parce que ces derniers possèdent au Canada un stock d'investissement moins élevé.

Le tableau XX révèle que les requérants américains préfèrent nettement s'établir en Ontario et dans les provinces de l'Ouest, tandis que les investisseurs européens sont plus susceptibles de s'établir au Québec et dans les provinces de l'Atlantique. Soixante-huit pour cent des investisseurs américains ont envisagé établir leurs nouvelles entreprises en Ontario, 22 p. cent dans les provinces de l'Ouest, 8 p. cent au Québec et seulement 2 p. cent dans les provinces de l'Atlantique. Les investisseurs européens ont également préféré l'Ontario mais dans une moins grande proportion, soit 48 p. cent contre 68 p. cent pour les investisseurs américains. Le Québec suivait avec 24 p. cent des demandes, suivi des provinces de l'Ouest avec 16 p. cent et des provinces de l'Atlantique avec 12 p. cent.

La répartition des demandes par pays de contrôle et par province ne diverge pas énormément de celle enregistrée en 1976-1977, si ce n'est une réduction de la part québécoise des demandes d'investisseurs américains. Celle-ci est passée de 13 p. cent à 8 p. cent. La part québécoise des demandes présentées par des européens a aussi légèrement diminué.

L'on a noté certaines différences dans le choix des secteurs d'activité par les investisseurs américains et européens (voir tableau XXI). Sept pour cent des requérants américains ont proposé de créer de nouvelles entreprises dans le secteur primaire, contre 11 p. cent d'investisseurs européens. Dans le secteur manufacturier, les pourcentages étaient respectivement de 28 et 37 p. cent. En contrepartie, 66 p. cent des requérants américains ont proposé au cours de l'année de créer de nouvelles entreprises dans le secteur des services, contre 51 p. cent des requérants européens. Plus de la moitié de l'écart dans le secteur des services provient du grand nombre de requérants américains qui désiraient créer de nouvelles entreprises pour offrir des "services communautaires, commerciaux et personnels". La similitude des habitudes commerciales et sociales du Canada et des Etats-Unis rend l'accès à ce secteur plus facile pour les investisseurs américains.

Demandes de création d'entreprises

Du tableau XXII, il ressort que la proportion des demandes autorisées est presque identique pour tous les pays. Le taux d'autorisation de 97 p. cent pour les demandes des requérants américains se compare au 95 p. cent pour les requérants européens et au 87 p. cent pour ceux d'autres pays. De plus, les taux d'autorisation de 1977-1978 ne sont pas très différents de ceux de 1976-1977; ainsi, le pourcentage d'autorisation des demandes américaines s'est quelque peu accru, celui des demandes provenant d'Europe est demeuré constant et celui de tous les autres pays a légèrement baissé.

Le tableau XXIII illustre le résultat des demandes de création de nouvelles entreprises par secteur d'activité économique. Les taux d'autorisation pour les secteurs primaire, manufacturier et des services étaient respectivement de 96 p. cent, de 99 p. cent et de 94 p. cent. Ces taux d'autorisation ne s'écartent pas beaucoup de ceux de l'année financière précédente.

Motifs des créations de nouvelles entreprises

Le tableau XXIV présente les principaux motifs invoqués par les requérants pour la création d'une nouvelle entreprise au Canada. Le tableau porte sur les demandes approuvées et refusées mais n'inclut pas les demandes de création de petites entreprises examinées selon la procédure simplifiée. Plus de la moitié des requérants désiraient s'implanter sur un nouveau marché, le Canada ou l'Amérique du Nord, pour la première fois. Vingt-trois pour cent désiraient remplacer des distributeurs ou agents actuels par une filiale distributrice en propriété entière, tandis que 4 p. cent avaient décidé d'ouvrir des établissements manufacturiers en raison d'une demande suffisante. La diversification dans de nouvelles activités par des entreprises existantes au Canada mais contrôlées par l'étranger a été la principale raison invoquée dans 10 p. cent des cas. Quatre pour cent des requérants ont indiqué la sécurité d'approvisionnement en matières premières ou en composants comme principal motif de la création d'une entreprise au Canada.

C) Avantages appréciables

L'annexe B décrit les critères de l'"avantage appréciable pour le Canada" prévus par la Loi et explique leur application dans l'évaluation des demandes. Les exemples suivants illustrent les types d'avantages réalisés par des investissements examinés en vertu de la Loi. Ils ont été choisis pour indiquer l'éventail des avantages offerts par les investisseurs. Ils démontrent également que les avantages obtenus varient d'une demande à l'autre selon les circonstances et possibilités de chaque investisseur et les caractéristiques particulières du secteur industriel. Chaque demande ne peut offrir des avantages en vertu de tous les critères. La pondération attribuée à chaque avantage varie d'un cas à l'autre selon les particularités de la demande.

La Haley Industries Limited, une compagnie sous contrôle canadien, et la Bendix Corporation, une entreprise américaine, ont présenté une demande visant la création, à Farnham (Québec), d'une entreprise en coparticipation appelée Métallurgie Farnham Incorporée. La nouvelle entreprise produira des pièces moulées en métaux ductibles dont la majeure partie sera exportée aux Etats-Unis et qui serviront

à la fabrication de pièces d'automobiles. La fonderie, dont la capacité annuelle sera d'environ 20 000 tonnes de moulages sera érigée au coût d'environ \$16,5 millions. Une part importante de cette somme sera dépensée dans la région. La production doit débiter vers le milieu de 1979 et atteindre sa pleine capacité en 1983, ce qui entraînera alors la création de 325 emplois dans une région à faible croissance économique. La participation canadienne au capital-actions de la nouvelle entreprise sera majoritaire et les gestionnaires seront presque tous des Canadiens.

L'Agence a procédé à l'examen d'une demande de Boots the Chemists Ltd., une filiale en propriété exclusive de la Boots Company d'Angleterre, pour acquérir le contrôle des établissements pharmaceutiques G. Tamblyn Limited qui appartenaient à deux compagnies canadiennes, la Glenmaple Holdings Limited et Loblaws Limited. En décidant d'autoriser cette proposition, le gouvernement a tenu compte de l'intention déclarée de la Loblaws de vendre ou de fermer ses établissements déficitaires, surtout ses entreprises non alimentaires. De plus, Loblaws a maintes fois tenté sans succès de trouver un acheteur canadien pour sa filiale Tamblyn avant d'engager des négociations avec la Boots. Le gouvernement a aussi tenu compte des succès de la Boots the Chemists dans le commerce de produits pharmaceutiques au détail en Grande-Bretagne et de son intention d'insuffler un certain dynamisme à la Tamblyn. Entre autres, Boots s'est engagée à investir de \$15 à \$20 millions dans la Tamblyn; à minimiser les effets de toute suppression de postes causée par la réorganisation de l'entreprise; à accroître les effectifs dans les trois ans; à identifier, développer et maintenir des sources canadiennes d'approvisionnement; à faire en sorte que, dans un an, les deux tiers des administrateurs soient Canadiens et que tous les agents le soient d'ici cinq ans; à obtenir les conseils de courtiers canadiens en valeurs quant à la possibilité d'une participation canadienne au capital-actions dans les quatre ans; et à appuyer le programme "Parcost" de la province de l'Ontario.

Une demande a été formulée par la Winterthur Swiss Insurance Company, de Suisse, pour acquérir le contrôle de la CNA Assurance Company et de la Canadian Premier Life Insurance Company. Ces deux compagnies d'assurance-vie et d'assurances-accidents étaient des filiales en propriété exclusive de la CNA Financial Corporation, une compagnie américaine.

En autorisant cette transaction, le gouvernement a tenu compte de plusieurs engagements fermes pris par la Winterthur. Dans les cinq prochaines années, la Winterthur investira plusieurs millions de dollars, provenant entièrement de l'étranger, pour étendre la part de marché des compagnies canadiennes. La CNA Financial ne consentait pas à investir les fonds nécessaires à l'expansion. La Winterthur encouragera la CNA et la Premier à rechercher des marchés à l'extérieur du Canada. L'autonomie des compagnies canadiennes est assurée puisque le requérant s'est engagé à ce que les présidents des deux compagnies, la majorité de leurs

dirigeants et des membres des conseils d'administration soient des Canadiens ou des immigrants reçus. De plus, il est fort possible que des Canadiens participent à la propriété des deux entreprises puisque la Winterthur étudiera avec un courtier en valeurs immobilières la possibilité de réaliser ce projet dans les prochaines années.

La Shell Canada Resources Limited a demandé à acquérir le contrôle de la Crows Nest Industries Limited qui possède une entreprise d'exploitation forestière de taille moyenne en C.-B., de petites concessions pétrolières et gazières en Alberta et des intérêts dans de grandes réserves de charbon en C.-B. La Shell Canada Resources est une filiale en propriété entière de la Shell Canada Limited, compagnie canadienne de droit public qui appartient principalement au Groupe Royal Dutch/Shell de Grande-Bretagne et des Pays-Bas. Les Canadiens détiennent environ 18,6 p. cent des actions de la Shell Canada Limited. La Crows Nest Industries avait un haut degré de propriété et de contrôle étranger.

En décidant d'autoriser cette demande, le gouvernement a particulièrement noté le désir de Shell de commencer rapidement la production des charbonnages de la Crows Nest sur une très grande échelle et de sa capacité à le faire. De quatre à huit millions de dollars seront consacrés au cours des quatre prochaines années à un programme d'exploration plus poussé. De plus, la compagnie investira cent millions de dollars pour l'exploitation d'une mine sur la concession Line Creek dès que les contrats de vente auront été conclus. La réalisation de ces investissements entraînera une production annuelle de 1,4 million de tonnes métriques et la création d'environ 335 emplois. Les plans d'exploitation des réserves de charbon de la Shell prévoient une production annuelle qui pourrait atteindre 8,4 millions de tonnes, ce qui entraînera la création de 1 500 emplois dans le secteur minier. Les propriétaires antérieurs ne pouvaient vraisemblablement mettre de l'avant un programme d'exploitation comparable.

La Shell s'est de plus engagée, entre autres, à entreprendre au Canada un important programme de recherche et de développement sur le charbon; à faire en sorte que les matériaux, l'équipement et les services destinés à l'exploration et à l'exploitation des mines soient achetés au Canada si les prix sont concurrentiels; à favoriser un accroissement important de la propriété canadienne dans la Crows Nest; et à maintenir les activités des entreprises d'exploitation forestière de la Crows Nest au moins à leur niveau actuel.

Ces exemples ne sont pas tellement caractéristiques, en ce sens qu'ils portent sur des investissements élevés, alors que la plupart des demandes présentées à l'Agence ont trait à l'acquisition ou à la création d'entreprises relativement petites. Toutefois, ces dernières peuvent apporter et apportent effectivement des avantages qui, bien que spécialisés, sont nettement appréciables. Par exemple, un investisseur canadien et une compagnie américaine ont demandé à créer en coparticipation une compagnie pour commercialiser au Canada un service très sophistiqué

fondé sur un programme informatique mis au point par la firme américaine. Ils prévoient investir \$140 000 sur deux ans et embaucher deux personnes au départ. Lorsque le chiffre d'affaires aura atteint un certain niveau, la compagnie effectuera au Canada le traitement des données et mettra au point des programmes qui s'appliqueront aux produits fabriqués au Canada, créant ainsi six nouveaux emplois. Grâce à cet investissement relativement peu élevé, on pourra se procurer au Canada un produit de haute technicité qui, auparavant, n'était disponible qu'à l'étranger, contribuant ainsi à une efficacité accrue des utilisateurs.

Ces exemples démontrent bien que les critères d'avantages appréciables énoncés dans la Loi ne s'appliquent pas tous à chaque cas. Les demandes sont examinées en fonction de leurs propres mérites et des avantages particuliers qu'elles pourraient apporter au Canada. La souplesse de cette approche permet au gouvernement de tenir compte des caractéristiques et possibilités uniques de chaque proposition d'investissement ce que ne permet pas l'application de règlements rigides.

Les annexes C et D énoncent pour chaque demande d'acquisition et chaque demande de création d'entreprise les avantages qu'elles ont apporté.

L'avantage le plus fréquemment identifié a été une incidence positive sur le niveau et la nature de l'activité économique au Canada. Cela n'est guère étonnant puisque l'effet positif sur l'activité économique comprend l'incidence sur l'emploi, la transformation des ressources, l'approvisionnement en pièces et services et les exportations. En 1977-1978, plus de 80 p. cent des demandes d'acquisition approuvées et presque toutes les demandes de création de nouvelles entreprises approuvées ont produit un effet positif sur le niveau ou la nature de l'activité économique du Canada. Plus de 44 p. cent des propositions d'acquisition prévoyaient une participation canadienne accrue soit à la propriété, à la gestion ou à la direction de l'entreprise. Peu de différences ont été identifiées à ce chapitre entre les entreprises acquises qui étaient sous contrôle canadien et celles qui étaient sous contrôle étranger. Dans un certain nombre de cas, le requérant s'est engagé à accroître la participation canadienne non seulement dans l'entreprise dont il se portait acquéreur mais aussi dans d'autres établissements canadiens qu'il détenait. Plus de la moitié des requérants désireux de créer une nouvelle entreprise se sont engagés à offrir une participation canadienne. Cinquante quatre pour cent des demandes d'acquisition et 16 p. cent des demandes de création d'entreprises ont entraîné un accroissement de la productivité ou de l'efficacité économique. Des avantages liés à la technologie ont été décelés dans 15 p. cent des demandes d'acquisition et de création d'entreprises. Des engagements précis ont été pris quant à la création, au maintien ou à l'agrandissement des centres de recherche et de développement ou quant à l'embauche d'un nombre donné de chercheurs. La valeur des engagements que l'on peut exprimer en dollars s'élève à près de \$15 millions. La réalisation

d'autres engagements moins facilement quantifiables devrait permettre des dépenses supplémentaires dans la recherche et le développement au Canada. Un effet bénéfique en matière de concurrence a été identifié dans 20 p. cent des demandes d'acquisition et dans plus d'un quart des demandes de création de nouvelles entreprises. Tous les demandes approuvées ont été jugées compatibles avec les politiques économiques et industrielles des gouvernements fédéral et provinciaux.

CHAPITRE III

ACTIVITES ADMINISTRATIVES ET AUTRES

Acheminement des demandes

L'adoption de la formule d'avis abrégée et de procédures d'examen plus simples pour l'étude de cas de petites entreprises a réduit le temps nécessaire à l'évaluation des demandes. On peut juger de l'effet des nouvelles procédures en considérant qu'au 31 mars 1978, quelque 65 p. cent des demandes d'acquisition et 97 p. cent des demandes de création d'entreprises sujettes à examen visaient des petites entreprises. Depuis l'adoption des nouvelles procédures, trois quarts de toutes les propositions d'investissement ont été réglés, en moyenne, dans les 15 jours suivant leur réception. La plupart des autres, ordinairement des propositions importantes et complexes, ont été réglées dans un délai de moins de 90 jours.

Opinions

L'Agence renseigne les investisseurs sur l'application de la Loi à leurs projets d'investissement et sur d'autres questions afférentes à son application. Deux types d'opinions sont émises. Ainsi, aux termes du paragraphe 4(1) de la Loi, le Ministre est tenu, sur demande faite par l'investisseur, de donner officiellement son opinion sur deux questions, à savoir si l'investisseur est une "personne non admissible" et si la nouvelle entreprise projetée est ou n'est pas liée à quelque autre entreprise qu'exploite déjà l'investisseur au Canada. De telles opinions engagent le Ministre pendant deux ans dans la mesure où tous les faits essentiels ont été portés à sa connaissance au moment de la demande et dans la mesure où les faits divulgués restent sensiblement les mêmes. En 1977-1978, le Ministre a émis des opinions sur l'"admissibilité" de six requérants. Les six ont été considérés comme admissibles. En outre, deux demandes ont été retirées lorsqu'il fut évident que l'opinion fournie ne serait pas favorable. Quatorze autres requérants ont obtenu un renouvellement d'opinion d'admissibilité après l'expiration de la période de deux ans. En 1977-1978, le Ministre a émis deux opinions (favorables) sur la question des "entreprises liées". Trois demandes ont été retirées lorsqu'il fut évident que les nouvelles entreprises ne seraient pas considérées comme "liées" à celles déjà établies par les requérants.

Les opinions de l'Agence qui sont de caractère officieux, ont trait à l'assujettissement d'un investissement à la Loi, à savoir si le contrôle de l'entreprise est effectivement passé en d'autres mains; si les biens ou l'actif en voie d'être achetés constituent bel et bien une entreprise canadienne; si une partie de l'entreprise est à même

de continuer à titre d'entreprise distincte (le cas échéant, son acquisition est sujette à l'examen); si, aux fins des exigences afférentes aux avis, l'investissement correspond à la définition d'une petite entreprise; si les seuils d'exemption s'appliquent à un investissement portant sur une acquisition de contrôle; et enfin, si l'entreprise existe et à quelle date remonte sa création.

Les investisseurs ont souvent trouvé utile, avant d'adresser leur demande officielle, de discuter de la transaction avec les fonctionnaires de l'Agence. Ceci permet de répondre directement aux questions de l'investisseur tout en réduisant au minimum ses dépenses. De plus, les fonctionnaires de l'Agence sont alors en mesure de fournir à l'investisseur et à ses conseillers juridiques des avis sur la présentation de la demande afin de minimiser les délais. En 1977-1978, le nombre de consultations à titre officieux entre les fonctionnaires de l'Agence et les investisseurs a augmenté, ce qui témoigne d'une sensibilisation accrue des investisseurs à l'utilité des consultations officieuses avec les fonctionnaires de l'Agence.

Surveillance

Le Ministre est habilité à exiger d'un non-Canadien qu'il dépose l'avis prévu par la Loi lorsque, sans en avoir avisé l'Agence, il se propose d'effectuer ou a effectué un investissement sujet à examen. L'Agence a examiné 2 590 rapports de presse en plus de renseignements fournis spontanément par des individus et des compagnies au sujet d'acquisitions d'entreprises canadiennes, de fusions de compagnies étrangères et de la création de nouvelles entreprises au Canada en 1977-1978. Les renseignements recueillis ont conduit à 161 enquêtes. A la suite de ces enquêtes, 27 avis d'acquisition et sept avis de création ont été déposés auprès de l'Agence. Dans un cas, le ministre a été obligé d'exiger en vertu du paragraphe 8(3) de la Loi que l'investisseur présente un avis.

On peut déduire du petit nombre d'avis présentés suite au processus de surveillance de l'Agence que très peu d'investisseurs étrangers omettent de se conformer entièrement aux exigences de la Loi.

Mise en application

Les plans et engagements des investisseurs constituent la principale base d'évaluation des avantages appréciables pour le Canada. Les engagements sont habituellement formels et précis; il est donc facile de veiller à leur exécution. Bien que les requérants ne soient pas tenus de prendre des engagements, ils sont encouragés à le faire dans la mesure du possible.

Il existe un système de contrôle de l'exécution des plans et engagements pris par les investisseurs dont les demandes ont été approuvées. Le contrôle s'exerce habituellement chaque année bien que,

selon la nature et la teneur des plans et des engagements, l'intervalle puisse à l'occasion varier. La plupart des engagements s'étendent sur plusieurs années; il s'en suit que le contrôle se poursuit tout au long de cette période.

Parce que le nombre de nouveaux engagements dépasse encore sensiblement le nombre d'engagements qui expirent au cours d'une année, les activités de contrôle se sont, au fil des ans, considérablement accrues. En 1977-1978, le nombre de cas contrôlés a presque triplé, passant de 153 à 442. Comme on pouvait s'y attendre, la plupart des investisseurs respectent leurs engagements. Dans très peu de cas seulement un revirement de la conjoncture économique a rendu nécessaire la renégociation des engagements et la formulation de nouveaux engagements pour remplacer les premiers.

La Loi autorise le Ministre à entamer des poursuites judiciaires dans le cas où l'investisseur ne se conforme pas aux modalités de son investissement qui figurent dans sa demande, ses plans ou ses engagements. A la fin de l'année financière 1977-1978, l'on n'avait pas encore eu recours à de telles mesures.

Consultations avec les ministères fédéraux et les provinces

La compatibilité d'une demande avec les politiques industrielles et économiques des gouvernements fédéral et provinciaux constitue l'un des critères d'évaluation des avantages appréciables. Le processus de consultation avec les provinces et les ministères et organismes fédéraux pour évaluer la compatibilité des projets d'investissement avec de telles politiques est bien établi et est efficace.

Initiatives en matière de relations avec le public

Plusieurs mesures ont été prises cette année pour mieux renseigner les investisseurs et le grand public sur les objectifs et les procédures administratives de la Loi sur l'examen de l'investissement étranger. Non seulement les fonctionnaires de l'Agence ont-ils répondu aux demandes écrites de renseignements, mais encore ils ont participé à différents colloques tenus à l'étranger et au Canada. L'Agence a aussi entrepris la publication d'une revue trimestrielle sur les conditions d'investissement au Canada. Le premier numéro a été publié à l'automne de 1977. Le but premier de cette publication, intitulée "L'investisseur étranger", est de fournir aux investisseurs des renseignements à jour sur la législation et les possibilités d'investissement au Canada et sur les attentes du Canada face aux investisseurs étrangers. La magazine a été bien accueillie. Plus de 15 000 exemplaires du dernier numéro ont été distribués à des investisseurs, des banquiers, des conseillers financiers et à des avocats dans le monde entier. Plusieurs gouvernements provinciaux utilisent la publication dans le cadre de leurs propres programmes d'information et de promotion.

CHAPITRE IV

LE DENOUEMENT DES PROPOSITIONS D'ACQUISITION REFUSEES

Au cours de la période de quatre ans s'échelonnant entre le 9 avril 1974 (date d'entrée en vigueur des dispositions relatives aux acquisitions) et la fin mars 1978, l'Agence a reçu 779 demandes d'acquisition sujettes à examen d'investisseurs étrangers. Au 31 mars 1978, 701 de ces demandes avaient été réglées et, comme l'indique le tableau ci-dessous, 64 ou à peu près 9 p. cent avaient été refusées par le gouvernement parce qu'elles ne satisfaisaient pas aux critères d'avantages appréciables pour le Canada. La proportion des demandes refusées visant une entreprise contrôlée par des Canadiens était de 12 p. cent contre 6 p. cent pour les entreprises sous contrôle étranger. Onze pour cent des demandes visant le secteur des ressources et 9 p. cent les secteurs manufacturier et des services ont été refusées.

REPARTITION PAR INDUSTRIE ET PAR NATIONALITE DE CONTROLE

Nationalité du contrôle de l'entreprise visée

	<u>Canadien</u>	<u>Etranger</u>	<u>Total</u>
Demandes réglées	365	336	701
Demandes refusées	45	19	64
% des demandes refusées	12	6	9

Secteur d'activité de l'entreprise visée

	<u>Ressources</u>	<u>Transformation</u>	<u>Services</u>	<u>Total</u>
Demandes réglées	70	334	297	701
Demandes refusées	8	29	27	64
% des demandes refusées	11	9	9	9

Un des motifs les plus fréquemment invoqués pour refuser une demande a été l'effet défavorable de l'acquisition sur la participation canadienne, surtout en ce qui a trait à la propriété de l'entreprise visée. Il est arrivé souvent que l'acquisition proposée prévoyait une réduction de la propriété canadienne sans pour autant offrir des avantages compensateurs. Il est arrivé aussi que le projet d'acquisition était jugé incompatible avec des objectifs économiques ou industriels des gouvernements fédéral ou provinciaux. D'autres acquisitions proposées auraient entraîné un affaiblissement de la concurrence.

Dans quelques cas, la décision du gouvernement de rejeter la proposition d'acquisition était influencée par l'existence d'un second acheteur dont les projets d'exploitation de l'entreprise étaient, dans l'ensemble, plus avantageux pour le Canada.

Le tableau suivant résume la situation des 64 entreprises canadiennes dont l'acquisition a été refusée.

ENTREPRISES DONT L'ACQUISITION
A ETE REFUSEE

	<u>Entreprises visées sous contrôle canadien</u>	<u>Entreprises visées sous contrôle étranger</u>	<u>Total</u>
Demands initiales refusées	45	19	64
Démarches ultérieures:			
Nouvelles demandes présentées par les requérants initiaux	10	7	17
Approuvées	8	4	12
Refusées	-	1	1
En attente d'une décision	2	2	4
Acquisition par une autre compagnie sous contrôle étranger	2	-	2
Acquisition par une compagnie sous contrôle canadien	11	3	14
Fin des activités	4	-	4
Autres (ordinairement, poursuite des activités par le propriétaire)	18	9	27
	<u>45</u>	<u>19</u>	<u>64</u>

Dans 17 des 64 cas rejetés (soit environ un sur quatre), le requérant a présenté une deuxième demande stipulant des avantages accrus pour le Canada. De ces 17 propositions, 12 ont été approuvées, une a été refusée et quatre faisaient encore l'objet d'examen par le gouvernement au 31 mars 1978.

Quant aux 47 autres propositions de prise de contrôle refusées, 16 des entreprises visées ont ultérieurement été achetées par d'autres investisseurs. Parmi ces autres investisseurs, 14 étaient sous contrôle canadien et deux sous contrôle étranger. Les propositions d'acquisition des deux requérants étrangers ont été autorisées par le gouvernement. Onze des 14 investisseurs sous contrôle canadien ont acquis des entreprises sous contrôle canadien et 3 ont acquis des entreprises sous contrôle étranger.

Il est souvent impossible de déterminer si les entreprises canadiennes ont finalement été vendues à un prix supérieur ou inférieur à celui indiqué dans la proposition d'acquisition initiale. La plupart des acheteurs sont des corporations privées qui ne divulguent habituellement pas leur prix d'achat. L'Agence d'examen de l'investissement étranger possède des renseignements (obtenus surtout de sources publiques) sur les prix d'achat de seulement 17 des 28 entreprises canadiennes vendues à un investisseur autre que le requérant initial. Dans six cas, le prix était supérieur à celui de la transaction initiale, dans deux cas, il était inférieur, et dans neuf cas il était identique. Dans les 11 autres cas, le prix d'achat n'a pas été divulgué.

Sur les 64 demandes de prise de contrôle refusées, seulement 4 des entreprises visées ont fermé leurs portes ou indiqué qu'elles avaient l'intention de le faire. Les quatre étaient de petites entreprises, ayant un actif moyen de \$0,5 million, et n'avaient pas été rentables depuis quelque temps.

Donc, dans environ 44 p. cent des 64 cas d'acquisition refusés l'entreprise visée a été vendue soit au requérant initial, qui a présenté une deuxième demande, soit à un autre acheteur, la plupart du temps une firme sous contrôle canadien. Si les 4 nouvelles demandes qui étaient à l'étude par le gouvernement à la fin de l'année financière sont autorisées*, la moitié des entreprises dont l'acquisition initiale a été refusée ont par la suite été vendues, habituellement à des prix identiques ou supérieurs.

* Trois de ces nouvelles demandes ont depuis été approuvées.

TABLEAUX
STATISTIQUES

TABLEAU I

RESULTAT OU ETAT DU DOSSIER DES DEMANDES

	Acquisitions de contrôle			Nouvelles entreprises			Toutes les demandes		
	76/77	77/78	Total ¹	76/77	77/78	Total ²	76/77	77/78	Total ¹
Demandes reçues:	189	342	950	265	424	755	454	766	1,705
Retirées avant la certification	12	16	45	19	26	48	31	42	93
Retournées pour cause de non-assujettissement à l'examen	7	3	93	14	3	21	21	6	114
Cas de petites entreprises où une supplément d'information est requis ³	1	8		2	37		3	45	
Décisions sur l'assujettissement à l'examen non rendues en fin d'année	8	25		25	52		33	77	
Demandes non certifiées reportées de l'année précédente	25	9	-	33	27	-	58	36	-
Demandes certifiées sujettes à examen au cours de l'année financière	186	299	779	238	333	597	424	632	1,376
Demandes non réglées reportées de l'année précédente	49	44	-	20	51	-	69	95	-
Demandes non réglées au cours de l'année financière:	191	265	701	207	337	550	398	602	1,251
Autorisées	153	241	567	166	300	470	319	541	1,037
Refusées	19	11	64	14	14	28	33	25	92
Retirées après certification mais avant décision du gouverneur en conseil	19	13	70	27	23	52	46	36	122
Demandes en cours d'appréciation à la fin de l'année	44	78		51	47		95	125	

¹ du 9 avril 1974 au 31 mars 1978

² du 15 octobre 1975 au 31 mars 1978

³ Cas relatifs à des petites entreprises où le Ministre a demandé aux requérants de fournir des renseignements supplémentaires pour l'appréciation.

TABLEAU II

DEMANDES D'ACQUISITION SUJETTES A EXAMEN
ACTIF DES ENTREPRISES VISEES SELON QU'ELLES SONT SOUS
CONTROLE CANADIEN OU ETRANGER

Actif (\$000)	Total des entreprises visées				Entreprises visées sous contrôle canadien				Entreprises visées sous contrôle étranger			
	Nombre de demandes		Actif (\$000,000)		Nombre de demandes		Actif (\$000,000)		Nombre de demandes		Actif (\$000,000)	
	76/77	77/78	76/77	77/78	76/77	77/78	76/77	77/78	76/77	77/78	76/77	77/78
Moins de 500	33	83	6.4	18.9	17	60	3.2	13.9	16	23	3.2	5.0
500 - 999	39	50	29.3	37.6	17	27	13.0	19.4	22	23	16.3	18.2
1,000 - 1,999	39	65	57.7	94.2	11	34	14.8	46.8	28	31	42.9	47.4
2,000 - 4,999	37	46	105.9	151.1	14	15	35.9	48.1	23	31	70.0	103.0
5,000 - 9,999	16	24	109.2	175.7	5	6	33.2	44.4	11	18	76.0	131.3
10,000 - 24,999	11	15	177.9	256.1	4	5	91.2	91.2	7	10	164.9	164.9
25,000 et plus	11	16	606.3	775.4	2	4	149.5	147.0	9	12	634.7	628.4
TOTAL	186	299	1,092.7	1,509.0	70	151	249.6	410.8	116	148	843.1	1,098.2
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
	76/77	77/78	76/77	77/78	76/77	77/78	76/77	77/78	76/77	77/78	76/77	77/78
Moins de 500	17.7	27.8	0.6	1.3	24.3	39.7	1.3	3.4	13.8	15.5	0.4	0.4
500 - 999	21.0	16.7	2.7	2.5	24.3	17.9	5.2	4.7	19.0	15.5	1.9	1.7
1,000 - 1,999	21.0	21.7	5.2	6.2	15.7	22.5	5.9	11.4	24.1	20.9	5.1	4.3
2,000 - 4,999	19.9	15.4	9.7	10.0	20.0	9.9	14.4	11.7	19.8	20.9	8.3	9.4
5,000 - 9,999	8.6	8.0	10.0	11.6	7.1	4.0	13.3	10.8	9.5	12.2	9.0	12.0
10,000 - 24,999	5.9	5.0	16.3	17.0	5.7	3.3	22.2	22.2	6.0	6.8	15.0	15.0
25,000 et plus	5.9	5.4	55.5	51.4	2.9	2.7	59.9	35.8	7.8	8.2	75.3	57.2
TOTAL	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

TABLEAU III

DEMANDES D'ACQUISITION SUJETTES A EXAMEN
EFFECTIF DES ENTREPRISES VISEES SELON QU'ELLES SONT SOUS
CONTROLE CANADIEN OU ETRANGER

Effectif	Total des entreprises visées				Entreprises visées sous contrôle canadien				Entreprises visées sous contrôle étranger			
	Nombre de demandes		Effectif		Nombre de demandes		Effectif		Nombre de demandes		Effectif	
	76/77	77/78	76/77	77/78	76/77	77/78	76/77	77/78	76/77	77/78	76/77	77/78
0 - 24	87	160	896	1,592	39	93	331	951	48	67	565	641
25 - 49	28	48	976	1,756	8	21	251	757	20	27	725	999
50 - 74	22	27	1,332	1,637	6	15	362	877	16	12	970	760
75 - 99	12	19	1,030	1,630	6	12	525	1,024	6	7	505	606
100 - 299	24	24	3,686	3,836	9	8	3,041	3,450	15	16	20,473	15,427
300 - 999	6	18	2,756	10,340	1	1			5	17		
1,000 et plus	7	3	17,072	4,701	1	1			6	2		
TOTAL	186	299	27,748	25,492	70	151	4,510	7,059	116	148	23,238	18,433
	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
	76/77	77/78	76/77	77/78	76/77	77/78	76/77	77/78	76/77	77/78	76/77	77/78
0 - 24	46.8	53.5	3.2	6.2	55.7	61.6	7.3	13.5	41.4	45.3	2.4	3.5
25 - 49	15.1	16.1	3.5	6.9	11.4	13.9	5.6	10.7	17.2	18.2	3.1	5.4
50 - 74	11.8	9.0	4.8	6.4	8.6	9.9	8.0	12.4	13.8	8.1	4.2	4.1
75 - 99	6.4	6.4	3.7	6.4	8.6	7.9	11.6	14.5	5.2	4.7	2.2	3.3
100 - 299	12.9	8.0	13.3	15.0	12.9	5.3	67.5	48.9	12.9	10.8	88.1	83.7
300 - 999	3.2	6.0	10.0	40.7	1.4	0.7			4.3	11.5		
1,000 et plus	3.8	1.0	61.5	18.4	1.4	0.7			5.2	1.4		
TOTAL	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

TABLEAU IV
DEMANDES D'ACQUISITION SUJETTES A EXAMEN
SECTEUR INDUSTRIEL PRINCIPAL DES ENTREPRISES VISEES

Secteur industriel	Nombre de demandes		Actif des entreprises visées (\$000)		Actif moyen des entreprises visées (\$000)		Répartition selon le nombre de demandes %		Répartition selon l'actif des entreprises visées %	
	<u>76/77</u>	<u>77/78</u>	<u>76/77</u>	<u>77/78</u>	<u>76/77</u>	<u>77/78</u>	<u>76/77</u>	<u>77/78</u>	<u>76/77</u>	<u>77/78</u>
	Mines, combustibles minéraux et services connexes	10	15	167,838	111,436	16,784	7,429	5.4	5.0	15.4
Autres industries du secteur primaire	3	7	10,996	4,536	3,665	648	1.6	2.4	1.0	0.3
Fabrication	98	125	499,207	683,746	5,094	5,470	52.7	41.8	45.7	45.3
Construction	-	3	-	6,500	-	2,167	-	1.0	-	0.4
Transports, communications et autres services publics	9	12	79,388	32,907	8,821	2,742	4.8	4.0	7.3	2.2
Commerce (gros et détail)	47	78	256,131	212,853	5,450	2,729	25.3	26.1	23.4	14.1
Finance, assurances et immobilier	9	19	59,843	350,469	6,649	18,446	4.8	6.3	5.4	23.2
Services communautaires, commerciaux et particuliers	10	40	19,264	106,521	1,926	2,663	5.4	13.4	1.8	7.1
TOTAL	186	299	1,092,667	1,508,968	5,875	5,047	100.0	100.0	100.0	100.0
SOMMAIRE										
Primaire	13	22	178,834	115,972	13,756	5,271	7.0	7.4	16.4	7.7
Fabrication	98	125	499,207	683,746	5,094	5,470	52.7	41.8	45.7	45.3
Services	75	152	414,626	709,250	5,528	4,666	40.3	50.8	37.9	47.0

TABLEAU V
DEMANDES D'ACQUISITION SUJETTES A EXAMEN
CATEGORIE PRINCIPALE DE FABRICATION DES ENTREPRISES VISEES

Catégorie de fabrication	Nombre de demandes		Actif des entreprises visées (\$000)		Actif moyen des entreprises visées (\$000)		Répartition selon le nombre de demandes %		Répartition selon l'actif des entreprises visées %	
	76/77	77/78	76/77	77/78	76/77	77/78	76/77	77/78	76/77	77/78
Aliments et boissons	12	13	45,217	32,253	3,768	2,481	12.2	10.4	9.1	4.7
Produits du tabac	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Produits en caoutchouc et en plastique	4	7	6,694	43,618	1,674	6,231	4.1	5.6	1.3	6.4
Cuir	1	-	c.	-	c.	-	1.0	-	c.	-
Textiles	3	4	c.	c.	c.	c.	3.1	3.2	c.	c.
Bonneterie	-	1	-	c.	-	c.	-	0.8	-	c.
Vêtements	1	-	c.	-	c.	-	1.0	-	c.	-
Bois	3	5	21,003	8,566	7,001	1,713	3.1	4.0	4.2	1.3
Meubles et articles d'ameublement	2	3	c.	5,395	c.	1,798	2.0	2.4	c.	0.8
Papier et activités connexes	1	5	c.	c.	c.	c.	1.0	4.0	c.	c.
Impression, édition et activités connexes	1	5	c.	13,872	c.	2,774	1.0	4.0	c.	2.0
Première transformation de métaux	5	2	c.	c.	c.	c.	5.1	1.6	c.	c.
Fabrication de produits métalliques	11	13	36,389	134,315	3,308	10,332	11.2	10.4	7.3	19.6
Machines	5	12	63,704	45,904	12,741	3,825	5.1	9.6	12.8	6.7
Matériel de transport	3	8	5,674	76,781	1,891	8,566	3.0	6.4	1.1	11.2
Produits électriques	10	11	72,151	56,102	7,215	5,100	10.2	8.8	14.5	8.2
Produits minéraux non métalliques	9	8	87,412	c.	9,712	c.	9.2	6.4	17.5	c.
Produits du pétrole et du charbon	3	-	c.	-	c.	-	3.1	-	c.	-
Produits chimiques	16	12	39,351	49,634	2,459	4,136	16.4	9.6	7.9	7.3
Divers	8	16	14,705	53,950	1,838	3,372	8.2	12.8	2.9	7.9
TOTAL	98	125	499,207	683,746	5,094	5,470	100.0	100.0	100.0	100.0

c. La valeur de l'actif a été omise afin d'en protéger le caractère confidentiel

TABLEAU VI
 DEMANDES D'ACQUISITION SUJETTES A EXAMEN
 PROVINCE OU EST SITUE L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL DES ENTREPRISES VISEES

Région	Nombre de demandes		Actif des entreprises visées (\$000)		Répartition selon le nombre de demandes %		Répartition selon l'actif des entreprises visées %	
	76/77	77/78	76/77	77/78	76/77	77/78	76/77	77/78
	Provinces de l'Atlantique	3	11	4,388	83,980	1.6	3.6	0.4
Terre-Neuve	1	3	c.	8,744	0.5	1.0	c.	0.6
Ile-du-Prince-Edouard	-	-	-	-	-	-	-	-
Nouvelle-Ecosse	2	4	c.	75,236	1.1	1.3	c.	5.0
Nouveau-Brunswick	-	4	-		-	1.3	-	
Québec	38	46	353,224	161,822	20.4	15.4	32.4	10.7
Ontario	105	167	465,880	1,045,010	56.5	55.9	42.6	69.2
Provinces de l'Ouest	40	75	269,175	218,156	21.5	25.1	24.6	14.5
Manitoba	7	12	16,456	20,219	3.7	4.0	1.5	1.3
Saskatchewan	1	5	5,949	c.	0.5	1.7	0.5	c.
Alberta	20	26	129,768	126,386	10.8	8.7	11.9	8.4
Colombie-Britannique	12	31	117,002	67,130	6.5	10.4	10.7	4.5
T.N.-O. et Yukon	-	1	-	c.	-	0.3	-	c.
TOTAL	186	299	1,092,667	1,508,968	100.0	100.0	100.0	100.0

c. La valeur de l'actif a été omise afin d'en protéger le caractère confidentiel.

TABLEAU VII
DEMANDES D'ACQUISITION SUJETTES A EXAMEN
PAYS OU SE SITUE EN APPARENCE LE CONTROLE DES REQUERANTS

Pays où se situe en apparence le contrôle	Nmbre de demandes		Actif des entreprises visées (\$000)		Répartition selon le nombre de demandes %		Répartition selon l'actif des entreprises visées %	
	76/77	77/78	76/77	77/78	76/77	77/78	76/77	77/78
	Etats-Unis	120	208	706,320	938,582	64.5	69.7	64.6
Europe	62	80	380,728	560,750	33.3	26.7	34.9	37.2
Allemagne de l'Ouest	10	17	37,976	78,069	5.4	5.7	3.5	5.2
Belgique	-	2	-	c.	-	0.7	-	c.
Danemark	-	2	-	c.	-	0.7	-	c.
France	5	6	18,005	13,366	2.7	2.0	1.6	0.9
Italie	1	3	c.	c.	0.5	1.0	c.	c.
Luxembourg	2	-	c.	-	1.1	-	c.	-
Pays-Bas	-	6	-	37,175	-	2.0	-	2.5
Royaume-Uni	29	38	194,821	245,266	15.6	12.7	17.8	16.3
Suède	9	1	25,193	c.	4.8	0.3	2.3	c.
Suisse	6	5	90,338	c.	3.2	1.6	8.3	c.
Autres pays	4	11	5,619	9,636	2.2	3.6	0.5	0.6
Afrique du Sud	-	1	-	c.	-	0.3	-	c.
Argentine	-	1	-	c.	-	0.3	-	c.
Australie	-	1	-	c.	-	0.3	-	c.
Bermudes	1	-	c.	-	0.5	-	c.	-
Japon	2	4	c.	1,668	1.2	1.4	c.	0.1
Koweit	-	1	-	c.	-	0.3	-	c.
Liban	1	-	c.	-	0.5	-	c.	-
Malaisie	-	1	-	c.	-	0.3	-	c.
Canadien non-résident	-	2	-	c.	-	0.7	-	c.
TOTAL	186	299	1,092,667	1,508,968	100.0	100.0	100.0	100.0

c. La valeur de l'actif a été omise afin d'en protéger le caractère confidentiel.

TABLEAU VIII
 DEMANDES D'ACQUISITION SUJETTES A EXAMEN
 PROVINCE OU SE SITUE L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL DES ENTREPRISES VISEES
 ET PAYS OU SE SITUE EN APPARENCE LE CONTROLE DES REQUERANTS

Région	Requérants américains				Requérants européens				Autres requérants			
	Nombre		Répartition des demandes		Nombre		Répartition des demandes		Nombre		Répartition des demandes	
	76/77	77/78	76/77	77/78	76/77	77/78	76/77	77/78	76/77	77/78	76/77	77/78
Provinces de l'Atlantique	3	7	2.5	3.4	-	4	-	5.1	-	-	-	-
Terre-Neuve	1	2	0.8	1.0	-	1	-	1.3	-	-	-	-
Ile-du-Prince-Edouard	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nouvelle-Ecosse	2	3	1.7	1.4	-	1	-	1.3	-	-	-	-
Nouveau-Brunswick	-	2	-	1.0	-	2	-	2.5	-	-	-	-
Québec	16	29	13.3	13.9	20	15	32.3	18.7	2	2	50.0	18.2
Ontario	71	130	59.2	62.5	32	34	51.6	42.5	2	3	50.0	27.3
Provinces de l'Ouest	30	42	25.0	20.2	10	27	16.1	33.7	-	6	-	54.5
Manitoba	5	8	4.2	3.8	2	3	3.1	3.7	-	1	-	9.1
Saskatchewan	1	2	0.8	1.0	-	2	-	2.5	-	1	-	9.1
Alberta	16	17	13.3	8.2	4	9	6.5	11.2	-	-	-	-
Colombie-Britannique	8	15	6.7	7.2	4	12	6.5	15.0	-	4	-	36.3
T.N.-0 et Yukon	-	-	-	-	-	1	-	1.3	-	-	-	-
TOTAL	120	208	100.0	100.0	62	80	100.0	100.0	4	11	100.0	100.0

TABLEAU IX

DEMANDES D'ACQUISITION SUJETTES A EXAMEN
SECTEUR INDUSTRIEL PRINCIPAL DES ENTREPRISES VISEES ET
PAYS OU SE SITUE EN APPARENCE LE CONTROLE DES REQUERANTS

Secteur industriel	Requérants américains				Requérants européens				Autres requérants			
	Nombre		Répartition des demandes		Nombre		Répartition des demandes		Nombre		Répartition des demandes	
	76/77	77/78	76/77	77/78	76/77	77/78	76/77	77/78	76/77	77/78	76/77	77/78
Mines, combustibles minéraux et services connexes	4	8	3.3	3.9	6	5	9.7	6.3	-	2	-	18.2
Autres industries du secteur primaire	2	3	1.7	1.4	1	3	1.6	3.7	-	1	-	9.1
Fabrication	63	92	52.5	44.2	33	30	53.2	37.5	2	3	50.0	27.2
Construction	-	1	-	0.5	-	2	-	2.5	-	-	-	-
Transports, communications et autres services publics	9	9	7.5	4.3	-	2	-	2.5	-	1	-	9.1
Commerce (gros et détail)	30	54	25.0	26.0	15	22	24.2	27.5	2	2	50.0	18.2
Finance, assurances et immobilier	4	10	3.3	4.8	5	9	8.1	11.3	-	-	-	-
Services communautaires, commerciaux et particuliers	8	31	6.7	14.9	2	7	3.2	8.7	-	2	-	18.2
TOTAL	120	208	100.0	100.0	62	80	100.0	100.0	4	11	100.0	100.0
<u>SOMMAIRE</u>												
Primaire	6	11	5.0	5.3	7	8	11.3	10.0	-	3	-	27.3
Fabrication	63	92	52.5	44.2	33	30	53.2	37.5	2	3	50.0	27.2
Services	51	105	42.5	50.5	22	42	35.5	52.5	2	5	50.0	45.5

TABLEAU X
 DEMANDES REGLEES D'ACQUISITION PAYS OU SE SITUE
 EN APPARENCE LE CONTROLE DES REQUERANTS ET ENTREPRISES VISEES
 SELON QU'ELLES SONT SOUS CONTROLE CANADIEN OU SOUS CONTROLE ETRANGER

Pays où se situe en apparence le contrôle et résultat de la demande	Total des entreprises visées				Entreprises visées sous contrôle canadien				Entreprises visées sous contrôle étranger			
	Nombre de demandes		Pourcentage		Nombre de demandes		Pourcentage		Nombre de demandes		Pourcentage	
	76/77	77/78	76/77	77/78	76/77	77/78	76/77	77/78	76/77	77/78	76/77	77/78
Etats-Unis												
Autorisation	92	163	78.0	91.0	32	79	72.8	90.8	60	84	81.1	91.3
Refus	12	8	10.2	4.5	6	3	13.6	3.4	6	5	8.1	5.4
Désistement	14	8	11.8	4.5	6	5	13.6	5.8	8	3	10.8	3.3
TOTAL	118	179	100.0	100.0	44	87	100.0	100.0	74	92	100.0	100.0
Europe occidentale												
Autorisation	57	71	83.8	92.2	22	44	71.0	91.6	35	27	94.6	93.1
Refus	6	2	8.8	2.6	4	2	12.9	4.2	2	-	5.4	-
Désistement	5	4	7.4	5.2	5	2	16.1	4.2	-	2	-	6.9
TOTAL	68	77	100.0	100.0	31	48	100.0	100.0	37	29	100.0	100.0
Autres pays												
Autorisation	4	7	80.0	77.8	2	3	66.7	75.0	2	4	100.0	80.0
Refus	1	1	20.0	11.1	1	1	33.3	25.0	-	-	-	-
Désistement	-	1	-	11.1	-	-	-	-	-	1	-	20.0
TOTAL	5	9	100.0	100.0	3	4	100.0	100.0	2	5	100.0	100.0
Total des demandes réglées												
Autorisation	153	241	80.0	90.9	56	126	71.8	90.7	97	115	85.8	91.3
Refus	19	11	10.0	4.2	11	6	14.1	4.3	8	5	7.1	4.0
Désistement	19	13	10.0	4.9	11	7	14.1	5.0	8	6	7.1	4.7
TOTAL	191	265	100.0	100.0	78	139	100.0	100.0	113	126	100.0	100.0

TABLEAU XI
DEMANDES D'ACQUISITION SUJETTES A EXAMEN
SECTEUR INDUSTRIEL PRINCIPAL DES ENTREPRISES VISEES ET RESULTAT DE LA DEMANDE

Secteur industriel	Autorisations				Refus				Désistements			
	Nombre de demandes		Pourcentage		Nombre de demandes		Pourcentage		Nombre de demandes		Pourcentage	
	76/77	77/78	76/77	77/78	76/77	77/78	76/77	77/78	76/77	77/78	76/77	77/78
Mines, combustibles minéraux et services connexes	7	11	58.3	73.3	3	1	25.0	6.7	2	3	16.7	20.0
Autres industries du secteur primaire	2	8	100.0	100.0	-	-	-	-	-	-	-	-
Fabrication	89	110	84.7	93.2	7	3	6.7	2.6	9	5	8.6	4.2
Construction	2	3	66.7	100.0	1	-	33.3	-	-	-	-	-
Transports, communications et autres services publics	4	8	80.0	88.9	-	1	-	11.1	1	-	20.0	-
Commerce (gros et détail)	35	61	76.1	92.4	6	4	13.0	6.1	5	1	10.9	1.5
Finance, assurances et immobilier	8	16	88.9	100.0	-	-	-	-	1	-	11.1	-
Services communautaires, commerciaux et particuliers	6	24	66.7	80.0	2	2	22.2	6.7	1	4	11.1	13.3
TOTAL	153	241	80.0	90.9	19	11	10.0	4.2	19	13	10.0	4.9
<u>SOMMAIRE</u>												
Primaire	9	19	64.3	82.6	3	1	21.4	4.4	2	3	14.3	13.0
Fabrication	89	110	84.7	93.2	7	3	6.7	2.6	9	5	8.6	4.2
Services	55	112	76.4	90.3	9	7	12.5	5.7	8	5	11.1	4.0

TABLEAU XII

DEMANDES D'ACQUISITION AUTORISEES OU REFUSEES
MOTIF PRINCIPAL POUR LEQUEL LE REQUERANT
ENTENDAIT PROCEDER A L'ACQUISITION PROJETEE
ANNEE FINANCIERE 1977-1978

<u>Motif principal de l'acquisition projetée</u>	<u>Nombre de demandes*</u>	<u>Pourcentage</u>
Intégration horizontale et expansion	38	61.3
Intégration verticale vers le haut	7	11.3
Intégration verticale vers le bas	2	3.2
Diversification dans de nouveaux secteurs	1	1.6
Pénétration sur le marché canadien	10	16.1
Participation accrue dans l'avoir social	4	6.5
TOTAL	62	100.0

TABLEAU XIII

DEMANDES D'ACQUISITION AUTORISEES OU REFUSEES
MOTIF PRINCIPAL POUR LEQUEL L'ENTREPRISE
ETAIT MISE EN VENTE
ANNEE FINANCIERE 1977-1978

<u>Motif principal de la vente projetée</u>	<u>Nombre de demandes*</u>	<u>Pourcentage</u>
Précarité financière de l'entreprise	16	25.8
Volonté de la société-mère d'abandonner ce secteur d'activité	5	8.1
Incapacité de trouver des capitaux en vue d'une expansion ou d'assurer la gestion de l'entreprise	12	19.4
Offre d'achat intéressante	14	22.6
Volonté du propriétaire de prendre sa retraite	3	4.8
Volonté de la compagnie-mère de l'entreprise mise en vente de réunir des capitaux	6	9.7
Mauvais état de santé du propriétaire	1	1.6
Division de l'actif entre anciens associés	3	4.8
Acquisition de connaissances techniques spécialisées	2	3.2
TOTAL	62	100.0

*Sont exclues de ces données 72 prises de contrôle indirectes (l'acquisition de la compagnie-mère d'une entreprise canadienne) dont 32 qui ont été étudiées selon la procédure établie par le Cabinet pour l'examen des demandes visant des petites entreprises. Sont aussi exclues 118 autres demandes étudiées selon la procédure d'examen des demandes visant l'acquisition de petites entreprises.

TABLEAU XIV

NOUVELLES ENTREPRISES SUJETTES A EXAMEN
SELON L'INVESTISSEMENT PREVU

Importance de l'investissement prévu (\$000)	Nombre de demandes		Total des investissements prévus (\$000,000)		Répartition selon le nombre des demandes		Répartition selon l'investissement prévu	
	<u>76/77</u>	<u>77/78</u>	<u>76/77</u>	<u>77/78</u>	<u>76/77</u>	%	<u>76/77</u>	%
Moins de 500	190	285	12.3	19.4	79.8	85.6	3.5	2.4
500 - 999	14	19	10.0	12.1	5.9	5.7	2.8	1.5
1,000 - 1,999	15	14	18.0	18.9	6.3	4.2	5.1	2.4
2,000 - 4,999	4	7	11.1	} 35.8	1.7	2.1	3.2	} 4.5
5,000 - 9,000	6	2	34.0		2.5	0.6	9.7	
10,000 - 24,999	6	4	81.3	} 711.2	2.5	1.2	23.2	} 89.2
25,000 et plus	3	2	184.0		1.3	0.6	52.5	
TOTAL	238	333	350.7	797.4	100.0	100.0	100.0	100.0

TABLEAU XV
NOUVELLES ENTREPRISES SUJETTES A EXAMEN
SELON L'EFFECTIF PREVU

Effectif prévu	Nombre de demandes		Effectif prévu		Répartition selon le nombre de demandes		Répartition selon l'effectif	
	76/77	77/78	76/77	77/78	%		%	
					76/77	77/78	76/77	77/78
0 - 24	200	287	1270	1714	84.0	86.2	21.2	42.0
25 - 49	20	28	687	875	8.4	8.4	11.5	21.5
50 - 74	7	10	455	558	3.0	3.0	7.6	13.7
75 - 99	4	6	346		1.7	1.8	5.8	
100 - 299	6	1	c.	931	2.5	0.3	c.	22.8
300 - 999	-	1	-		-	0.3	-	
1,000 et plus	1	-	c.	-	0.4	-	c.	-
TOTAL	238	333	5983	4078	100.0	100.0	100.0	100.0

c. La valeur de l'effectif prévu a été omise afin d'en protéger la caractère confidentiel.

TABLEAU XVI
NOUVELLES ENTREPRISES SUJETTES A EXAMEN
SELON LE SECTEUR INDUSTRIEL PRINCIPAL

Secteur industriel	Nombre de demandes		Investissement prévu (\$000)		Moyenne d'investissement prévu (\$000)		Répartition selon le nombre de demandes %		Répartition selon l'investissement prévu %	
	76/77	77/78	76/77	77/78	76/77	77/78	76/77	77/78	76/77	77/78
Mines, combustibles minéraux et services connexes	12	18		63,602		3,533	5.0	5.4		39.4
Autres industries du secteur primaire	3	9	43,745	1,370	2,916	152	1.3	2.7	12.5	0.9
Fabrication	70	102	211,713	70,023	3,024	687	29.4	30.6	60.4	43.4
Construction	4	6	1,025	1,045	256	174	1.7	1.8	0.3	0.6
Transports, communications et autres services publics	11	5	295	180 ⁽¹⁾	27	45 ⁽¹⁾	4.6	1.5	0.1	0.1
Commerce (gros et détail)	98	115	7,141	4,866	73	42	41.2	34.6	2.0	3.0
Finance, assurances et immobilier	14	13	13,761	4,155	983	320	5.9	3.9	3.9	2.6
Services commerciaux, bancaires et particuliers	26	65	73,017	16,124	2,808	248	10.9	19.5	20.8	10.0
TOTAL	238	333	350,697	161,365⁽¹⁾	1,474	2,394⁽¹⁾	100.0	100.0	100.0	100.0
SOMMAIRE										
Secteur primaire	15	27	43,745	64,972	2,916	2,406	6.3	8.1	12.5	40.3
Fabrication	70	102	211,713	70,023	3,024	687	29.4	30.6	60.4	43.4
Services	153	204	95,239	26,370 ⁽¹⁾	622	130 ⁽¹⁾	64.3	61.3	27.1	16.3

⁽¹⁾ L'investissement prévu pour la réalisation d'un vaste projet a été exclu afin de permettre une comparaison annuelle des données.

TABLEAU XVII
NOUVELLES ENTREPRISES SUJETTES A EXAMEN
SELON LA CATEGORIE PRINCIPALE DE FABRICATION

Catégorie de fabrication	Nombre de demandes		Investissement prévu (\$000)		Moyenne d'investissement prévu (\$000)		Répartition selon le nombre de demandes %		Répartition selon l'investissement prévu %	
	76/77	77/78	76/77	77/78	76/77	77/78	76/77	77/78	76/77	77/78
	Aliments et boissons	- ^r	10	- ^r	13,355	-	1,336	-	9.8	-
Produits du tabac	- ^r	-	- ^r	-	-	-	-	-	-	-
Produits en caoutchouc et en plastique	4 ^r	6	1,393 ^r	1,535	348	256	5.7	5.9	0.7	2.2
Cuir	1	-	c.	-	c.	-	1.4	-	c.	-
Textiles	3	5	2,270	5,080	757	1,016	4.3	4.9	1.1	7.3
Bonneterie	-	2	-	c.	-	c.	-	2.0	-	c.
Vêtements	2	3	c.	640	c.	213	2.9	2.9	c.	0.9
Bois	2	4	c.	2,437	c.	609	2.9	3.9	c.	3.5
Meubles et articles d'ameublement	3	1	636	c.	212	c.	4.3	1.0	0.3	c.
Papier et activités connexes	1	2	c.	c.	c.	c.	1.4	2.0	c.	c.
Impression, édition et activités connexes	-	1	-	c.	-	c.	-	1.0	-	c.
Première transformation de métaux	4	5	78,224	22,518	19,556	4,504	5.7	4.9	36.9	32.1
Fabrication de produits métalliques	8	13	36,141	6,917	4,518	532	11.4	12.7	17.1	9.9
Machines	6	15	2,815	4,646	469	310	8.6	14.7	1.3	6.6
Matériel de transport	2	5	c.	1,556	c.	311	2.9	4.9	c.	2.2
Produits électriques	7	6	13,340	1,604	1,906	267	10.0	5.9	6.3	2.3
Produits minéraux non métalliques	4	5	925	640	231	128	5.7	4.9	0.4	0.9
Produits du pétrole et du charbon	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Produits chimiques	7	2	62,350	c.	8,907	c.	10.0	2.0	29.5	c.
Divers produits de fabrication	16	17	6,121	6,323	383	372	22.8	16.6	2.9	9.0
TOTAL	70	102	211,713	70,023	3,024	687	100.0	100.0	100.0	100.0

c. La valeur des investissements prévus a été omise afin d'en protéger le caractère confidentiel.
r Révisé

TABLEAU XVIII

NOUVELLES ENTREPRISES SUJETTES A EXAMEN
SELON LA PROVINCE DE L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

Région	Nombre de demandes		Investissement prévu (\$000)		Répartition selon le nombre de demandes %		Répartition selon l'investissement prévu %	
	76/77	77/78	76/77	77/78	76/77	77/78	76/77	77/78
Provinces de l'Atlantique	14	19	10,360	31,910	5.9	5.7	3.0	19.8
Terre-Neuve	2	-	8,485	-	0.8	-	2.5	-
Ile-du-Prince-Edouard	7	6		2,798	3.0	1.8		1.7
Nouvelle-Ecosse	4	8	1,875	25,457	1.7	2.4	0.5	15.8
Nouveau-Brunswick	1	5		3,655	0.4	1.5		2.3
Québec	45	48	120,121	19,760	18.9	14.4	34.2	12.2
Ontario	133	199	108,825	43,671	55.9	59.8	31.0	27.1
Provinces de l'Ouest	46	67	111,391	66,024	19.3	20.1	31.8	40.9
Manitoba	1	9	84,845	859	0.4	2.7	24.2	0.5
Saskatchewan	1	3		c.	0.4	0.9		c.
Alberta	18	28		50,536	7.6	8.4		31.3
Colombie-Britannique	26	26	26,546	3,651	10.9	7.8	7.6	2.3
T.N.-O. et Yukon	-	1	-	c.	-	0.3	-	c.
TOTAL	238	333	350,697	161,365	100.0	100.0	100.0	100.0

c. La valeur des investissements prévus a été omise afin d'en protéger la caractère confidentiel.

(1) L'investissement prévu pour la réalisation d'un vaste projet a été exclu afin de permettre une comparaison annuelle des données.

TABLEAU XIX
NOUVELLES ENTREPRISES SUJETTES A EXAMEN
SELON LE PAYS OU SE SITUE EN APPARENCE LE CONTROLE

Pays où se situe en apparence le contrôle	Nombre de demandes		Investissement prévu (\$000)		Répartition selon le nombre de demandes %		Répartition selon l'investissement prévu %	
	76/77	77/78	76/77	77/78	76/77	77/78	76/77	77/78
	Etats-Unis	119	192	134,529	58,808 ⁽¹⁾	50.0	57.7	38.4
Europe	96	115	202,120	98,471	40.3	34.5	57.6	61.0
Allemagne de l'Ouest	25	25	33,866	41,669	10.5	7.5	9.7	25.8
Autriche	-	1	-	c.	-	0.3	-	c.
Belgique	1	-	c.	-	0.4	-	c.	-
Danemark	8	3	1,900	c.	3.4	0.9	0.5	c.
Espagne	1	2	c.	c.	0.4	0.6	c.	c.
Finlande	1	1	c.	c.	0.4	0.3	c.	c.
France	10	19	15,350	21,498	4.2	5.7	4.4	13.3
Grèce	-	1	-	c.	-	0.3	-	c.
Italie	10	8	17,821	4,895	4.2	2.4	5.1	3.0
Liechtenstein	1	-	c.	-	0.4	-	c.	-
Monaco	-	1	-	c.	-	0.3	-	c.
Norvège	-	4	-	2,240	-	1.2	-	1.4
Pays-Bas	2	4	c.	270	0.8	1.2	c.	0.2
Royaume-Uni	25	29	6,593	9,634	10.5	8.7	1.9	6.0
Suède	5	8	c.	1,732	2.1	2.4	c.	1.1
Suisse	7	9	34,928	4,570	3.0	2.7	10.0	2.8

... à suivre

TABLEAU XIX (FIN)

NOUVELLES ENTREPRISES SUJETTES A EXAMEN
SELON LE PAYS OU SE SITUE EN APPARENCE LE CONTROLE

Pays où se situe en apparence le contrôle	Nombre de demandes		Investissement prévu (\$000)		Répartition selon le nombre de demandes %		Répartition selon l'investissement prévu %	
	76/77	77/78	76/77	77/78	76/77	77/78	76/77	77/78
	Autres pays	23	26	14,048	4,086	9.7	7.8	4.0
Afrique du Sud	1	4	c.	302	0.4	1.2	c.	0.2
Antilles néerlandaises	2	1	c.	c.	0.9	0.3	c.	c.
Argentine	-	1	-	c.	-	0.3	-	c.
Australie	3	2	c.	c.	1.3	0.6	c.	c.
Bahamas	-	1	-	c.	-	0.3	-	c.
Brésil	1	-	c.	-	0.4	-	c.	-
Corée	1	-	c.	-	0.4	-	c.	-
Guyane	1	1	c.	c.	0.4	0.3	c.	c.
Haiti	1	-	c.	-	0.4	-	c.	-
Hong Kong	4	2	974	c.	1.7	0.6	0.3	c.
Inde	1	1	c.	c.	0.4	0.3	c.	c.
Iran	-	1	-	c.	-	0.3	-	c.
Japon	7	8	c.	812	3.0	2.4	c.	0.5
Philippines	-	1	-	c.	-	0.3	-	c.
Taiwan	-	1	-	c.	-	0.3	-	c.
Trinidad	-	1	-	c.	-	0.3	-	c.
URSS	-	1	-	c.	-	0.3	-	c.
Yougoslavie	1	-	c.	-	0.4	-	c.	-
TOTAL	238	333	350,697	161,365 ⁽¹⁾	100.0	100.0	100.0	100.0

c. La valeur des investissements prévus a été omise afin d'en protéger le caractère confidentiel.

(1) L'investissement prévu pour la réalisation d'un vaste projet a été exclu afin de permettre une comparaison annuelle des données.

TABLEAU XX

NOUVELLES ENTREPRISES SUJETTES A EXAMEN
SELON LA PROVINCE OU SE SITUE L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL
ET LE PAYS OU SE SITUE EN APPARENCE LE CONTROLE

Région	<u>Requérants américains</u>				<u>Requérants européens</u>				<u>Autres requérants</u>			
	Nombre de demandes		Répartition des demandes		Nombre de demandes		Répartition des demandes		Nombre de demandes		Répartition des demandes	
	76/77	77/78	%		76/77	77/78	%		76/77	77/78	%	
Provinces de l'Atlantique	2	3	1.7	1.6	10	14	10.4	12.2	2	2	8.8	7.7
Terre-Neuve	-	-	-	-	2	-	2.1	-	-	-	-	-
Ile-du-Prince-Edouard	-	-	-	-	6	6	6.3	5.2	1	-	4.4	-
Nouvelle-Ecosse	2	1	1.7	0.5	1	5	1.0	4.4	1	2	4.4	7.7
Nouveau-Brunswick	-	2	-	1.1	1	3	1.0	2.6	-	-	-	-
Québec	15	16	12.6	8.3	27	28	28.1	24.4	3	4	13.0	15.4
Ontario	77	130	64.7	67.7	46	55	48.0	47.8	10	14	43.4	53.8
Provinces de l'Ouest	25	43	21.0	22.4	13	18	13.5	15.6	8	6	34.8	23.1
Manitoba	1	7	0.8	3.7	-	1	-	0.9	-	1	-	3.9
Saskatchewan	-	1	-	0.5	1	2	1.0	1.7	-	-	-	-
Alberta	9	15	7.6	7.8	9	13	9.4	11.3	-	-	-	-
Colombie-Britannique	15	19	12.6	9.9	3	2	3.1	1.7	8	5	34.8	19.2
T.N.-O. et Yukon	-	1	-	0.5	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	119	192	100.0	100.0	96	115	100.0	100.0	23	26	100.0	100.0

TABLEAU XXI

NOUVELLES ENTREPRISES SUJETTES A EXAMEN
SELON LE SECTEUR INDUSTRIEL PRINCIPAL ET
LE PAYS OU SE SITUE EN APPARENCE LE CONTROLE

Secteur industriel	Requérants américains				Requérants européens				Autres requérants			
	Nombre de demandes		Répartition des demandes		Nombre de demandes		Répartition des demandes		Nombre de demandes		Répartition des demandes	
	76/77	77/78	%		76/77	77/78	%		76/77	77/78	%	
Mines, combustibles minéraux et services connexes	4	10	3.4	5.2	7	8	7.3	7.0	1	-	4.4	-
Autres industries du secteur primaire	2	3	1.7	1.6	1	5	1.0	4.3	-	1	-	3.9
Fabrication	28	53	23.5	27.6	36	43	37.5	37.4	6	6	26.1	23.0
Construction	3	5	2.5	2.6	1	1	1.0	0.9	-	-	-	-
Transports, communications, et autres services publics	7	2	5.9	1.0	3	2	3.1	1.7	1	1	4.3	3.9
Commerce (gros et détail)	51	71	42.8	37.0	38	33	39.7	28.7	9	11	39.1	42.3
Finance, assurances et immobilier	5	5	4.2	2.6	7	8	7.3	7.0	2	-	8.7	-
Services communautaires, commerciaux et particuliers	19	43	16.0	22.4	3	15	3.1	13.0	4	7	17.4	26.9
TOTAL	119	192	100.0	100.0	96	115	100.0	100.0	23	26	100.0	100.0
<u>SOMMAIRE</u>												
Secteur primaire	6	13	5.1	6.8	8	13	8.3	11.3	1	1	4.4	3.9
Fabrication	28	53	23.5	27.6	36	43	37.5	37.4	6	6	26.1	23.0
Service	85	126	71.4	65.6	52	59	54.2	51.3	16	19	69.5	73.1

TABLEAU XXII
 NOUVELLES ENTREPRISES SUJETTES A EXAMEN
 SELON LE RESULTAT DES DEMANDES REGLEES ET
 LE PAYS OU SE SITUE EN APPARENCE LE CONTROLE

Pays où se situe en apparence le contrôle et résul- tat de la demande	Nombre de demandes		Pourcentage		Pays où se situe en apparence le contrôle et résul- tat de la demande	Nombre de demandes		Pourcentage	
	76/77	77/78	76/77	77/78		76/77	77/78	76/77	77/78
Etats-Unis					Autres pays				
Autorisation	71	177	75.5	89.9	Autorisation	22	20	91.6	74.1
Refus	9	6	9.6	3.0	Refus	1	3	4.2	11.1
Désistement	14	14	14.9	7.1	Désistement	1	4	4.2	14.8
TOTAL	94	197	100.0	100.0	TOTAL	24	27	100.0	100.0
Europe occidentale					Total des demandes réglées				
Autorisation	73	103	82.0	91.2	Autorisation	166	300	80.2	89.0
Refus	4	5	4.5	4.4	Refus	14	14	6.8	4.2
Désistement	12	5	13.5	4.4	Désistement	27	23	13.0	6.8
TOTAL	89	113	100.0	100.0	TOTAL	207	337	100.0	100.0

TABLEAU XXIII
NOUVELLES ENTREPRISES SUJETTES A EXAMEN
SELON LE RESULTAT DES DEMANDES REGLEES ET LE SECTEUR INDUSTRIEL PRINCIPAL

<u>Secteur industriel</u>	<u>Autorisation</u>				<u>Refus</u>				<u>Désistement</u>			
	<u>Nombre de demandes</u>		<u>Pourcentage</u>		<u>Nombre de demandes</u>		<u>Pourcentage</u>		<u>Nombre de demandes</u>		<u>Pourcentage</u>	
	<u>76/77</u>	<u>77/78</u>	<u>76/77</u>	<u>77/78</u>	<u>76/77</u>	<u>77/78</u>	<u>76/77</u>	<u>77/78</u>	<u>76/77</u>	<u>77/78</u>	<u>76/77</u>	<u>77/78</u>
Mines, combustibles minéraux et services connexes	8	14	88.9	93.3	-	-	-	-	1	1	11.1	6.7
Autres industries du secteur primaire	-	9	-	81.8	-	1	-	9.1	1	1	100.0	9.1
Fabrication	61	93	84.7	93.0	3	1	4.2	1.0	8	6	11.1	6.0
Construction	2	5	66.7	83.3	1	-	33.3	-	-	1	-	16.7
Transports, communications, et autres services connexes	8	4	72.7	80.0	2	-	18.2	-	1	1	9.1	20.0
Commerce (gros et détail)	61	105	81.3	84.0	5	9	6.7	7.2	9	11	12.0	8.8
Finance, assurances et immobilier	9	13	75.0	86.6	-	1	-	6.7	3	1	25.0	6.7
Services, communautaires, commerciaux et particuliers	17	57	70.8	95.0	3	2	12.5	3.3	4	1	16.7	1.7
TOTAL	166	300	80.2	89.0	14	14	6.8	4.2	27	23	13.0	6.8
<u>SOMMAIRE</u>												
Secteur primaire	8	23	80.0	88.5	-	1	-	3.8	2	2	20.0	7.7
Fabrication	61	93	84.7	93.0	3	1	4.2	1.0	8	6	11.1	6.0
Services	97	184	77.6	87.2	11	12	8.8	5.7	17	15	13.6	7.1

TABLEAU XXIV
 NOUVELLES ENTREPRISES SUJETTES A EXAMEN
 DEMANDES AUTORISEES ET REFUSEES
 MOTIF PRINCIPAL DE LA CREATION D'UNE NOUVELLE ENTREPRISE
 ANNEE FINANCIERE 1977-1978

<u>Motif principal en vue de la création d'une nouvelle entreprise</u>	<u>Nombre de demandes*</u>	<u>Pourcentage</u>
Entrée au Canada pour la première fois	41	52.6
Entrée sur le marché nord-américain via le Canada pour la première fois	4	5.1
Remplacer le distributeur ou l'agent par une filiale en propriété exclusive	18	23.1
Pénétration du marché canadien maintenant suffisante pour justifier l'implantation de moyens de production	3	3.8
Diversification des secteurs d'activité d'une entreprise sous contrôle étranger déjà installée au Canada	8	10.3
Garantie d'approvisionnement pour les intrants, laquelle nécessite l'établissement d'une entreprise au Canada	3	3.8
Entreprise de services pour les produits exportés au Canada	1	1.3
TOTAL	78	100.0

*Sont exclues 236 demandes étudiées selon la procédure d'examen des demandes de création de petites entreprises.

ANNEXES

ANNEXE A

ORGANISATION ET PRINCIPAUX
FONCTIONNAIRES DE L'AGENCE

30 septembre 1978

Ministre

L'hon. Jack H. Horner

Commissaire

G. Howarth 995-9601

Sous-commissaire

J.J. Tennier 995-9605

Direction de l'évaluation

Sous-commissaire
J.J. Tennier 995-9605

Directeur, Division des industries de
service et de construction
L.F. Drahotsky 995-9456

Directeur, Division des industries de fabrication
D.G. Laplante 995-9455

Directeur, Division des industries de ressources
naturelles
C. Pineau 995-9452

Direction de l'application de la Loi

Directeur
W.T. Wood 995-9997

Sous-Directeur
J.G. Wright 992-5339

Principal conseiller juridique
P. Tetro 992-5478

Direction de la recherche et de l'analyse

Directeur
G.H. Dewhirst 992-3847

Renseignements généraux 995-9449

ORGANISATION

L'Agence, qui a pour unique attribution de conseiller et d'assister le Ministre chargé de l'application de la Loi, est composée de trois directions: Application de la Loi, Evaluation, Recherche et analyse.

La Direction de l'application de la Loi reçoit les avis déposés par les investisseurs au sujet de leurs projets respectifs et s'assure que ces projets sont assujettis à l'examen prévu par la Loi. Elle établit les opinions de l'Agence et formule celles du Ministre. Les autres fonctions de cette Direction comprennent la surveillance, les enquêtes, l'application de la Loi et l'administration générale de l'Agence, autant d'activités qui sont décrites ailleurs dans ce rapport.

La Direction de l'évaluation analyse les demandes d'investissement à la lumière des critères d'évaluation des avantages appréciables pour le Canada. Cette analyse est fondée sur les renseignements figurant à l'avis de l'investisseur, sur les renseignements complémentaires et sur les observations subséquentes émanant de l'investisseur lui-même ou d'autres intéressés. Elle est aussi fondée sur les renseignements fournis, par les ministères et organismes fédéraux compétents, sur les compagnies et les secteurs en cause. En outre, cette Direction consulte directement les gouvernements provinciaux au sujet de leurs politiques qui s'appliqueraient dans le cas de certaines propositions. A la suite de cette analyse, la direction de l'Evaluation soumet ses conclusions sur lesquelles se fonde le Ministre pour établir dans quelle mesure les propositions en cause offrent des avantages appréciables au Canada.

La Direction de la recherche et de l'analyse contribue au processus d'examen grâce à ses analyses portant sur les compagnies et sur les secteurs industriels. Elle examine également les résultats obtenus dans le cadre de l'application de la Loi et contribue à la formulation de nouvelles orientations en vue d'en améliorer l'efficacité. Cette Direction évalue également les divers facteurs, à la fois externes et internes, qui influent sur l'évolution des investissements étrangers au Canada. De plus, elle a pour attribution de veiller à ce que l'Agence soit en mesure de conseiller le Ministre au sujet des répercussions éventuelles que peuvent avoir, sur l'investissement étranger, les mesures envisagées par le gouvernement fédéral en matière de politique économique et industrielle. Une telle attribution exige une liaison constante et des consultations appropriées avec les autres ministères et organismes fédéraux.

ANNEXE B

PRINCIPES REGISSANT L'EVALUATION DES AVANTAGES APPRECIABLES

La présente appendice reproduit, à quelques exceptions près, l'exposé du processus d'appréciation qui figure aux pages 13 à 16 du Rapport annuel 1975-76 de l'Agence.

Le paragraphe 2(2) de la Loi sur l'examen de l'investissement étranger énumère les facteurs que le Ministre et le gouvernement doivent prendre en considération aux fins d'établir si un projet d'acquisition du contrôle d'une entreprise canadienne ou de création d'une nouvelle entreprise est susceptible d'apporter des avantages appréciables au Canada. Ces facteurs sont les suivants:

- (a) L'effet de l'investissement projeté sur le niveau et sur la nature de l'activité économique au Canada, y compris son effet sur l'emploi, la transformation des ressources, l'utilisation de pièces et d'éléments produits et de services rendus au Canada, et sur les exportations;
- (b) L'étendue et l'importance de la participation de Canadiens dans l'entreprise et dans le secteur industriel auquel appartient cette entreprise;
- (c) L'effet de l'investissement sur la productivité, le rendement industriel, les progrès techniques, la création de produits nouveaux et la variété des produits;
- (d) L'effet de l'investissement sur la concurrence dans une ou plusieurs industries au Canada;
- (e) La compatibilité de l'investissement avec les politiques nationales en matière industrielle et économique, compte tenu des objectifs de politique économique et industrielle qu'a énoncés une province pour laquelle le projet d'investissement est susceptible d'avoir des incidences appréciables.

L'importance relative que l'on attache à chacun de ces facteurs n'est pas, et ne peut pas être, la même pour tous les investissements. Il va de soi qu'elle varie en fonction de la nature de la transaction, du secteur économique et de la région visée. C'est ainsi que, par exemple, un accroissement de l'activité économique dans une région à croissance lente peut être jugé plus bénéfique que dans une région où les ressources sont déjà virtuellement exploitées à fond; que la participation canadienne sera probablement considérée comme plus

importante dans un secteur dominé par des firmes étrangères que dans un autre où la domination étrangère ne se fait pas sentir de façon aussi manifeste; qu'une amélioration de la productivité ou de l'état de concurrence l'emportera sur toute autre considération si elle doit intervenir dans des secteurs où elle est susceptible d'exercer un effet appréciable sur le rendement économique.

D'autre part, certains critères ne s'appliquent guère ou même pas du tout à une transaction donnée, selon le genre d'entreprise et les caractéristiques du secteur économique auquel elle appartient. Ainsi, une entreprise de distribution en gros ou au détail n'est normalement pas en mesure de contribuer aux exportations canadiennes. Les divers facteurs doivent être envisagés avec souplesse et de façon réaliste à l'égard de chaque proposition d'investissement.

Le processus d'examen a pour objet de déterminer les avantages nets, et non pas les avantages absolus, que peut apporter une proposition d'investissement. En conséquence, les critères relatifs aux avantages s'appliquent en fonction non seulement de la situation qui règne au moment de la proposition, mais encore de la situation qui pourrait se produire en l'absence d'une telle proposition d'investissement. En guise d'illustration, envisageons l'hypothèse d'une demande d'acquisition, dans laquelle l'entreprise canadienne visée est susceptible de prendre de l'expansion, même en cas de refus de la proposition; il ne saurait être question d'avantages en termes d'activité économique accrue, d'emploi, etc., à moins qu'on ne puisse établir que la proposition du requérant entraînerait un accroissement supérieur à celui qui se serait quand même produit. De même, on ne peut considérer une nouvelle entreprise projetée comme susceptible d'apporter tous les avantages qui, à première vue, sembleraient en découler, si elle a pour effet de déplacer une forme d'activité économique, qui est ou qui serait entreprise par d'autres en son absence.

Au cours de l'examen d'une demande d'investissement, l'Agence fait de son mieux pour s'assurer que l'investisseur en donne une description aussi complète et aussi détaillée que possible. Toutefois, elle n'exige pas des assurances et des engagements de la part des investisseurs; plutôt, elle aide les investisseurs à déterminer les moyens de décrire, de manière aussi complète et aussi détaillée que possible, les répercussions de leur proposition d'investissement. Les engagements, si engagements il y a, permettent au Ministre et au gouvernement d'apprécier, avec plus de certitude, les effets d'une autorisation. Par ailleurs, l'ensemble des engagements pris dans un cas donné ne recouvrent normalement pas tous les éléments qui doivent entrer en ligne de compte dans le processus d'appréciation. Il se peut que certains éléments d'une proposition d'investissement soient de nature à apporter des "avantages appréciables pour le Canada" mais qu'il n'en soit pas formellement question dans les engagements pris par l'investisseur. Par exemple, une proposition tendant à établir une nouvelle entreprise utilisant une technologie de pointe peut constituer

en soi un avantage appréciable pour le Canada sur le plan des progrès technologiques. Dans un tel contexte, il ne serait pas nécessaire de formuler un engagement précis relativement à cet aspect de la proposition. De même, une proposition d'acquisition d'une petite entreprise par une autre entreprise également petite, dans un secteur économique dominé par un petit nombre de grandes firmes, pourrait très bien être considérée comme une contribution probable à la libre concurrence dans ce secteur, lors même qu'il n'y a aucune assurance ni aucun engagement précis dans ce sens.

Par conséquent, un examen qui se limite aux engagements relatifs à un investissement autorisé ne fera souvent pas état de tous les éléments qui ont été pris en considération dans l'appréciation de l'aspect "avantages appréciables pour le Canada". En fait, il est des cas où les conséquences manifestes d'un investissement donné suffiraient, par elles-mêmes et sans aucun engagement, à justifier une décision concluant aux "avantages appréciables pour le Canada".

Il s'ensuit que même la divulgation intégrale de tous les engagements pris à l'occasion d'une proposition d'investissement ne donnerait pas une idée exacte de tous les avantages que cet investissement représente pour le Canada. De plus, une telle pratique risquerait de compromettre l'application efficace de la Loi, étant donné que les investisseurs éventuels, sachant que leurs plans d'action et leurs engagements seraient rendus publics, seraient moins disposés à souscrire des engagements spécifiques et précis. Il ressort de l'expérience acquise en la matière que dans l'ensemble, les investisseurs font preuve d'une grande appréhension devant la perspective d'une divulgation prématurée de leurs plans à l'intention de tiers: leurs concurrents au Canada et à l'étranger, leurs employés, leurs fournisseurs et leurs clients.

Le Ministre est habilité par la Loi à divulguer tout renseignement contenu dans les engagements donnés par écrit lors de l'examen d'un projet d'investissement. Il n'y est cependant pas tenu à moins qu'à son avis, la divulgation (i) soit indispensable à l'application et à l'exécution de la Loi et (ii) qu'elle ne soit pas de nature à léser l'investisseur dans la conduite de son entreprise. Ces facteurs, certes, pèsent lourd dans la balance chaque fois que le Ministre doit décider s'il y a lieu d'exercer son pouvoir discrétionnaire en ce domaine. Il arrive souvent que les engagements qui peuvent être divulgués sans que l'investisseur en soit lésé ne sont justement pas les plus propres à donner une idée exacte des avantages que l'investissement en cause offre au Canada. La divulgation de certains engagements choisis risque d'induire en erreur car on pourrait y voir l'explication et la justification de l'autorisation de l'investissement. Pour éviter ces écueils et afin de divulguer le plus de renseignements possibles tout en protégeant le caractère confidentiel des engagements spécifiques, l'Agence publie un répertoire chaque fois qu'un investissement autorisé est annoncé. Ce répertoire énumère, en termes

qualitatifs, les catégories d'avantages qui découlent de l'investissement, par exemple accroissement de l'emploi, mise en valeur accrue des ressources, accroissement de la productivité. Lorsque la transaction est de quelque importance et ressort vraisemblablement de l'intérêt général, certains engagements spécifiques sont publiés dans le communiqué de presse du Ministre, pour autant qu'une telle publication ne porte pas atteinte aux intérêts des parties en cause. Cela va sans dire que l'investisseur peut divulguer à sa guise tous les détails au public.

Aucun "formulaire" d'engagements n'a été mis au point ou utilisé à l'égard des critères sur lesquels se fonde l'évaluation des avantages. Les engagements qui sont donnés et accueillis peuvent être conditionnels ou absolus; ils varient entre les engagements très spécifiques exprimés en chiffres précis, et les engagements d'ordre général à propos de la conduite et de l'organisation envisagées sous une optique dynamique, de l'entreprise canadienne. La décision est fondée sur les caractéristiques et sur les circonstances de l'opération faisant l'objet de l'examen. Un bref aperçu des catégories d'engagements que reçoit l'Agence à l'égard de certains critères relatifs aux avantages donne une idée de l'éventail des possibilités.

Investissements nouveaux

La plupart des demandes, qu'elles portent sur l'acquisition d'une entreprise canadienne ou sur la création d'une nouvelle entreprise au Canada, comportent certaines mises de fonds destinées à l'acquisition du nouveau matériel, à l'expansion ou à la modification des installations existantes ou à la construction de nouvelles usines. Les engagements précisent habituellement la nature et l'objet de l'investissement projeté, ainsi que le montant de la mise de fonds. Parfois les engagements ont trait à la manière dont l'investisseur entend exploiter l'entreprise, plutôt qu'à la nature ou au montant de l'investissement. A titre d'exemple, on peut citer l'engagement de réinvestir les bénéfices dans l'entreprise ou de financer l'investissement projeté d'une manière conforme aux politiques fiscales et monétaires du Canada.

Emploi

La quasi-totalité des propositions d'investissement comportent une promesse d'avantages concrets pour ce qui est de l'emploi, l'avantage le plus visible étant la création de nouveaux emplois. Les engagements précisent habituellement le nombre d'emplois à créer, quelquefois par type d'emploi, ainsi que leur durée, le cas échéant.

Toutefois, les avantages relatifs à l'emploi ne sont pas restreints à la création de nouveaux emplois. On peut citer, selon le cas, la mise en oeuvre d'un régime de pensions de retraite des employés, l'amélioration des autres avantages qui leur sont réservés ou encore, l'établissement d'un programme de formation des employés.

Exportations

Le plus grand sujet de préoccupation que suscite l'investissement étranger au Canada tient à ce que, fréquemment, la compagnie-mère impose des restrictions sur les activités de la filiale canadienne dans le domaine des exportations. C'est pour cette raison que, le cas échéant, l'investisseur est amené à prendre l'engagement de prévenir ou de limiter les restrictions artificielles qui pourraient être imposées à la compagnie canadienne dans ce domaine. Parfois, les engagements relatifs aux exportations ont été fort positifs et raisonnablement spécifiques, par exemple lorsque l'investisseur s'engage à atteindre un niveau donné en matière d'exportations, ou lorsqu'il convient de faire de la compagnie canadienne le producteur exclusif d'une certaine gamme de produits destinés au marché mondial. Par ailleurs, il y a eu des engagements pris par la compagnie-mère de faciliter et d'encourager les activités de sa filiale canadienne dans le domaine des exportations.

Utilisation des biens et services produits au Canada

Les engagements relatifs à l'utilisation des biens et services produits au Canada comportent souvent une assurance d'ordre général que donne l'investisseur pour ce qui est de l'achat, aux sources canadiennes, des matériaux et des services dont il a besoin, à condition que ces sources soient compétitives quant au prix, à la qualité et aux délais de livraison, etc. A l'occasion, ces engagements ont été encore beaucoup plus spécifiques, par exemple dans le cas où l'investisseur est tenu de donner aux fournisseurs canadiens de biens et de services l'occasion de soumettre leurs offres pour toutes les commandes dont la valeur est supérieure à un montant donné.

Technologie

Les engagements relatifs à la technologie comportent le plus souvent un engagement pris par l'investisseur de créer, de maintenir ou de développer des services de recherche et de

développement au Canada. Parfois, des précisions sont données quant au budget et au personnel de recherche affectés à ces fins. Fréquemment, les engagements ont trait à l'étude et à la mise au point d'un produit donné, au transfert des connaissances technologiques à l'entreprise canadienne et aux conditions sous lesquelles la compagnie-mère transfère à la filiale les brevets, les marques de commerce, les connaissances technologiques et le savoir-faire.

Participation canadienne

Les Canadiens peuvent prendre part à une entreprise à titre de propriétaires, de gestionnaires ou d'administrateurs. Les engagements reçus jusqu'ici ont porté sur ces trois formes de participation. Les engagements relatifs à la nomination de Canadiens au conseil d'administration sont généralement très précis quant au nombre ou au pourcentage de postes du conseil d'administration qui doivent revenir à des Canadiens, ainsi qu'à la date à laquelle cette condition doit être remplie. Par contre, il n'est généralement pas possible de faire preuve d'une telle précision dans le cas des engagements relatifs aux possibilités offertes aux Canadiens compétents d'accéder à des postes de haute direction. Par ailleurs, lorsque des engagements sont pris quant à la possibilité pour les Canadiens de prendre une participation dans le capital-actions de l'entreprise, de tels engagements sont raisonnablement spécifiques quant au pourcentage d'actions qui seront offertes ou vendues à des Canadiens et quant au délai imparti, sous réserve des conditions du marché.

Sont seules autorisées les propositions d'investissement dont il ressort, à l'examen, qu'elles présentent pour le Canada des avantages appréciables.

ANNEXE C

LISTE ALPHABETIQUE DES DEMANDES D'ACQUISITIONS AUTORISEES OU REFUSEES
AVANTAGES APPRECIABLES POUR LE CANADA
RESUMES SELON LES PRINCIPAUX FACTEURS D'EVALUATION

ANNEE FINANCIERE 1977/78

N°	Acquisitions Requérant/entreprise visée et son secteur	Autorisation (A) Refus (R)	Hausse de l'emploi	Nouveaux investissements	Transformation accrue des ressources ou plus grand recours aux pièces et services canadiens	Accroissement des exportations	Participation canadienne (actionnaires, administrateurs, gestionnaires)	Accroissement de la productivité et de l'efficacité industrielles	Relèvement du développement technologique	Apport de produits nouveaux et plus variés	Effets bénéfiques en matière de concurrence	Compatibilité avec les politiques industrielles et économiques
1.	ASB-Erdenwerke Helmut Aurenz/Grande Anse Peat Moss Co. Ltd., récolte et transformation de la tourbe	A	x	x	x	x	x	x		x		x
2.	Abbott Laboratories Ltd./Sterilab Corp. Ltd., fabrication de produits pharmaceutiques injectables et commerce de médicaments pour animaux	A	x	x				x				x
3.	Action Instruments Co. Inc./Action Electronic Instruments Ltd., vente d'instruments et d'appareils électroniques de mesure et de contrôle de procédés industriels	A	x	x								x
4.	Advanced Computer Techniques Corp./R. Angus Computer Services Ltd., conseiller en traitement des données et services informatisés connexes	R										
5.	Al Ahmad, Sheikh Nasser Sabah et al/Jerram Pharmaceuticals Ltd., fabrication de produits pharmaceutiques pour êtres humains et animaux	A		x				x				x
6.	Allis-Chalmers Canada Ltd./Elliott Rubber and Plastic Ltd., fabrication de pièces de rechange en caoutchouc et en plastique pour les pompes à usage industriel et minier	A			x	x		x				x
7.	Americal Instrument Corp./Rental Electronics Ltd., location d'instruments et d'équipements électroniques d'essai	A	x	x	x					x		x
8.	American Can Co./Kell Record Manufacturing of Canada Ltd., fabrication de disques pour électrophones	A					x			x	x	x
9.	American Can Co./Pickwick Records of Canada Ltd., commerce de gros de disques pour phonographes et de bandes préenregistrées	A	x	x	x	x	x			x		x
10.	Americanda Ltd./The Canadian Transit Co., propriétaire de la partie canadienne du pont reliant Windsor à Detroit	A					x					x
11.	Ameublement P. Gautier Inc./Meubles Tabago Ltée-Tabago Furniture Ltd. et Tagabo Mobilia Ltée, fabrication de meubles	A	x	x	x	x	x	x	x	x		x
12.	Amoco Canada Petroleum Co. Ltd./une part de l'actif de la Goliad Oil & Gas Co., usines de traitement du gaz naturel liquide	A	x	x	x	x	x	x				x
13.	Aquatechnics Inc./ Division Aquatechnics, de la Westinghouse Canada Ltd., services d'experts-conseils en ingénierie pour l'utilisation de l'eau dans les aciéries	A		x	x		x		x			x

N ^o	Acquisitions Requérant/entreprise visée et son secteur	Autorisation (A) Refus (R)	Hausse de l'emploi	Nouveaux investissements	Transformation accrue des ressources ou plus grand recours aux pièces et services canadiens	Accroissement des exportations	Participation canadienne (actionnaires, administrateurs, gestionnaires)	Accroissement de la productivité et de l'efficacité industrielles	Relèvement du développement technologique	Apport de produits nouveaux et plus variés	Effets bénéfiques en matière de concurrence	Compatibilité avec les politiques industrielles et économiques
14.	Armour and Co./Deltec Foods (Canada) Ltd. importation de conserves d'aliments congelés et de fruits et légumes	A	x				x	x		x	x	x
15.	Axco Industries Inc./M&T Chemicals Ltd., fabrication de produits chimiques pour l'industrie plastique	A	x	x	x	x	x	x		x		x
16.	B.F. Goodrich Canada Ltd./Vi-Wall Products Ltd., fabrication de papiers recouverts de vinyle et revêtements muraux pour les habitations	A	x	x	x	x		x				x
17.	BP Canadian Holdings Ltd./87,5% des intérêts dans des concessions de charbon de la Brameda Resources Ltd., mine de charbon en voie d'être aménagée	A	x	x	x	x	x					x
18.	BTR Ltd./Andre Rubber Co. (Canada) Ltd. et Dixon-Spencer Ltd., transformation des métaux, fabrication d'appuis structuraux pour ponts et édifices, et importation de coussinets pour les suspensions d'automobiles et de camions.	A			x		x					x
19.	BTR Ltd./Permalit (Canada) Ltd., fabrication de composantes électriques isolantes	A	x	x	x		x	x				x
20.	Babcock International Inc./Dominion Chain Co. Ltd., fabrication de chaînes, de fer forgé, d'instruments d'enregistrement et de mesure, de voyeurs et de pièces de câbles pour freins d'automobiles	A				x	x	x	x	x		x
21.	Baker International Corp./Division des pompes submersibles de FMC of Canada Ltd., vente de pompes submersibles à l'industrie pétrolière	A	x	x	x			x		x	x	x
22.	Balfour Guthrie (Canada) Ltd./Canadian Steel Sales Ltd., entrepôt d'acier	R										
23.	Balfour Guthrie (Canada) Ltd./Clear Lake Sawmills Ltd., exploitation d'une scierie	A		x	x	x		x	x	x		x
24.	Banff Sulphur Mountain Gondola Lift Co. Ltd./Banff Cablelifts Ltd., exploitation de télésièges et de remontes-pentes	A	x				x	x				x
25.	Beatrice Foods Co./The Allan Candy Co. Ltd. et Aldan International Co. Ltd., la première fabrique des confiseries, la seconde les commercialise	A	x	x		x		x		x		x
26.	Beatrice Foods (Ontario) Ltd./Glen Rae Dairy Ltd., exploitation d'une laiterie	A						x				x
27.	Beechman Canada Ltd./Division canadienne des produits de consommation de la Calgon International Corp., commerce de produits pharmaceutiques et ménagers en vente libre	A					x			x		x
28.	Berger, Milton, estate of/Kingstube Ltd., fabrication de tubes en papier pour rouleaux de tissu et de papier	A	x	x								x
29.	Betaseed Inc./Ladner Beetseed Division de la British Columbia Sugar Refining Co. Ltd., traitement des semences de betteraves sucrières	A	x	x		x		x				x

N ^o	Acquisitions												
	Requérant/entreprise visée et son secteur		Autorisation (A) Refus (R)	Hausse de l'emploi	Nouveaux investissements	Transformation accrue des ressources ou plus grand recours aux pièces et services canadiens	Accroissement des exportations	Participation canadienne (actionnaires, administrateurs, gestionnaires)	Accroissement de la productivité et de l'efficacité industrielles	Relevement du développement technologique	Apport de produits nouveaux et plus variés	Effets bénéfiques en matière de concurrence	Compatibilité avec les politiques industrielles et économiques
30.	Bliss & Laughlin Industries Inc./Dave Fischbein of Canada Ltd., commerce d'équipements industriels spécialisés de couture		A	x				x	x				x
31.	Boise Cascade Corp./Miramichi Timber Resources Ltd., production de pâte kraft commercialisée		A		x				x			x	x
32.	Boots the Chemists Ltd./G. Tamblin Ltd., exploitation d'une chaîne de pharmacies		A	x	x	x		x			x	x	x
33.	Borden Products Ltd./Conmark Industries Ltd., fabrication de feuilles en chlorure de polyvinyle pour emballage d'aliments		A	x	x				x		x	x	x
34.	Brady Industries Ltd./Bray-Dor Industries Ltd., fabrication de portes pour usines		A	x	x						x		x
35.	Breeland, Ellis L. et al/Breezy Point Camp Ltd., exploitation d'une station touristique		A	x	x			x					x
36.	Brodeur, Maurice/Woodstock Cedar Products and Supply Ltd., fabrication de composantes de clôtures		A	x	x	x	x	x	x				x
37.	Browning-Ferris Industries of Toronto Ltd./Go-Lift Disposal Systems Ltd., collecte des déchets solides		A	x					x		x		x
38.	Building Products of Canada Ltd./Conmark Industries Ltd., fabrication de pellicules en polychlorure de vinyle et en polyéthylène-acétate de polyvinyle pour l'emballage des aliments		A	x	x	x			x		x	x	x
39.	Bull Motors (Ipswich) Ltd./Electric Motor Division of A.O. Smith Corp., commerce de moteurs électriques		A		x						x	x	x
40.	CFMG Inc./Jerry's Service Stations Ltd. et Mor-Heat Fuel Oils Ltd., la première dirige une station-service; la seconde commercialise de l'huile à chauffage domestique		A		x				x		x		x
41.	CITC Industries Inc./Pony Sporting Goods Ltd., commerce de chaussures de sport et accessoires connexes		A		x	x		x					x
42.	C&M Products Ltd./Treis Industries Ltd., fabrication d'appareils d'éclairage électriques pour établissements commerciaux		A		x	x	x		x		x	x	x
43.	CY/RO Industries/Chemacryl Plastics Ltd., fabrication de feuilles et autres produits acryliques		A			x	x		x		x		x
44.	Comisso, Frank et al/Blok-Lok Ltd., fabrication d'appareils de renforcement pour l'industrie de la construction		A					x					x
45.	Canadian Occidental Petroleum Ltd./Bridger Petroleum Corp. Ltd., recherche et exploitation de gisements de pétrole et de gaz		R										
46.	Canadian Thermostats and Control Devices Ltd./une part de l'actif de la Multi-State Devices Ltd., usines de fabrication de dispositifs thermo-sensibles entrant dans la composition des thermostats		A	x			x			x			x

N ^o	Acquisitions		Autorisation (A) Refus (R)	Hausse de l'emploi	Nouveaux investissements	Transformation accrue des ressources ou plus grand recours aux pièces et services canadiens	Accroissement des exportations	Participation canadienne (actionnaires, administrateurs, gestionnaires)	Accroissement de la productivité et de l'efficacité industrielles	Relèvement du développement technologique	Apport de produits nouveaux et plus variés	Effets bénéfiques en matière de concurrence	Compatibilité avec les politiques industrielles et économiques
	Requérant/entreprise visée et son secteur												
47.	Canterbury Inns. Ltd./The Canterbury Inn et The Coachman Inn, hôtels		A		x			x	x				x
48.	Canyon Creek Forest Products Ltd./Kiwa Lumber Ltd. et Yellow-head Sawmills Ltd., exploitation d'une scierie		A	x	x	x		x	x			x	x
49.	Cargill Grain Ltd./Umlin Grain Co. Ltd., exploitation d'un élévateur à grain		A	x	x		x		x			x	x
50.	Carpenter-Jackson Ltd./Division des mousses de la George N. Jackson Ltd., fabrication de produits en mousse d'uréthane et articles connexes		A					x	x				x
51.	Carrier Corp./Inmont Canada Ltd. et Inmont Presstite Ltd., fabrication de produits chimiques spéciaux		A		x	x			x	x		x	x
52.	Champlain Sept-Iles Express Inc./Cowansville Express Inc., compagnie de camionnage		R										
53.	Chloride Inc./K.S. Johnstone Corp. Ltd., Canadian Battery Corp. Ltd., et Marshall-Davidson Batteries Ltd., fabrication et commerce de batteries		A			x				x	x	x	x
54.	Chromalloy American Corp./E. Givernaud Inc. et Imperial Adjusting Office Inc., la première est une société de courtage en assurances, la seconde une société d'ajusteurs		A	x	x	x		x	x		x	x	x
55.	Ciba-Geigy Canada Ltd./Triplex Manufacturing Ltd., fabrication de produits plastiques semi-finis		A	x	x	x		x	x		x		x
56.	Claessen & Co. Ltd./Claessen Pumps Ltd., importation de pompes électriques submersibles		A	x		x	x	x					x
57.	Clopay Corp./Canadian Plastic Films Ltd., fabrication de pellicules de plastique		A									x	x
58.	Clopay Corp./Les Stores Supreme/Supreme Window Shades Ltd., fabrication de rideaux de fenêtre en tissu et en plastique		A						x				x
59.	Combustion Engineering Inc./Rector Gray Ltd., importation et assemblage d'équipements de tête de puits de pétrole et de gaz		A	x	x	x		x	x				x
60.	Concast Canada Ltd./L.R. Shrum Inc., fabrication de moules pour le coulage de l'acier		A		x	x	x		x			x	x
61.	Continental Group, Inc./Ontario Title Insurance Agency, Ltd., vente d'assurances sur les titres de propriétés immobilières		A									x	x
62.	Cosco Industries Inc./Coscan Industries Ltd., et Dexter Colour Canada Ltd., la première assemble des tampons en caoutchouc, des étiqueteuses, etc., la seconde produit des cartes-postales, des brochures, etc.		A			x			x				x
63.	Crosby Valve & Gage Co./Orr Valve Co. Ltd., production de soupapes de sûreté		A		x		x	x	x		x		x

N ^o	Acquisitions		Autorisation (A) Refus (R)	Hausse de l'emploi	Nouveaux investissements	Transformation accrue des ressources ou plus grand recours aux pièces et services canadiens	Accroissement des exportations	Participation canadienne (actionnaires, administrateurs, gestionnaires)	Accroissement de la productivité et de l'efficacité industrielles	Relèvement du développement technologique	Apport de produits nouveaux et plus variés	Effets bénéfiques en matière de concurrence	Compatibilité avec les politiques industrielles et économiques
	Requérant/entreprise visée et son secteur												
64.	Crownmark Ltd. /L'Amour Holdings Ltd., exploitation de boutiques offrant cartes de souhaits et cadeaux		A	x							x		x
65.	Dennison Manufacturing Co. of Canada Ltd./The Carter's Ink Co. of Canada Ltd., fabrication d'encre, de rubans pour machines à écrire et imprimantes d'ordinateurs, de collants, de papier carbone et de crayons-feutres		A						x		x		x
66.	Dentsply International Inc./National Refining Co. Ltd., Canadian Dental Supply Ltd., et Amalgamated Dental Co. (Canada) Ltd., vente au gros et au détail d'équipements et fournitures pour dentistes et de matériel médical		R										
67.	Dixon Pencil Co. Ltd./Eberhard Faber (Canada) Ltd., fabrication de marqueurs à l'encre, de gommes à effacer et d'élastiques		A	x		x	x		x	x	x		x
68.	Dominion Foam Corp./Able Plastics Ltd., fabrication de mousse en polyuréthane flexible		A	x	x	x			x	x			x
69.	Dresser Industries Canada Ltd./Marion Power Shovel Co. (Canada) Ltd., commerce d'équipements d'exploitation minière		A			x							x
70.	EG&G Inc./Geometrics Services (Canada) Ltd., fabrication d'instruments pour relevés géophysiques		A	x			x	x		x	x	x	x
71.	Eaton Yale Ltd./Interior Diesel & Equipment Ltd., Interior Diesel Ltd. et Cranco Rentals Ltd., vente d'équipements d'exploitation forestière		A		x				x	x		x	x
72.	Ebel, Kevin/Sunset Thermographers Ltd., impression de cartes d'invitation		A		x					x			x
73.	Echlin Manufacturing Co./Peerless Instrument Co. of Canada Ltd., fabrication d'équipements de vérification des automobiles		A	x	x	x	x		x	x	x	x	x
74.	Electromould Engineering Ltd./V-Mark Automation Ltd., fabrication d'équipements de production automatique des stylos et seringues hypodermiques		A		x		x			x	x		x
75.	Emerson Electric Co./Rosemount Instruments Ltd., vente d'instruments de mesure et de contrôle de la température, de la pression, etc.		A						x	x	x		x
76.	Emhart Corp./USM Ltd., Matthew Wylie (Canada) Ltd. et Felton Brushes Ltd., fabrication et location de machines et fournitures pour la confection de chaussures et fabrication de brosses		A	x	x		x	x	x	x	x		x
77.	Escodyne Ltd./M.J. Wood Metal Services Inc., assemblage de ventilateurs de suie et autres produits		A	x	x	x	x		x	x	x		x
78.	Excelsior Life Insurance Co./Lord Mourtbatten, Two Ambassadors et Prince of Wales, complexe d'appartements		A										

N ^o	Acquisitions												
	Requérant/entreprise visée et son secteur		Autorisation (A) Refus (R)	Hausse de l'emploi	Nouveaux investissements	Transformation accrue des ressources ou plus grand recours aux pièces et services canadiens	Accroissement des exportations	Participation canadienne (actionnaires, administrateurs, gestionnaires)	Accroissement de la productivité et de l'efficacité industrielles	Relevement du développement technologique	Apport de produits nouveaux et plus variés	Effets bénéfiques en matière de concurrence	Compatibilité avec les politiques industrielles et économiques
79.	F.H. Prince & Co. Inc./Dryden House Sales Ltd., exploitation d'un commerce par correspondance		R										
80.	FMC Corp./Marine Colloids Inc., transforme les algues marines		A	x	x	x	x	x	x				x
81.	Fabritec Canada Ltd./Fabric Care Group of Emery Industries Ltd., vente de produits chimiques pour le nettoyage à sec, de détergents, et d'adjuvants pour les produits de blanchissage et de nettoyage à sec		A	x					x				x
82.	Ferranti-Packard Ltd./British Columbia Transformer Co. Ltd., fabrication de transformateurs de poteaux		A	x	x				x	x		x	x
83.	Fiberglas Canada Ltd./Mia Manufacturing Ltd. and associates, fabrication et vente de produits chimiques, de renforts en fibre de verre, de résines en polyester et de mousse en polyuréthane		A	x	x	x			x	x	x	x	x
84.	Fiberglas Canada Ltd./Ross-Smith (Insulation) Co. Ltd., vente de produits isolants à usage industriel et de matériaux connexes		A						x			x	x
85.	Findim Investments S.A./Distribution J.B. 1975 Inc. et Empaquetage J.B. Inc., fabrication de produits alimentaires		A	x	x	x		x	x				x
86.	Fleetline Motor Parts and Equipment Ltd./SWSCO Sales Ltd., commerce de pièces d'automobiles et d'outils à usage industriel		A						x				x
87.	Follwell Underwriting Managers Ltd./M.8. Insurance Brokers Ltd., société de courtiers en assurances		A	x	x				x				x
88.	Food Research Corp. Inc./Maison Cousin Inc., fabrication de produits de boulangerie		A		x				x	x			x
89.	Francona Oil & Gas Ltd./une part de l'actif de Amoco Canada Petroleum Co. Ltd., concessions pétrolières et gazières		A	x	x			x			x		x
90.	Fraser Williams & Co. Ltd./Buckley and Kelling Computer Consultants Ltd., services d'experts-conseils à l'industrie du traitement des données		A	x	x			x			x		x
91.	Frasmet Holdings Ltd./Huntington Place, le complexe d'appartements		A										x
92.	Frasmet Holdings Ltd., et Kamato Holdings Ltd./Imperial Towers, le complexe d'appartements.		A										x
93.	Freyssinet Ltée/Potenco Inc., sous-entrepreneur de béton précontraint		A	x	x			x			x		x
94.	Fuqua Industries Inc./TCS Stores Ltd., exploitation de cinq magasins de matériel agricole		A	x							x		x
95.	GGCON Corp./K-2 Ski Canada Ltd., finition des skis alpins		A	x		x	x	x			x		x
96.	Gasboy of Canada Ltd./Bru-Der Instrument Corp. Ltd., fabrication de compteurs pour taxis		A		x	x							x

N°	Acquisitions Requérant/entreprise visée et son secteur											
		Autorisation (A) Refus (R)	Hausse de l'emploi	Nouveaux investissements	Transformation accrue des ressources ou plus grand recours aux pièces et services canadiens	Accroissement des exportations	Participation canadienne (actionnaires, administrateurs, gestionnaires)	Accroissement de la productivité et de l'efficacité industrielles	Relevement du développement technologique	Apport de produits nouveaux et plus variés	Effets bénéfiques en matière de concurrence	Compatibilité avec les politiques industrielles et économiques
97.	Gehlen, Johannes et al/C-Bar-6 Ranch Ltd., exploitation agricole	A	x	x				x				x
98.	General Crude Oil Co./une part de l'actif de Husky Oil Operations Ltd., puits de pétrole et concessions de pétrole et de gaz	A	x	x	x		x		x			x
99.	Gentilini, Raymond A./Spring Lake Lodge, camp pour touristes	A	x	x				x				x
100.	George Wimpey Canada Ltd./H.J. McFarland Construction Co., société de construction et vente de béton préparé, de bitume et de pierre concassée	A		x			x	x			x	x
101.	Golden Eagle Canada Ltd./Les Pétroles St.- Jacques M.P. Inc., vente d'essence et d'huile à chauffage	A						x				x
102.	Golden Eagle Canada Ltd./Metro Fuel Co. Ltd., Metro Equipment Ltd. et Metro Marine Transports and Terminals Ltd., vente au gros et au détail d'essence, d'huile à chauffage et de carburant pour moteurs diesels	R										
103.	Goldfields American Corp./Darius Gold Mines Inc., Alpha Gold Mines Inc. et Fervat Gold Mines Inc., concessions de mines d'or non exploitées	A	x	x	x		x	x				x
104.	Gould Inc./I-T-E Industries Ltd., fabrication d'équipements de transmission du courant électrique à haute tension et de commutation	A		x	x	x	x	x	x	x		x
105.	Granby Mining Corp./Equity Mining Corp., exploration et aménagement de concessions minières	A	x	x	x	x	x	x				x
106.	Grant Geophysical Corp./Dresser Olympic Canada Operations of Dresser Industries Inc., collecte de données sismiques pour l'industrie pétrolière	A	x	x			x		x	x		x
107.	Gulf Oil Canada Ltd./Les Pétroles Martin Ltée, distribution du mazout	A					x	x				x
108.	H.S.C. (Health Supply Centre)Ltd./une part de l'actif de Health World Ltd., Nu-Life Nutrition et Nutri-Mart Stores Ltd., onze magasins d'aliments naturels	A			x		x	x				x
109.	Haddad, Leonard et al/Jay-Zee Food Products Inc., production de boissons aux fruits	A	x	x			x	x		x	x	x
110.	Hanson Industries, Inc./Independent Products Canada Ltd., transformation de boyaux naturels pour les viandes traitées	A					x					x
111.	Hatlapa Uetersener Maschinenfabrik GmbH & Co./ Oxford Foundry & Machine Co. Ltd., fabrication d'équipements pour scieries et aciéries	A	x		x	x						x
112.	Hazel Inc./Hazel Manufacturing Co. Ltd., importation de produits en vinyle et en cuir	A	x	x	x							x
113.	Husky Oil Operations Ltd./une part de l'actif de Thomas Edward Quinn Enterprises Ltd., station-service et installations connexes	A	x	x						x		x

N°	Acquisitions												
	Requérant/entreprise visée et son secteur		Autorisation (A) Refus (R)	Hausse de l'emploi	Nouveaux investissements	Transformation accrue des ressources ou plus grand recours aux pièces et services canadiens	Accroissement des exportations	Participation canadienne (actionnaires, administrateurs, gestionnaires)	Accroissement de la productivité et de l'efficacité industrielles	Relèvement du développement technologique	Apport de produits nouveaux et plus variés	Effets bénéfiques en matière de concurrence	Compatibilité avec les politiques industrielles et économiques
114.	ITT Industries of Canada Ltd./Audionics International Inc., assemblage de commutateurs électromécaniques à bouton-poussoir et autres composantes électroniques		A										x
115.	Inductotherm Industries Inc./Magnetic Metals Ltd., fabrication de laminés pour transformateurs et moteurs électriques		A	x	x		x	x	x				x
116.	International Match (1977) Ltd./International Match Corp. Ltd., impression sur commande de pochettes d'allumettes		A	x		x	x						x
117.	Internazionale Holding Fiat S.A./Hesston Industries Ltd. et Hesston Credit Ltd., distribution d'équipements agricoles		A					x			x	x	x
118.	Ipex of Michigan Inc./The Canadian Transit Co., propriété de la partie canadienne du pont qui relie Windsor et Détroit		A					x					x
119.	J. Ray McDermott & Co. Inc./Babcock & Wilcox Canada Ltd. and associates, fabrication de génératrices à vapeur et d'équipements connexes		A	x	x	x	x	x		x	x		x
120.	James Sadler & Sons (Canada) Ltd./Canadian Pottery Ltd., fabrication de cadeaux en céramique et d'oeuvres d'art		A	x	x	x					x		x
121.	Jerry Tarasofsky & Associates Ltd./Biotron Medical Products Ltd., mise au point d'un appareil à usage médical pour le contrôle continu de la pression sanguine		A		x			x		x	x		x
122.	Johnson, Matthey & Co. Ltd./Precious Metals Division of Johnson, Matthey & Mallory Ltd., raffinage et recyclage de métaux précieux et fabrication de produits connexes		A	x	x		x	x	x				x
123.	Joy Manufacturing Co./Wheeling Industries of Canada Ltd., fabrication de divers couplages et garnitures en acier forgé		A	x	x			x					x
124.	Kanab Services Inc./Intercomp Resource Development and Engineering Ltd., recherche et services d'experts-conseils en ingénierie du profit de l'industrie pétrolière		A	x	x		x			x			x
125.	Kennametal Inc./A.C. Wickman Ltd., distribution de machines-outils et fabrication d'outils à découper en carbure		A	x	x	x	x	x		x		x	x
126.	Klinkicht, Helmut E. et Klinkicht, Charlotte/Prophet River Spruce Co Ltd., exploitation d'une scierie		A	x		x							x
127.	Kloster, Orvis et al/une part de l'actif de Bonanza Restaurant Services Ltd., comme l'équipement et les droits de distribution		A	x	x	x		x	x				x
128.	Koppers Co. Inc./Parr Industries Ltd., fabrication de collants, d'enduits, de produits de scellement et de composés de matage pour les industries de la construction et automobile		A	x	x				x		x		x
129.	L.J. Transport Ltd./L.J. Heavy Hauling Ltd., société de transport par camions		A	x									x

N ^o	Acquisitions Requérant/entreprise visée et son secteur										
		Autorisation (A) Retus (R)	Hausse de l'emploi	Nouveaux investissements	Transformation accrue des ressources ou plus grand recours aux pièces et services canadiens	Accroissement des exportations	Participation canadienne (actionnaires, administrateurs, gestionnaires)	Accroissement de la productivité et de l'efficacité industrielles	Relevement du développement technologique	Apport de produits nouveaux et plus variés	Effets bénéfiques en matière de concurrence
130.	Lambert Farms Ltd./Van den Broek "Waterton Place", exploitation agricole	A	x	x				x			x
131.	Leaf Confectionery Inc./Leaf Confections Ltd., fabrication de confiseries	A	x		x	x		x	x		x
132.	Leggett & Platt Inc./Globe Spring et Cushion Co. Ltd., fabrication de ressorts de lits et de meubles	A	x		x		x	x	x		x
133.	Lepier Management Consultants Ltd./Kates, Ltd., et Original Textiles Ltd., fabrication de vêtements féminins	A	x	x	x	x			x		x
134.	Lever Brothers Ltd./R.J. Lucas & Arthurs Ltd., production de viandes spéciales	A	x	x		x	x	x	x		x
135.	Leviten, Judith/R&A Paper Co. Ltd., commerce de gros du papier et de produits à base de papier	A									x
136.	Liquid Carbonic Canada Ltd./Sure/Arc Welding Supply (1977) Ltd., distribution de gaz industriels et de matériaux de soudure	A	x	x	x			x			x
137.	Liquid Paper Ltd./Peerless Carbon & Ribbon Co. Division of Bemis Products Trans-Canada Ltd., production de papier carbone et de rubans pour machines à écrire	A	x	x				x	x	x	x
138.	Liscombe, Dr. Ernest A.R./Phostoxin Sales of Canada Ltd., importation du fumigant chimique phostoxine, pour l'industrie céréalière	A					x				x
139.	Lonza Inc./"Airex" produits de Chemacryl Plastics Ltd., fabrication de plastiques	A		x							x
140.	Lynden Transport Inc./Fricker's Truck Service Ltd./société de transport par camions	A	x	x	x		x				x
141.	Marathon Oil Co./Pan Ocean Oil Ltd., recherche et mise en valeur de gisements pétroliers et gaziers, de dépôts d'uranium, de charbon et de certains autres minéraux	A	x	x	x		x	x	x		x
142.	Massalin, Pedro/Lodestar Farm, exploitation agricole	A				x		x	x		x
143.	Matonich, E.J./Dude Island Ressort, station touristique	A	x	x	x		x				x
144.	Melford Developments Inc./Academy Place, complexe d'appartements	A									x
145.	Michael Huber Munchen Farbenfabriken/Hostmann-Steinberg (Canada) Ltd., production d'encre d'imprimerie et d'additifs servant dans différents procédés d'imprimerie	A				x			x		x
146.	Microwave Associates Inc./Canadian Digital Communications Ltd., fabrication de composantes et de pièces à hyper-fréquence pour les installations de télécommunication	A	x						x	x	x
147.	Mitchell Corp./Mid West Abrasive of Canada Ltd., fabrication de machines à affûter et d'abrasifs	A	x		x				x	x	x

N°	Acquisitions Requérant/entreprise visée et son secteur	Autorisation (A) Refus (R)	Hausse de l'emploi	Nouveaux investissements	Transformation accrue des ressources ou plus grand recours aux pièces et services canadiens	Accroissement des exportations	Participation canadienne (actionnaires, administrateurs, gestionnaires)	Accroissement de la productivité et de l'efficacité industrielles	Relèvement du développement technologique	Apport de produits nouveaux et plus variés	Effets bénéfiques en matière de concurrence	Compatibilité avec les politiques industrielles et économiques
148.	Motherwell Bridge (Holdings) Ltd./J.E.M. Machine Works Ltd., réparation et entretien des équipements au gaz naturel	A	x	x	x		x	x		x		x
149.	Muskin Canada Ltd./Casual Furniture Division of Compact Industries Ltd., fabrication de meubles de jardin en bois de brésil et en bois blanc	A	x	x				x	x			x
150.	N.L. Industries Inc./Rucker Products Ltd., et Northern Hydraulics Ltd., commerce de composantes hydrauliques et pneumatiques pour équipements industriels, pétroliers, etc.	R										
151.	National Computer Systems Inc./Optical Scanning Corp., importation d'équipements de détection des repères et de reconnaissance des caractères	A								x		x
152.	National Enterprise Board/Aveling Barford Canada Ltd., vente d'équipements de terrassement et de moteurs à usage commercial	A			x			x			x	x
153.	National Enterprise Board/British Leyland Motors Canada Ltd., importation d'automobiles	A	x		x		x			x		x
154.	National Enterprise Board/Ferranti Packard Ltd., fabrication de transformateurs	A	x	x		x	x	x			x	x
155.	National Enterprise Board/Prestcold (North America) Ltd., importation de compresseurs de réfrigération	A								x		x
156.	Niobe Environmental Trips Ltd./Morris's Camp, station touristique	A	x									x
157.	Norox Inc./Northern Allied Supply Co. Ltd., commerce d'équipements et matériaux de soudure	A	x	x			x					x
158.	Northrup King Co./National-NK Seeds Ltd., commerce de gros des semences	A			x	x	x			x		x
159.	Norton Co./Christensen Diamond Products (Canada) Ltd., forages sous contrat et production de mèches de forage et d'évidage en diamant	A	x	x	x		x				x	x
160.	Oce-van der Grinten Finance Ltd./Hughes-Owens Ltd./ Ltée, fabrication de papiers enduits et commerce d'équipements et fournitures pour bureaux de dessin	A		x	x		x	x				x
161.	Office Overload Ltd./Retail Security Agencies Inc., Uniguard Services Ltd., et Uniguard Security Canada Ltd., agents de sécurité temporaires	A	x				x	x				x
162.	Oxford Pendaflex Canada Ltd./Adanac Paper Converters Ltd., fabrication de produits de papeterie	A	x		x			x		x	x	x
163.	Oxoid Ltd./Med-Ox Ltd. importation de bouillons de culture et de préparation de laboratoire pour les laboratoires biomédicaux	A	x	x							x	x
164.	PIC Realty Canada Ltd./Commerce House-La Maison du Commerce, edifice de bureaux	A										x

N°	Acquisitions											
	Requérant/entreprise visée et son secteur	Autorisation (A) Refus (R)	Hausse de l'emploi	Nouveaux investissements	Transformation accrue des ressources ou plus grand recours aux pièces et services canadiens	Accroissement des exportations	Participation canadienne (actionnaires, administrateurs, gestionnaires)	Accroissement de la productivité et de l'efficacité industrielles	Relevement du développement technologique	Apport de produits nouveaux et plus variés	Effets bénéfiques en matière de concurrence	Compatibilité avec les politiques industrielles et économiques
165.	P.R. Mallory & Co. Inc./Components Division of Johnson, Matthey & Mallory Ltd., fabrication de résistances et de minuteriers	A	x			x	x	x		x		x
166.	Page Petroleum Ltd./Magnolia Petroleum Ltd. et Cowzanoil Ltd., recherche, aménagement et exploitation de gisements pétroliers et gaziers	A	x	x		x	x	x				x
167.	Pandel-Bradford Inc./Compo Shoe Machinery Corp. of Canada Ltd., fabrication de semelles et importation d'équipements de fabrication de chaussures	A					x			x		x
168.	Parker Brothers Division of General Mills Canada Ltd./ une part de l'actif de National Yo-Yo Ltd., emballage de yo-yos et distribution	A	x							x		x
169.	Peeters Carpets Ltd.-Tapis Peeters Ltée, une part de l'actif de Hollytex Carpet Industries Ltd., c'est-à-dire un centre de distribution de tapis	A	x	x						x	x	x
170.	Permal (Canada) Ltd./FRP Division of Dimec Inc., fabrication de produits pour l'industrie électrique	A			x			x		x		x
171.	Peterson, W.L./Durabil Industries Ltd., fabrication d'étuis pour instruments de musique et bagages spéciaux	A	x			x		x				x
172.	Philadelphia Quartz Co./Potters Industries Ltd., fabrication de perles de verre pour la réflexion de la lumière et la finition des métaux	A					x	x	x	x		x
173.	Pisarski, Arthur J. and Pisarski, Margeret A./ Trout Lake Lodge Ltd., chalet de pêche	A	x					x				x
174.	Potters Industries Inc./Flex-O-Lite of Canada Ltd. et FOL Realty Ltd., fabrication de perles de verre pour la réflexion de la lumière et la finition des métaux	R										
175.	Precision Spring Corp./Precision Spring of Canada Ltd., fabrication de ressorts et autres pièces pour l'industrie automobile	A	x	x	x		x					x
176.	Prize Incentives (1965) Ltd./NSI Marketing Ltd., une entreprise de publi-postage qui met au point des campagnes de promotion des ventes	A		x	x		x	x		x		x
177.	Québec-Téléphone/Telephone Dorchester Inc. et Le Téléphone Rural de Beauceville Limitée, compagnies de téléphone	A	x	x				x		x		x
178.	RTE Corp./CARTE Electric Ltd., fabrication de transformateurs de distribution	R										
179.	RTE Corp. (deuxième demande)/CARTE Electric Ltd., fabrication de transformateurs de distribution	A	x	x	x	x		x		x		x
180.	Reed Lumber Co. Ltd./Leo's Lumber Ltd., vente au détail de bois de construction	A	x	x				x		x		x

N°	Acquisitions Requérant/entreprise visée et son secteur										
		Autorisation (A) Refus (R)	Hausse de l'emploi	Nouveaux investissements	Transformation accrue des ressources ou plus grand recours aux pièces et services canadiens	Accroissement des exportations	Participation canadienne (actionnaires, administrateurs, gestionnaires)	Accroissement de la productivité et de l'efficacité industrielles	Relèvement du développement technologique	Apport de produits nouveaux et plus variés	Effets bénéfiques en matière de concurrence
181.	Re-Mi Foods Inc./McLean's Food Products Ltd., production de vinaigrettes, d'huiles, de graisses préparées et de produits alimentaires divers	A	x					x		x	x
182.	Revlon Inc./Lewis-Howe Co., fabrication de médicaments en vente libre	A	x		x					x	x
183.	Reynolds Securities Inc./Baker, Weeks of Canada Ltd., société de placement	A	x		x	x	x	x	x		x
184.	Rice Truck Lines/Boychuks' Transport Ltd. and associates, sociétés de transport par camion	A		x			x	x			x
185.	Rich-SeaPak Corp./Newfoundland Quick Freeze Ltd., transformation du poisson	A	x	x	x			x			x
186.	Rokkor Industries Inc./Roberts-Gordon Appliance Corp. Ltd. et A.J. Industries (Canada) Ltd., la première fabrique des installations de chauffage, la seconde, des produits pour véhicules de transport (tambours de frein à haut rendement et systèmes de suspension)	A	x					x		x	x
187.	Roman-Barber, Michael Goeffrey/81260 Canada Ltd., construction d'outillage de précision et de divers instruments électroniques pour l'exploration géophysique et la transmission des données	A	x		x	x	x			x	x
188.	Roncar Oxygen & Supplies Ltd./Gatineau Oxygene Inc., distribution de gaz industriels, d'équipements et matériaux de soudure, de propane et d'appareils	A						x		x	x
189.	SAFT-Société des Accumulateurs Fixes et de Traction/Cipel et le Carbone Ltée, fabrication de piles pour signaux de chemins de fer, d'aides à la navigation et de systèmes de télécommunication	A	x	x	x	x	x	x			x
190.	SW (Delaware) Inc./Stowe-Woodward Co. Ltd. et Mount Hope Machinery Co. Ltd., fabrication de rouleaux utilisés dans les industries papière et du textile	A	x	x			x	x	x		x
191.	St. Joseph Explorations Ltd./Canadian Smelting and Refining (1974) Ltd., exploitation d'une raffinerie d'argent	A		x	x	x	x	x	x		x
192.	Sandoz Seed Co./National-NK Seeds Ltd., commerce de gros des semences	A			x	x				x	x
193.	Sauer, Jochen/une part de l'actif de Kenneth G. Heffel, exploitation agricole	A	x	x	x		x	x			x
194.	Schneider, Jack and Schneider, George/Cramco Alloy Sales Ltd., production de soudure	A	x	x			x	x		x	x
195.	Scott, Stephen Sinclair et al/Scott Laboratories Ltd., fabrication de tampons filtres en amiante ou non	A	x	x	x		x				x
196.	Scovill Manufacturing Co./Bellows International Ltd., fabrication d'équipements hydrauliques et pneumatiques	A	x		x					x	x
197.	Service Corp. International (Canada) Ltd./ Wray Walton Wray Inc., exploitation d'un salon funéraire	A									x

N°	Acquisitions Requérant/entreprise visée et son secteur	Autorisation (A)	Refus (R)	Hausse de l'emploi	Nouveaux investissements	Trans formation accrue des ressources ou plus grand recours aux pièces et services canadiens	Accroissement des exportations	Participation canadienne (actionnaires, administrateurs, gestionnaires)	Accroissement de la productivité et de l'efficacité industrielles	Relèvement du développement technologique	Apport de produits nouveaux et plus variés	Effets bénéfiques en matière de concurrence	Compatibilité avec les politiques industrielles et économiques
198.	Shell Canada Resources Ltd./Crows Nest Industries Ltd., produits forestiers, concessions pétrolières et gazières exploitées et intérêts dans d'importants charbonnages	A		x	x	x	x	x		x			x
199.	Sime Darby London Ltd./Norris Warming Canada Ltd., conception et installation d'équipements de chauffage, de ventilation et de conditionnement de l'air pour les navires	A				x		x					x
200.	Smith Investment Co./Belvedere Products (Canada) Ltd., assemblage sur commande de placards de cuisine et d'équipements de salon de beauté et de coiffure	A				x		x					x
201.	Société Anonyme des Automobiles Citroen/ Citroen Canada Ltd., importation d'automobiles	A							x		x	x	x
202.	Soo-Security Motorways Ltd./MacArthur and Son Ltd., entreprise de camionnage	A			x	x			x				x
203.	Sperry Rand Canada Ltd./Varian Data Machines Division of Varian Associates of Canada Ltd., commerce de mini-ordinateurs	A		x	x				x				x
204.	Standard Auto Glass Canada Ltd./P&R Company Ltd., exploitation d'ateliers de remplacement des vitres d'automobiles	A		x					x		x		x
205.	Steel Brothers Canada Ltd./Banville Building Supplies Ltd., commerce de matériaux de construction	A		x		x			x				x
206.	Steetly of Canada (Holdings) Ltd./Société Minière Gerdin Inc., droits de mine dans un dépôt de sables siliceux	A		x									x
207.	TCG Properties Ltd. and The TCG Materials Ltd./Cooke Concrete Ltd., fabrication de blocs en béton et production de béton préparé	A			x	x		x	x	x		x	x
208.	Tenneco Inc./Monroe Auto Equipment Co. of Canada Ltd., fabrication d'amortisseurs	A		x		x	x		x		x		x
209.	Texaco Canada Ltd./Lowry Fuels Ltd., distribution de mazout	A						x	x				x
210.	The Continental Insurance Co./Swett & Crawford Insurance Agency Ltd., réassurance des propriétés et des risques d'accidents	A										x	x
211.	The Continental Jade Ltd./New World Jade Ltd., extraction et taille du jade	A				x			x				x
212.	The Dexter Corp./Gibco of Canada Ltd., Micro Can Research Ltd., et The Mogul Corp. of Canada Ltd., fabrication de produits de diagnostic clinique et de produits chimiques pour le traitement de l'eau	A				x				x			x
213.	The Newell Manufacturing Co. Ltd./Dixon Red Devil Ltd., fabrication d'accessoires et outils de peintre	A		x		x		x			x	x	x
214.	The Pacific Inc./Fuji Trading Co. Ltd., importation d'aliments japonais, de matériel culinaire et de porcelaine	A		x	x	x	x	x					x

N°	Acquisitions Requérant/entreprise visée et son secteur											
		Autorisation (A) Refus (R)	Hausse de l'emploi	Nouveaux investissements	Transformation accrue des ressources ou plus grand recours aux pièces et services canadiens	Accroissement des exportations	Participation canadienne (actionnaires, administrateurs, gestionnaires)	Accroissement de la productivité et de l'efficacité industrielles	Relèvement du développement technologique	Apport de produits nouveaux et plus variés	Effets bénéfiques en matière de concurrence	Compatibilité avec les politiques industrielles et économiques
215.	The Risdon Manufacturing Co./Calumet Plastics (Canada) Ltd., assemblage de contenants pour produits de beauté	A			x			x				x
216.	The Signal Companies Inc./UOP Manufacturing Ltd. and associates, fabrication de tubes en cuivre, de produits en bois, de tuyaux métalliques et construction d'usines pétrolières et pétrochimiques	A	x	x	x	x	x			x		x
217.	The Southland Corp. (Canada) Ltd./N.B. Childs Investments Ltd., Shop 'N' Bag Convenience Stores Ltd. et une part de l'actif de Norman Child & Co. Ltd., exploitation de dix magasins d'aliments cuisinés	A	x	x	x		x					x
218.	The Times Mirror Co./M. Grumbacher of Canada Ltd., importation et fabrication de fournitures pour artistes	A						x				x
219.	Thomas J. Lipton/une part de l'actif de Martin & Robertson Ltd., Delta Food Processors Ltd. et Robertson Administration Ltd., notamment un centre de préparation de produits à base de riz et de céréales	A	x	x	x					x		x
220.	Thousand Trails Inc./Aquadel Acres, camp pour caravanes	A	x	x						x		x
221.	Thunderbrick Ltd./Estevan Brick Division of Pe Ben Industries Ltd., fabrication de briques	A	x	x		x		x				x
222.	Tintoria Holdings Ltd./Supreme Thread Ltd., importation de fil de coton	A								x	x	x
223.	Trans Union Corp./Atlas Bolt & Screw Co. Canada Ltd., commerce d'attaches métalliques de blindage	A	x		x							x
224.	Trans Union Corp./Rochester Instrument Systems Ltd. et Fox Brothers Ltd., fabrication d'équipements électroniques à corps solide et d'appareils connexes d'affichage de l'information	A	x	x	x	x				x		x
225.	Trans Union Systems Corp./Toronto Credits Ltd. agence de crédit	R										
226.	Travelers Acceptance Corp. Ltd./une part de l'actif de Travelers Acceptance Corp., notamment les comptes à recevoir et les immobilisations	A		x	x		x		x			x
227.	Tricil Ltd.-Tricil Ltée/Instant Waste Removal Ltd., collecte des déchets solides	A						x	x			x
228.	Turner & Newall Industries Inc./Hunt Chemical Canada Ltd., importation de produits chimiques pour la photographie, l'imprimerie et la copie	A									x	x
229.	Two Seasons Inc./Mont Cascades Ski Lifts Ltd., exploitation d'une station de ski	A		x					x			x
230.	Union Carbide (Canada) Ltd./Apex Bio-Resources Ltd., production d'aliments pour poissons à usage commercial et élevage du saumon	A	x	x	x	x	x	x	x			x

N ^o	Acquisitions Requérant/entreprise visée et son secteur	Autorisation (A) Refus (R)	Hausse de l'emploi	Nouveaux investissements	Transformation accrue des ressources ou plus grand recours aux pièces et services canadiens	Accroissement des exportations	Participation canadienne (actionnaires, administrateurs, gestionnaires)	Accroissement de la productivité et de l'efficacité industrielles	Relèvement du développement technologique	Apport de produits nouveaux et plus variés	Effets bénéfiques en matière de concurrence	Compatibilité avec les politiques industrielles et économiques
231.	Union Carbide Canada Ltd./Campbell Films Ltd., fabrication de pellicules en polyéthylène à faible densité	A		x			x	x		x		x
232.	V.S. Services Ltd./AAA Coffee Service Ltd., service de café dans les bureaux	A	x	x	x			x		x		x
233.	Valentine, Robert F. Jr. et al/New American Coin Lock Ltd., location de fermetures pour toilettes payantes	A	x					x				x
234.	Victoria Wood Development Corp. Inc./Manors of Brandywine, aménagement immobilier	A	x	x								x
235.	Ward's Natural Science Establishment Inc./Arbor Scientific Ltd., commerce de fournitures et équipements de laboratoires biologiques, géologiques et chimiques	A			x			x				x
236.	Wasser & Winters Co./Pacific Simpson Lumber Ltd., achat et revente de bois de sciage et de pâte à papier	A	x	x		x						x
237.	Westinghouse Canada Ltd./Ampere Electric Ltd., vente d'équipements électriques	A	x	x	x			x				x
238.	William Collins Sons & Co. (Canada) Ltd./Robert Blaney Ltd., commerce de livres brochés	A	x					x				x
239.	Wimpey Homes Ltd./City Centre (London) Ltd., société immobilière de porte-feuille	A					x					x
240.	Winlock Veneer Co. Inc./Fabris Lumber Ltd., exploitation d'une entreprise d'abattage et de sciage du bois	A	x	x	x							x
241.	Winterthur Swiss Insurance Co./CNA Assurance Co. et Canadian Premier Life Insurance Co., compagnies d'assurance-accidents et d'assurance-vie	A	x		x		x	x		x	x	x
242.	Wometco Enterprises Inc./Gaden's Ltd., embouteillage de boissons gazeuses	A		x				x			x	x
243.	Y&S Candies Inc./Fred Thompson Sales Ltd., distribution de bonbons et de biscuits	A					x			x	x	x
244.	Y&S Candies Inc./Fred Thompson Sales Ltd., distribution de bonbons et de biscuits (la présente demande résulte d'un changement du contrôle de la Y et S Candies Inc.)	A			x		x					x
245.	Yovanovich, Milan C./Kingstube Ltd., fabrication de tubes en papier pour les rouleaux de tissu et de papier	A	x	x								x
246.	Zygomalas, Dr. Emanuele/Euro-West Importers Ltd., importation d'ustensiles de cuisine	A		x			x					x
247.	B0698 Canada Ltd./Orange Julius Sales Co. (Canada) Ltd., concession en exclusivité de restaurants "Orange Julius"	A	x	x	x		x					x
248.	81346 Canada Ltd./Euclid Canada Division of White Motor Corp. of Canada, fabrication de camions tout terrain	A	x	x	x	x		x		x	x	x

N°

Acquisitions
Requérant/entreprise
visée et son secteur

		Autorisation (A) Refus (R)	Hausse de l'emploi	Nouveaux investissements	Transformation accrue des ressources ou plus grand recours aux pièces et services canadiens	Accroissement des exportations	Participation canadienne (actionnaires, administrateurs, gestionnaires)	Accroissement de la productivité et de l'efficacité industrielles	Relevement du développement technologique	Apport de produits nouveaux et plus variés	Effets bénéfiques en matière de concurrence	Compatibilité avec les politiques industrielles et économiques
249.	81642 Canada Ltd./Compro Canadian Computer Products Ltd., fabrication de fournitures pour le traitement des données	A	x	x				x			x	x
250.	85918 Canada Ltd./Dynaflair Corp. Ltd., fabrication de clôtures de sécurité à entrée amovible	A		x		x		x				x
251.	103112 Production Ltd./Jet-Lube of Canada Ltd., fabrication de lubrifiants et de produits de scellement à usage industriel	A	x		x	x	x			x		x
252.	313494 Ontario Ltd./Automotive Fibreglass Manufacturing Ltd., fabrication de composantes en fibre de verre pour l'industrie automobile	A	x			x		x				x

ANNEXE D

LISTE ALPHABETIQUE DES PROPOSITIONS DE NOUVELLES ENTREPRISES AUTORISEES ET REFUSEES
AVANTAGES APPRECIABLES POUR LE CANADA RESUMES SELON LES PRINCIPAUX
FACTEURS D'APPRECIATION

ANNEE FINANCIERE 1977/78

N°	Requérant/nouvelle entreprise en nature de la nouvelle entreprise	Autorisation (A) Refus (R)	Hausse de l'emploi	Nouveaux investissements	Transformation accrue des ressources ou plus grand recours aux pièces et services canadiens	Accroissement des exportations	Participation canadienne (actionnaires, administrateurs, gestionnaires)	Accroissement de la productivité et de l'efficacité industrielles	Relevement du développement technologique	Apport de produits nouveaux et plus variés	Effets bénéfiques en matière de concurrence	Compatibilité avec les politiques industrielles et économiques
1.	ADK Export Corp./ADK Pressure Equipment Ltd., importation d'assécheurs d'air	A	x	x	x		x					x
2.	ARP Instruments Inc./ARP Instruments Canada Ltd., commercialisation de synthétiseurs de musique	A	x	x	x							x
3.	Adcock-Ingram Ltd./Epiom International, fabrication de produits chimiques spéciaux	A	x	x		x						x
4.	Agency Rent-A-Car System Ltd./Agency Rent-A-Car System Ltd., location d'automobiles pour de courtes périodes	A	x	x	x						x	x
5.	Agrar Produkte Vertriebs GmbH & Co. KG et Can-Agrar Products Ltd./Reggie's Fries, transformation des pommes de terre	A	x	x	x		x		x			x
6.	Alberta Industrial Mustard Co. Ltd./Alberta Industrial Mustard Co. Ltd., transformation des graines de moutarde	A	x	x		x	x					x
7.	Albertsson, Stig/Asco Canada Ltd., fabrication de glissoires pour utilisation dans les centres de ski alpin durant l'été	A	x	x	x							x
8.	Allibert Exploitation S.A. et 85413 Canada Ltée/Ltd./Allibert Industries Ltée, fabrication de contenants à poissons	A	x	x	x							x
9.	Alphatype Corp./Alphatype Canada Ltd., vente d'installations de photocomposition	A	x	x	x			x		x		x
10.	Amdahl Corp./Amdahl Corp., commercialisation d'ordinateurs de grande taille	A	x	x	x		x	x		x	x	x
11.	American Coldset Corp./ACC Canada Ltd., fabrication de mèches de forage et évidage en diamant	A	x	x	x			x			x	x
12.	Amicon Canada Ltd./Amicon Canada Ltd., commercialisation d'équipements de filtrage par membrane et d'adhésifs en époxy	A	x	x			x	x				x
13.	Andean International (Canada) Ltd./Andean International (Canada) Ltd., importation d'huiles pour l'assaisonnement des aliments et boissons gazeuses	A	x				x	x				x
14.	Anderson Jacobson Canada Ltd./Anderson Jacobson Canada Ltd., importation d'équipements informatiques périphériques	A	x	x	x		x					x
15.	Annapolis Valley Ready Mix Ltd./Annapolis Valley Ready Mix Ltd., production de béton préparé	A	x	x				x				x
16.	Applied Data Research, Inc./ADR Canada Ltd., vente de logiciels spéciaux	A	x	x								x
17.	Arnold Garber & Co. (Pty) Ltd./Arnold Garber et Co., services d'experts-conseils en informatique	R										
18.	Arnold Goldstein Ltd./Arnold Goldstein Ltd., importation de pièces de chaussures	R										
19.	Arthur Bartfeld Group Ltd./Arthur Bartfeld (Vancouver) Ltd., négociants et courtiers en fourrures	A	x	x	x	x					x	x

N ^o	Requérant/nouvelle entreprise en nature de la nouvelle entreprise	Autorisation (A) Refus (R)	Hausse de l'emploi	Nouveaux investissements	Transformation accrue des ressources ou plus grand recours aux pièces et services canadiens	Accroissement des exportations	Participation canadienne (actionnaires, administrateurs, gestionnaires)	Accroissement de la productivité et de l'efficacité industrielles	Relevement du développement technologique	Apport de produits nouveaux et plus variés	Effets bénéfiques en matière de concurrence	Compatibilité avec les politiques industrielles et économiques
20.	Asahi Chemical Industry Co. Ltd./Asahi Chemical Industry Canada Ltd., vente de technologie et d'équipements d'échange d'ions	A	x	x	x		x	x	x		x	x
21.	Asselin, Benoît, Boucher, Ducharme, Lapointe Inc. et Société Française d'Etude d'Installations Sidérurgiques, S.A./ABBDL/SOFRESID Inc., services spécialisés d'experts-conseils en ingénierie	A	x	x			x		x			x
22.	Assurance-Compagniet Baltica-Skandinavio, AB/Baltica-Skandinavia Insurance Company of Canada/La Compagnie d'Assurance Baltica-Skandinavia du Canada, assurance et réassurance à l'exception des assurances-vie directes	A	x	x	x		x				x	x
23.	Atwood Richards Inc./Atwood Richards Canada Ltd., commerce de stocks excédentaires de fabricants pour fins publicitaires des médias, des hôtels, et des agences de voyage	A	x	x	x	x	x					x
24.	Audio Research, Inc./Sessions Records Ltd., fabrication de disques, de bandes magnétiques et vente par correspondance	A	x	x	x		x			x		x
25.	Auto-Suture Canada Ltd./Auto-Suture Canada Ltd., distribution d'appareils chirurgicaux et médicaux	A	x		x		x		x			x
26.	Ayotte, Lise G., et al/Century 21 Refreshment Services Limited, livraison de café et de boissons aux établissements commerciaux et industriels	A	x	x	x		x				x	x
27.	B&M Track Service Ltd./B&M Track Service Ltd., construction et réparation de voies de chemins de fer pour les secteurs public et privé	A	x	x	x		x	x			x	x
28.	Baldwin Cooke Co./Baldwin Cooke Co., vente d'agendas pour hauts dirigeants	A	x	x	x							x
29.	Becher, Alfred Richard et al/Torona Fabrics Ltd., production de tissus pour rideaux, draperies et vêtements de dessus	A	x	x		x	x					x
30.	Behrouzan, Mahmoud/Behrouzan and Associates Co. Ltd., services d'experts-conseils en ingénierie	A	x	x								x
31.	Berendsohn, Guenther/Berendsohn of Canada Ltd., production d'articles publicitaires et de cadeaux	A	x	x	x	x						x
32.	Berner, Albert/Berner Fastener Co. Ltd., emballage d'attaches	A	x	x	x		x			x		x
33.	Bernstein, Martin S./Canadian Computercraft Ltd., vente de canevas à impression informatisée	A	x	x			x			x		x
34.	Bienenfeld Industries Inc./Bienenfeld Industries of Canada Ltd., distribution de verre décoratif de couleur et de produits connexes	A	x	x						x		x
35.	Big K Drilling of Canada Ltd./Big K Drilling of Canada Ltd., forage pétrolier	A	x	x								x
36.	Blue Grass Industries Inc./Blue Grass Industries Inc., fabrication de maillots de bain et de sous-vêtements pour hommes	A	x	x	x							x

N ^o	Requérant/nouvelle entreprise en nature de la nouvelle entreprise	Autorisation (A) Refus (R)	Hausse de l'emploi	Nouveaux investissements	Transformation accrue des ressources ou plus grand recours aux pièces et services canadiens	Accroissement des exportations	Participation canadienne (actionnaires, administrateurs, gestionnaires)	Accroissement de la productivité et de l'efficacité industrielles	Relevement du développement technologique	Apport de produits nouveaux et plus variés	Effets bénéfiques en matière de concurrence	Compatibilité avec les politiques industrielles et économiques
37.	Brimhall, James and Di Spirito, Arthur/ James and James and James Ltd., fabrication de bijoux de fantaisie	A	x	x	x		x					x
38.	Broderna Oddsberg AB/Broderna Oddsberg (Canada) Ltd., fabrication d'étaux et usinage	A	x	x		x						x
39.	Bruno Wessel Ltd./Bruno Wessel Ltd., importation de crampons agglomérés pour pneus et de produits agglomérés spéciaux	A	x	x			x			x	x	x
40.	CH2M Hill Canada Ltd./CH2M Hill Canada Ltd., services d'experts-conseils en ingénierie	A	x	x	x			x				x
41.	Calan AG/Omega Canada Plastics Ltd., fabrication de contenants rigides en plastique pour les industries de la boisson et du lait	A	x	x	x	x	x			x		x
42.	CAMP Systems of Canada Ltd., et McLaughlin Enterprises Ltd./CAMP Systems of Canada Ltd., services d'examen informatisé pour l'entretien des avions	A	x	x	x		x		x	x	x	x
43.	Capper-Neill Ltd./Capper-Neill International (Canada) Ltd., conception ou construction d'usines alimentaires, pétrolières, gazières et chimiques	R										
44.	Catalyst Technology Inc./Catalyst Technology (Canada) Ltd., installation et remplacement de catalyseurs pour les industries chimiques et les raffineries	A	x	x	x		x	x	x			x
45.	Cedar Beach Enterprises, Inc./Cedar Beach Resort, formation de spécialistes en santé mentale pour les services communautaires	A	x			x			x	x		x
46.	Cellin Manufacturing Inc./Cellin Manufacturing Inc., fabrication d'isolants en fibres de cellulose	A	x	x	x		x			x		x
47.	CEMCO Products Inc./CEMCO Products Ltd., fabrication de tuyaux pré-isolés	A	x	x				x		x		x
48.	Centre Industrial Uni Canado-Italien C.I.U.C.I. Ltée/Centre Industrial Canado-Italien C.I.U.C.I. Ltée, gestion d'installations où les sociétés italiennes exposeront et vendront leurs produits	A	x	x			x			x		x
49.	Cerite Investments Ltd./Cerite Investments Ltd., assemblage de carnets de bons d'achat	A	x	x	x		x					x
50.	Cerwin-Vega, Inc./Cerwin-Vega Canada Ltd., importation de hauts-parleurs stéréophoniques à haute fidélité	A	x	x								x
51.	Chabanon, Jean Maurice/Chabanon Enterprises, vente de produits à base d'herbes médicinales	A	x	x	x	x						x
52.	Chase International (Holdings) Ltd./Chase International (Holdings) Ltd., agents d'expédition	A	x	x	x						x	x
53.	ChemLawn Corp./ChemLawn Corp. entretien des pelouses résidentielles, commerciales, et industrielles	A	x	x	x							x
54.	Cheviot International Corporation Pty. Ltd./Cheviot Wheels (Canada) Ltd., fabrication de roues d'automobiles en alpage d'aluminium, de composantes et d'accessoires	A	x	x		x						x

N°	Requérant/nouvelle entreprise en nature de la nouvelle entreprise	Autorisation (A) Refus (R)	Hausse de l'emploi	Nouveaux investissements	Transformation accrue des ressources ou plus grand recours aux pièces et services canadiens	Accroissement des exportations	Participation canadienne (actionnaires, administrateurs, gestionnaires)	Accroissement de la productivité et de l'efficacité industrielles	Relevement du développement technologique	Apport de produits nouveaux et plus variés	Effets bénéfiques en matière de concurrence	Compatibilité avec les politiques industrielles et économiques
55.	Chic-O-Roll Ltd./Chic-O-Roll (Canada) Ltd., fabrication de mets chinois congelés	A	x	x	x		x			x	x	x
56.	Cirrus Investments Inc./Cirrus Investments Inc., vente d'équipements pour ateliers d'entretien	A	x	x				x				x
57.	Cochrane Tool & Design Ltd./Castec Foundries, fabrication de moules en acier gris et ductiles	A	x	x	x	x	x	x	x			x
58.	Colombo Prosciutto Corp./Colombo Prosciutto Corp., préparation de viandes de qualité	A	x	x	x		x			x		x
59.	Columbia Helicopters Inc./Jewel Timber Ltd., exploitation forestière par hélicoptères lourds	A	x	x	x		x	x	x			x
60.	Comcraft Services Ltd./Comcraft Services Ltd., repérage et promotion des exportations de biens et de services	A	x	x	x	x						x
61.	Comdisco Canada Ltd./Comdisco Canada Ltd., vente, location et courtage d'équipements informatiques usagés	A	x	x	x		x	x		x	x	x
62.	Comfin (Commodity & Finance) Co. Ltd./Comfin Commodities Inc., courtage et importation de sucre pour les raffineries	A	x							x	x	x
63.	Commercial Lighting Products (Canada) Ltd./World Chemical Products Division, distribution de produits chimiques nettoyants et préservants	A	x	x	x							x
64.	Compact Carpets Ltd./Compact Carpets Ltd., fabrication de tapis bordés pure laine	A	x	x		x				x	x	x
65.	Cooper, Paul Fenimore Jr./Herschel Island Transport Ltd., nolisage de petits navires	A	x	x			x					x
66.	Corporation Internalgue/Corporation Internalgue, traitement des algues	A	x	x	x	x	x		x		x	x
67.	Creative Marketing Consultants of North America Inc./CMC of Canada Ltd., vente de services aux clubs automobiles	A	x	x								x
68.	D.H.L. International Express Ltd./D.H.L. International Express Ltd., transport de documents et de renseignements commerciaux urgents	A	x	x			x				x	x
69.	DIB "Kanada-Petrol" Erdöl GmbH/DEB Explorations Ltd., formulation et commerce de substances de forage pétrolier et gazier et exploitation des gisements	A		x			x				x	x
70.	Daniel E. Noonan, Inc./Daniel E. Noonan, Inc., courtage de devises étrangères pour les banques canadiennes	A	x	x				x			x	x
71.	Deliswiss Ltd./Deliswiss Ltd., préparation de mets fins	A	x	x	x		x				x	x
72.	Delux Marketing Inc./Delux Marketing Inc., importation d'appareils de cuisine en acier inoxydable	R										
73.	Deoram, Deochand/Spring Hill Garments, confection	A	x	x								x
74.	Derain, Claude, and La Société de Forgeage de Rive de Gier/Forges H.P.C. Ltée, fabrication de billettes percées	A	x	x	x	x	x	x	x	x		x

N°	Requérant/nouvelle entreprise en nature de la nouvelle entreprise	Autorisation (A) Refus (R)	Hausse de l'emploi	Nouveaux investissements	Transformation accrue des ressources ou plus grand recours aux pièces et services canadiens	Accroissement des exportations	Participation canadienne (actionnaires, administrateurs, gestionnaires)	Accroissement de la productivité et de l'efficacité industrielles	Relevement du développement technologique	Apport de produits nouveaux et plus variés	Effets bénéfiques en matière de concurrence	Compatibilité avec les politiques industrielles et économiques
75.	Didax Global Ltd./Didax Educational Materials (Canada) Ltd., importation d'aides à l'enseignement, sauf les manuels	A								x		x
76.	Documation Inc./Documation Ltd. of Canada, distribution d'équipements informatiques périphériques	A	x	x			x					x
77.	Dravo of Canada Ltd./Dravo of Canada Ltd., fabrication de grilles pour planchers sans cloison	A	x	x	x	x	x	x		x	x	x
78.	Dunlop Australia Ltd./Ansell International (Canada) Ltd., importation de gants en caoutchouc à usage industriel et domestique	A	x	x	x		x				x	x
79.	Duraform Concrete Systems Ltd./Medalist Athletics Canada Ltd., gestion d'un établissement sportif et distribution d'équipements de sport	A	x	x	x		x					x
80.	E&B Explorations Ltd./E&B Explorations Ltd., exploration axée sur l'uranium et d'autres minéraux	A	x	x	x		x					x
81.	Earmold Design Inc./Earmold Design (Canada) Ltd., fabrication d'embouts auriculaires moulés pour prothèses auditives	A	x	x	x		x		x			x
82.	Earth Sciences Inc./ESI Resources Ltd., extraction d'uranium de l'acide phosphorique aux fins de l'industrie des engrais chimiques	A	x	x	x	x		x	x	x		x
83.	Eisenwerk Weserhutte A.G./Weserhutte (Canada) Ltd., services d'ingénierie et contrats liés à la construction d'installations pour la manutention du minerai et du charbon	A	x	x	x	x	x		x		x	x
84.	Electro-Harmonix, Inc./Electro-Harmonix Canada Ltd., distribution d'accessoires de musique électroniques	A	x	x								x
85.	Elu Machinery Ltd./Elu Machinery Ltd., importation de machines pour le découpage de l'aluminium et le refoulement du plastique	A	x	x			x			x	x	x
86.	Encyclopaedia Britannica Publications Ltd./Holly Hill Fashions of Canada Ltd., vente à domicile de bijoux, vêtements et meubles à usage domestique	A	x	x	x		x	x			x	x
87.	Etablissements P. Gautier, S.A./Ameublement P. Gautier Inc., fabrication de meubles pour enfants	A	x	x		x				x		x
88.	Eurotherm Corp./Eurotherm Corp., vente d'appareils électroniques de contrôle de la température et d'enregistreurs électroniques imprimants	A	x									x
89.	Exploration Logging Inc./Exploration Logging Canada Ltd., services de géologie appliquée pour les gisements de pétrole	A	x	x					x		x	x
90.	F. Jay Corp./Jay Retail Systems Ltd., distribution de caisses enregistreuses électroniques	A	x					x				x

N ^o	Requérant/nouvelle entreprise en nature de la nouvelle entreprise	Autorisation (A) Refus (R)	Hausse de l'emploi	Nouveaux investissements	Transformation accrue des ressources ou plus grand recours aux pièces et services canadiens	Accroissement des exportations	Participation canadienne (actionnaires, administrateurs, gestionnaires)	Accroissement de la productivité et de l'efficacité industrielles	Relevement du développement technologique	Apport de produits nouveaux et plus variés	Effets bénéfiques en matière de concurrence	Compatibilité avec les politiques industrielles et économiques
91.	Family Leisure Centres of Canada Ltd./ Family Leisure Centres of Canada Ltd., construction et exploitation d'un parc d'amusement familial	A	x	x	x		x			x	x	x
92.	Ferme Lavaysse Ltée/Ferme Levaysse Ltée, achat, élevage et vente de bovins	A	x	x			x	x		x		x
93.	Finetape Canada Ltd./Finetape Canada Ltd., fabrication de bandes magnétiques	A	x	x		x	x				x	x
94.	Flexvent Ltd./Flexvent Ltd., fabrication de tuyaux de ventilation flexibles de grand diamètre	A	x	x	x	x	x				x	x
95.	Flow Laboratories Inc./Flow Laboratories Inc., distribution de produits biomédicaux	A	x	x				x		x		x
96.	Fluor Oil and Gas Ltd./Fluor Oil and Gas Ltd., exploration, aménagement et exploitation de gisements pétroliers et gaziers	A	x	x	x		x		x			x
97.	Fox Pool Corp./Fox Pool Canada Ltd., commerce de piscines et d'accessoires connexes	A	x	x	x		x					x
98.	Fraser, Watson Actuaries Ltd./Fraser Watson Actuaries Ltd., services d'actuariat	A	x				x			x	x	x
99.	Gala Films Ltd./Gala Films (Canada) Ltd., distribution de longs métrages produits en Inde	A	x	x	x			x				x
100.	Gemini Inc./Gemini Inc., commerce de lettres en plastique pour enseignes	A	x	x								x
101.	Geomex Minerals Ltd./Geomex Minerals Ltd., exploration et mise en valeur de gisements minéraux (surtout d'uranium)	A	x	x	x		x					x
102.	Geomex Resources Ltd./Geomex Resources Ltd., financement d'explorations minières	A	x	x	x		x					x
103.	GIB Laboratories Inc./GIB Laboratories Inc., services d'examen clinique pour les assureurs	A	x	x				x				x
104.	Golay Buchel & Cie SA/Golay Buchel & Co. (Canada) Ltd., importation de perles, bijoux et produits connexes	A	x	x						x	x	x
105.	Goodstein, Francine R./B. Good Diamond and Jewellery Exchange, ventes au détail de diamants, de bijoux en or et de cadeaux	A	x	x								x
106.	Granges AB/Scandia Plate Ltd., importation de plaques en acier	R										
107.	Graser, Sergio/Roalg Ltd., fabrication de bijoux en métaux précieux (chaînes)	A	x	x		x		x		x		x
108.	Grumman International Inc./Grumman International Inc., services de vente et de liaison	A		x	x				x	x		x
109.	Gusdorf Corp. et Forguis Holdings Inc./Gusdorf Canada Ltd., vente et assemblage ultérieur de meubles pour téléviseurs et autres étagères	A	x	x			x					x
110.	Guyon, Michel/Projetude Consultants Inc., services d'experts-conseils pour l'aménagement des zones résidentielles	A	x	x			x			x		x

N°	Requérant/nouvelle entreprise en nature de la nouvelle entreprise	Autorisation (A) Refus (R)	Hausse de l'emploi	Nouveaux investissements	Transformation accrue des ressources ou plus grand recours aux pièces et services canadiens	Accroissement des exportations	Participation canadienne (actionnaires, administrateurs, gestionnaires)	Accroissement de la productivité et de l'efficacité industrielles	Relèvement du développement technologique	Apport de produits nouveaux et plus variés	Effets bénéfiques en matière de concurrence	Compatibilité avec les politiques industrielles et économiques
111.	HBOG Uranium Ltd./HBOG Uranium Ltd., exploration d'uranium	A	x	x	x		x		x			x
112.	H.J. Newport Ltd./H.J. Newport Ltd., fabrication de pâtisseries congelées	A	x	x	x			x				x
113.	H.P. Hood Inc./H.P. Hood Canada Ltd., contrôle de la fabrication des yogourts congelés	A	x	x	x				x	x	x	x
114.	Haley, George D. et DePree, Bruce E./R.C. Metals (Canada) Ltd., production de blocs en ferrosilicium liés	A	x	x	x					x	x	x
115.	Haley Industries Ltd. et The Bendix Corp./Metallurgie Farnham Inc./production de moules souples en acier	A	x	x	x	x	x	x			x	x
116.	Hall, Douglas G./Evelyn Wood Reading Dynamics, enseignement de la lecture accélérée	A	x							x		x
117.	Hallite Minns Ltd./Hallite Minns Ltd., distribution de joints pour équipements hydrauliques	A	x	x			x				x	x
118.	Halton OY/Oston Ltd., fabrication de comptoirs, portails et portes pour les détaillants et de produits en tôle pour l'industrie de la construction	A	x	x	x	x				x		x
119.	Handley, Lynnette Turner and Borthwick, Margaret/Dance Fit Ltd., services récréatifs	A	x	x			x					x
120.	Headmaster Holding Corp./Société d'exploitation Forestière Forbec Ltée, exploitation d'une forêt, d'une scierie et d'un atelier de rabotage	A	x	x	x							x
121.	Hennessy Americas Inc./Hennessy Americas Inc., vente d'équilibreur de roues d'automobiles et de changeurs de pneus	R										
122.	Herdwise Ltd. et Mr. Orton Eby/Herdwise (Canada) Ltd., consultation d'éleveurs, commerce du bétail et du sperme de taureau	A	x	x		x	x			x		x
123.	Hoffman, Franz/Sonax Industrial Products Ltd., fabrication de cires pour automobiles, bateaux et skis	A	x	x						x	x	x
124.	Hoffman, Lawrence et al/Admiral Optical Inc., fabrication de lunettes	A	x	x							x	x
125.	Hollander, Harold/Canadian Hollander Machinery Inc., achat, reconstruction et vente d'équipements de production nouveaux et usagés	A	x	x			x			x		x
126.	Holmsten Ice Rinks Inc./Holmsten Ice Rinks Inc., assemblage d'équipements de réfrigération des patinoires et accessoires connexes	A	x	x	x		x		x	x	x	x
127.	Home Office Reference Laboratory Inc./Head Office Reference Laboratory Ltd., essais et analyses cliniques	A	x	x				x			x	x
128.	Hugin Kassaregister AB/Hugin Cash Register Ltd., importation de caisses enregistreuses	A	x	x	x		x			x		x
129.	Hunt Valve Co. Inc/Hunt Valve Co. (Canada) Inc. distribution de valves pneumatiques et hydrauliques et de cylindres aux fins de l'industrie lourde	A	x	x						x		x

N ^o	Requérant/nouvelle entreprise en nature de la nouvelle entreprise	Autorisation (A) Refus (R)	Hausse de l'emploi	Nouveaux investissements	Transformation accrue des ressources ou plus grand recours aux pièces et services canadiens	Accroissement des exportations	Participation canadienne (actionnaires, administrateurs, gestionnaires)	Accroissement de la productivité et de l'efficacité industrielles	Relevement du développement technologique	Apport de produits nouveaux et plus variés	Effets bénéfiques en matière de concurrence	Compatibilité avec les politiques industrielles et économiques
130.	Hurlburt, C.C. et al/The Brown County Peddler Ltd., fabrication de cadeaux et d'objets décoratifs	A	x	x		x						x
131.	Husband's Shipyards Ltd et Shelley Machine and Marine Inc./Husband's Mechanical and Welding Service Ltd., usinage et soudure sur place	A	x	x	x		x	x	x			x
132.	Hydrolabs Inc./Hydrolabs Canada Ltd., distribution de produits chimiques textiles	A	x	x							x	x
133.	Hy-Gain Electronics Corporation/Hy-Gain Electronics Canada Ltd., importation de radios et d'équipements connexes	A	x	x	x		x			x	x	x
134.	Ichabod Management Services Ltd. et al/Hopkins Bay Management, services administratifs pour la clinique de Fort Frances	A	x	x			x	x				x
135.	Ice Show Associates Ltd./Ice Show Associates Ltd., promotion des spectacles de patinage	A	x	x	x							x
136.	Intel Semiconductor Corp./Intel Semiconductor Corp. of Canada, importation de composantes électroniques perfectionnées et location de mémoires complémentaires	A	x	x	x		x	x		x	x	x
137.	International China Co. Inc./Yamaka International (Canada) Inc., importation de produits en porcelaine, en faïence, en porcelaine opaque, et en grès	R										
138.	Isca Electronics (Canada) Ltd./Isca Electronics (Canada) Ltd., fabrication d'installations de pesée en continu	A	x	x		x						x
139.	J.C.A. Canada Inc./J.C.A. Canada Inc., distribution d'appareils de polissage et de taille des bijoux	A	x	x		x						x
140.	J.C. Decaux Bus Shelters & Advertising Ltd./J.C. Decaux Bus Shelters & Advertising Ltd., panneaux publicitaires extérieurs	A	x	x	x		x			x	x	x
141.	J.H. Bennett and Co. Inc./J.H. Bennett and Co. Canada Inc., vente d'équipements à énergie fluide et accessoires connexes	A	x	x								x
142.	Jean Pierre Products (Canada) Inc./Jean Pierre Products (Canada) Inc., importation de cosmétiques et de produits hygiéniques féminins	A	x	x	x	x						x
143.	Jodi Energy Resources Ltd./Jodi Energy Resources Ltd., exploration, aménagement et exploitation de gisements pétroliers et gaziers	A	x	x	x		x					x
144.	John Cotton (Mirfield) Ltd./John Cotton (Mirfield) Ltd., fabrication de matériaux rembourrage	A	x	x	x					x		x
145.	John Thomas Batts Inc. et Canada Buttons Ltd./John Thomas Batts Enterprises (Canada) Ltd., fabrication et distribution de porte-manteaux et d'éventaires	A	x	x	x		x			x		x
146.	Johnston Pump Co./Johnston Pump (Canada) Ltd., fabrication de pompes verticales	A	x	x	x		x					x
147.	Jojoba Canada Ltd./Jojoba Canada Ltd., traitement de produits pour soins de la peau et articles connexes	A	x	x						x		x

N ^o	Requérant/nouvelle entreprise en nature de la nouvelle entreprise	Autorisation (A) Refus (R)	Hausse de l'emploi	Nouveaux investissements	Transformation accrue des ressources ou plus grand recours aux pièces et services canadiens	Accroissement des exportations	Participation canadienne (actionnaires, administrateurs, gestionnaires)	Accroissement de la productivité et de l'efficacité industrielles	Relèvement du développement technologique	Apport de produits nouveaux et plus variés	Effets bénéfiques en matière de concurrence	Compatibilité avec les politiques industrielles et économiques
148.	Jones, Derek Gordon and Colgate, Peter Derek/Unit One (Canada) Ltd., conception et fabrication de moules et de matrices aux fins du moulage	A	x	x		x						x
149.	Kaiser Resources Ltd./Kaiser Resources Ltd., exploration, aménagement et exploitation de gisements pétroliers et gaziers	A		x			x					x
150.	Kandell Designs Ltd./Kandell Designs (Canada) Ltd., fabrication de bougies décoratives	A	x	x	x	x						x
151.	Kassel-Steiner Industries Ltd./Kassel-Steiner Industries Ltd., fabrication de moules en bois de placage	A	x	x		x	x		x			x
152.	Kitagawa, Yasuhiro et al/Yo Commercial Fishing Tackle Inc., importation de matériel de pêche commerciale	A	x	x		x	x					x
153.	Kliegl Bros. Universal Electric Stage Lighting Co. Inc./Kliegl Canada Ltd., fabrication d'appareils d'éclairage	A	x			x						x
154.	Kohler, Peter and Ballard, John/Celufibre Industries (Maritimes) Ltd., production d'isolants en cellulose	A	x	x	x		x					x
155.	Konrad Doppelmayr & Sohn/Doppelmayr Ski Lift Co. Ltd., entretien et fabrication ultérieure de monte-pentes	A	x	x	x					x	x	x
156.	Kontal-Dart GmbH & Co. KG/Kontal-Dart of Canada Inc., fabrication de jeux de fléchettes de sécurité	A	x	x		x	x			x		x
157.	Kuehnl, George E. et al/O'Henry's International Ltd., exploitation de restaurants de "fast food"	A	x	x	x		x			x	x	x
158.	L & M Radiator Inc./L & M Radiator Ltd., fabrication de radiateurs pour équipements lourds	A	x	x	x						x	x
159.	Ladorber Ltée/Ladorber Ltée, culture de céréales et autres récoltes	R										
160.	Lanover Products Inc./Lanover Products Inc., vente par correspondance de produits nouveaux et de vêtements pour femmes et enfants	R										
161.	Lao Cheng Hsing Ltd./Golden Chopsticks Restaurant, ouverture d'un restaurant chinois	A	x	x			x					x
162.	Lauzier, René et al/Horizontal Canada Ltée, fabrication de garde-fous	A	x	x	x		x					x
163.	Layzell, Raymond Francis/Curved Laminates Inc., fabrication de meubles	R										
164.	Leonard Silver International Inc./Leonard Silver Mfg. Co. (Canada) Inc., emballage et distribution de vaisselle en argent plaqué, en étain et d'articles en cristal	R										
165.	Les Entreprises MEGG Ltée/Les Entreprises MEGG Ltée, importation de produits de beauté	R										

N ^o	Requérant/nouvelle entreprise en nature de la nouvelle entreprise	Autorisation (A) Refus (R)	Hausse de l'emploi	Nouveaux investissements	Transformation accrue des ressources ou plus grand recours aux pièces et services canadiens	Accroissement des exportations	Participation canadienne (actionnaires, administrateurs, gestionnaires)	Accroissement de la productivité et de l'efficacité industrielles	Relèvement du développement technologique	Apport de produits nouveaux et plus variés	Effets bénéfiques en matière de concurrence	Compatibilité avec les politiques industrielles et économiques
166.	Let's Dine Out Co. of Canada Ltd./Let's Dine Out Co. of Canada Ltd., promotion de l'adhésion à des clubs privés	A	x	x	x						x	x
167.	Levage Sepa Inc./Levage Sepa Inc., fabrication d'équipements de levage	A	x	x	x	x			x	x		x
168.	Life Investors Insurance Company of America/ Life Investors Insurance Company of America, assurances sur la vie des débiteurs	R										
169.	Liné S.A./Liné Machine-Outil Ltée, fabrication de machines-outils	A	x	x	x	x			x	x		x
170.	Litton Systems Canada Limited/Airtron Division, fabrication de composantes à micro-ondes pour les communications	A	x	x	x	x	x		x	x		x
171.	MLPI Lease Plans Inc./MLPI Lease Plans Inc., financement de la location à des tiers d'équipements périphériques informatiques	A	x	x	x		x					x
172.	Madshus Skifabrikk A/S/Madshus Ski Canada Inc., fabrication de skis de fond	A	x	x	x	x			x	x		x
173.	Management Science America Inc./Management Science America Inc., commerce et service après-vente de logiciels	A	x	x	x			x		x		x
174.	Manutair S.A./Manutair Canada Limitée, vente d'équipements de manutention d'aspirateurs à usage industriel et d'installations de filtrage	A	x	x	x	x						x
175.	Marion Laboratories Inc./Marion Laboratories Ltd., commerce de produits pharmaceutiques	A	x	x	x		x			x	x	x
176.	Marvel Manufacturing Co./B5814 Canada Ltd., fabrication d'équipements de nettoyage à sec et de blanchisserie	A	x	x			x					x
177.	McLean, Kane and Black, Larry/Country Boy Antiques, direction d'un magasin d'antiquités	A	x	x			x			x	x	x
178.	Merloni Finanziaria S.P.A./Alia Canada Ltée, fabrication de réfrigérateurs et de congélateurs	A	x	x	x	x	x	x	x	x		x
179.	Metric Resources Corp./Metric Resources Ltd./Leasametric, location à court et à long terme et vente d'instruments et d'équipements électroniques	A	x	x							x	x
180.	Miller & Miller Auctioneers, Inc./Miller & Miller Auctioneers Inc., direction de ventes aux enchères	A	x					x			x	x
181.	Milne Construction Co./Milne Construction Co. (Canada) Inc., conception et construction de mausolées	A	x							x	x	x
182.	Minexco Energy Ltd./Minexco Energy Ltd., financement de la Jody Energy Resources Ltd.	A	x	x								x
183.	Minuteman Press of Canada Ltd./Minuteman Press of Canada Ltd., concession en exclusivité de centres de reproduction rapide et d'impression offset	A	x	x	x					x	x	x

N ^o	Requérant/nouvelle entreprise en nature de la nouvelle entreprise	Autorisation (A) Refus (R)	Hausse de l'emploi	Nouveaux investissements	Transformation accrue des ressources ou plus grand recours aux pièces et services canadiens	Accroissement des exportations	Participation canadienne (actionnaires, administrateurs, gestionnaires)	Accroissement de la productivité et de l'efficacité industrielles	Relevement du développement technologique	Apport de produits nouveaux et plus variés	Effets bénéfiques en matière de concurrence	Compatibilité avec les politiques industrielles et économiques
184.	Mistèle, Harold E. et al/Mady Power Vacuum Services Ltd., nettoyage industriel mobile	A	x	x	x		x					x
185.	Mita Industrial Co. Ltd./Mita Copystar Canada Ltd., importation d'un assortiment de machines à reproduire	A	x	x	x					x	x	x
186.	Montenay S.A. et al/Montenay Inc., contrôle à forfait de la température dans les édifices et installation d'équipements	A	x	x			x		x		x	x
187.	Mortell Co./Mortell Automotive Parts Ltd., vente de produits de scellement et d'insonorisation	A	x	x	x							x
188.	Moteurs Drouards S.A./Moteurs Drouards S.A., fabrication de pompes électriques de circulation dans les installations de chauffage à eau chaude	A	x	x	x	x	x		x	x		x
189.	Muller Jordan Herrick Ltd./Muller Jordan Herrick Ltd., direction d'une agence de publicité	A	x	x			x					x
190.	NFE International Ltd./NFE Canada Ltd., importation d'équipements de manutention en vrac de produits granuleux	A	x	x						x	x	x
191.	Nakamatsu, Eiko/En Flair Furniture, fabrication de meubles	A	x	x	x	x						x
192.	Nationwise Builders (Canada) Ltd./Nationwise Builders (Canada) Ltd., spécialistes de la construction de restaurants "fast food"	A	x	x	x		x					x
193.	Nihon Denon Co. Ltd. et Fanon Electronics of Canada Ltd./Unipex Canada Ltd., fabrication de porte-voix et de haut-parleurs	A	x	x		x	x			x	x	x
194.	Nilos Canada Ltd./Nilos Canada Ltd., commerce d'équipements de manutention pour l'industrie	A	x	x			x	x		x		x
195.	Norski Ltd./Norski Ltée/Norski Ltd./Norski Ltée., fabrication de skis de fond	A	x	x	x	x	x					x
196.	Nuttall, Robin Charles et Freedman, Sam/Dynasulky of Canada Ltd., vente de sulkys et de harnais de course	A		x			x			x		x
197.	Nyberg, Bo/CEJN Products Ltd., importation et assemblage ultérieur de raccords rapides pour les systèmes de transmission par fluide et par gaz	A	x	x		x	x			x	x	x
198.	O.C.M. Canada Ltd./O.C.M. Canada Ltd., importation de tapis orientaux	A	x	x							x	x
199.	Occleppo, Piero Umberto and Silver Patent International Ltd./Occleppo, Piero Umberto and Silver Patent International Ltd., fabrication de pièces de précision électroniques et électromécaniques et de pompes à injection pour l'essence	A	x	x	x				x	x		x
200.	Odetics Inc./Odetics Inc., importation d'enregistreurs et de transcritteurs pour tribunaux	A	x	x						x	x	x

N°	Requérant/nouvelle entreprise en nature de la nouvelle entreprise	Autorisation (A) Refus (R)	Hausse de l'emploi	Nouveaux investissements	Transformation accrue des ressources ou plus grand recours aux pièces et services canadiens	Accroissement des exportations	Participation canadienne (actionnaires, administrateurs, gestionnaires)	Accroissement de la productivité et de l'efficacité industrielles	Relevement du développement technologique	Apport de produits nouveaux et plus variés	Effets bénéfiques en matière de concurrence	Compatibilité avec les politiques industrielles et économiques
201.	Olin Corp./Olin Corp., achat de paille de lin aux fins d'exportation	A	x	x	x	x	x				x	x
202.	Ontario Skateboard Parks Ltd./Ontario Skateboard Parks Ltd., conception, construction et exploitation de parcs pour rouli-roulants	A	x	x	x		x			x		x
203.	Otto Bock Orthopedic Industry of Canada Ltd./Otto Bock Orthopedic Industry of Canada Ltd., vente de produits orthopédiques et orthésiques	A	x	x							x	x
204.	Paktank Canada Ltd./Paktank Canada Ltd., étude des possibilités d'investissement et de commerce au Canada	A	x	x			x					x
205.	Pan Pacific Industrial Supplies Inc./Pan Pacific Industrial Supplies Inc., culture et vente du ginseng	A	x			x		x				x
206.	Panavia Aircraft GmbH/Panavia Aircraft (Services) Ltd., services de vente et de liaison	A	x	x								x
207.	Petrol Oil and Gas Properties Ltd. Partnership/Petrol Oil and Gas Properties Ltd. Partnership/exploration, aménagement et exploitation de gisements de pétrole et de gaz	A	x	x	x		x					x
208.	Photo Chemical Developments Inc./Photo Chemical Developments Ltd., distribution et fabrication ultérieure de solutions chimiques photographiques	A	x	x								x
209.	Posi-Seal Ltd./Posi-Seal Ltd., fabrication de vannes et de composantes auxiliaires pour pipelines	A	x	x			x					x
210.	Potel Investment Corp./Potel Investment Corp., aménagement de terrains et construction d'édifices et de logements	A		x								x
211.	Pottorff, Donald R. and Wetmore, David A./Northwest Fiber Industries Ltd., récupération des billots	A	x	x	x		x					x
212.	Practical Management Associates Inc./Practical Management Associates Inc., séminaires de formation de gestionnaires	A	x	x								x
213.	Prime Computer of Canada Ltd./Prime Computer of Canada Ltd., importation de mini-ordinateurs	A	x	x			x		x	x	x	x
214.	Protekta Svineavl A/S/Protekta Pig-Breeding Ltd., élevage de porcs	A	x	x	x	x		x	x	x	x	x
215.	R.A.E. Wheeler & Associates/R.A.E. Wheeler & Associates, services de gestion des entreprises	A	x	x		x						x
216.	Railalu Inc./Railalu Inc., vente d'équipements de soudure des rails	A	x	x			x	x	x	x		x
217.	Raymond, Edward Jr./International Inventors of Canada, repérage des brevets d'invention et réalisation de rapports techniques pour les investisseurs et les fabricants	A	x	x			x		x	x		x

N ^o	Requérant/nouvelle entreprise en nature de la nouvelle entreprise	Autorisation (A) Refus (R)	Hausse de l'emploi	Nouveaux investissements	Transformation accrue des ressources ou plus grand recours aux pièces et services canadiens	Accroissement des exportations	Participation canadienne (actionnaires, administrateurs, gestionnaires)	Accroissement de la productivité et de l'efficacité industrielles	Relèvement du développement technologique	Apport de produits nouveaux et plus variés	Effets bénéfiques en matière de concurrence	Compatibilité avec les politiques industrielles et économiques
218.	Reich, Steve et al/Charlotte Charles (Ontario) Inc., emballage de desserts spéciaux	A	x	x						x	x	x
219.	Reptron Electronics Ltd./Reptron Electronics Ltd., importation de composantes électroniques	A	x	x								x
220.	Resource Associates of Alaska Inc./Canaska Exploration Ltd., recherche de minéraux	A	x	x	x		x					x
221.	Riva Oil and Gas Ltd. et St. Mary Parish Land Co./Riva Oil and Gas Ltd., exploration pétrolière et gazière	A	x	x	x		x					x
222.	Roboserve Ltd./Roboserve (Canada) Ltd., fabrication de contenants en mousse	A	x	x	x							x
223.	Rocker, Ivan M./Signature Lighting Co. of Canada Ltd., fabrication d'appareils d'éclairage à vitres teintées et autres produits en verre teinté	A	x	x	x					x	x	x
224.	ROLM Corp./ROLM Corp. of Canada Ltd., vente d'équipements informatisés de commutation téléphonique	A	x	x								x
225.	Romine, Keith Thomas et al/Hunter Machinery(Canada) Ltd., vente de matériel lourd pour l'industrie et services d'ingénierie connexes	A	x	x	x	x	x	x	x			x
226.	Rossignol Ski Company Inc./Rossignol Canada Ltée-Ltd., fabrication de skis de fond	A	x	x		x				x		x
227.	Rosskamm, Martin and Rosskamm, Betty/Majab Inc., vente au détail de tissus, de patrons, et d'accessoires de couture	A	x	x						x		x
228.	Roy Devine & Co. Ltd./Roy Devine & Co. Ltd., importation de crèmes de bronzage	A	x	x			x			x	x	x
229.	Royer, Robert V. et al/Torch and Scorch Canada Inc., commerce de détecteurs de fumée pour habitations	A	x	x								x
230.	Rush Industries Inc./Rush Industries Ltd., importation et fabrication de petites composantes électromécaniques	A	x	x						x		x
231.	Saints Thunder Bay Roller Skating Centre Inc./Saints Thunder Bay Roller Skating Centre Inc., exploitation d'un centre de patinage à roulettes	A	x	x			x					x
232.	Salazar & Sons, Inc./Salazar & Sons of Canada Ltd., fabrication de produits réfractaires spéciaux pour les hauts fourneaux	A	x	x							x	x
233.	Saltraco Ltd./Hastand Canada Ltd., services financiers et commerciaux aux importateurs et aux exportateurs	A	x	x	x	x	x					x
234.	Salvarani SPA/Meubles Salvarani Ltée/Salvarani Furniture Ltd., commerce de placards et meubles de cuisine	A	x	x						x	x	x
235.	Sart Investments Ltd./Sart Investments Ltd., fabrication de produits ménagers en plastique et en textile	A	x	x	x	x						x
236.	Sauder Industries Inc./Sauder Industries Inc., importation de briques en fibre céramique	A	x	x			x			x		x
237.	Sawyer Tanning Company/Sawyer Tanning of Canada Ltd., fabrication de vêtements en peau de mouton et accessoires	A	x	x	x							x

N°	Requérant/nouvelle entreprise en nature de la nouvelle entreprise	Autorisation (A) Refus (R)	Hausse de l'emploi	Nouveaux investissements	Transformation accrue des ressources ou plus grand recours aux pièces et services canadiens	Accroissement des exportations	Participation canadienne (actionnaires, administrateurs, gestionnaires)	Accroissement de la productivité et de l'efficacité industrielles	Relevement du développement technologique	Apport de produits nouveaux et plus variés	Effets bénéfiques en matière de concurrence	Compatibilité avec les politiques industrielles et économiques
238.	Schaefer, Horst Guenter/Canadian Mountaineering Equipment Ltd., fabrication d'équipements de montagne et de vêtements de sport	A	x	x			x			x		x
239.	Schaum-Chem Equipment (Canada) Ltd./Schaum-Chem Equipment (Canada) Ltd., assemblage d'équipements pour appliquer le matériel isolant en mousse	A	x	x	x					x	x	x
240.	Schaum-Chem of Canada Ltd./Schaum-Chem of Canada Ltd., vente et application d'isolants en mousse et vente de l'équipement nécessaire	A	x	x			x				x	x
241.	Schmitz, Edgar R./Kondor Logistics Ltd., contrôle de la sous-traitance et fabrication ultérieure de pièces de précision pour les équipements militaires	A	x	x	x	x						x
242.	Scott, Jack J./Scott Toy Sales Co. Ltd., importation de jouets, de jeux et d'articles de loisirs	A	x	x			x					x
243.	Scott's Liquid Gold Inc./Scott's Liquid Gold (Canada) Inc., distribution de produits chimiques d'entretien ménager	A	x	x	x							x
244.	Seibels, Bruce Policy Management Systems Ltd./Seibels, Bruce Policy Management Systems Ltd., service après-vente pour les installations de logiciel informatique	A	x	x			x	x				x
245.	Shannon, Kristin/Trans-Canada Social Policy Research Ltd. - Recherche de Politique Sociale Trans-Canada Ltée, rédaction de rapports sur les tendances sociales pour des clients dans les secteurs public et privé	A	x	x	x		x			x		x
246.	Sheehy, Timothy John et al/Acadian Laboratory Supplies Ltd., fabrication de nécessaires de diagnostic et distribution d'articles de laboratoire en plastique jetables	A	x	x	x	x						x
247.	Silliker Laboratories Inc./Silliker Laboratories of Canada Ltd., analyses microbiologiques, recherche et service d'expert-conseils	A	x	x					x		x	x
248.	Singh, Karran/Family Furniture Manufacturing, fabrication de meubles	A	x	x	x	x					x	x
249.	Skako A/S et al/Skako Ltd., vente d'équipements pour la fabrication de produits en béton	A	x	x								x
250.	Société Lyonnaise de Ventilation Industrielle S.A./Solyvent Ventec Ltée, fabrication de ventilateurs industriels	A	x	x	x	x						x
251.	Soiltest Canada Ltd./Soiltest Canada Ltd., fabrication d'instruments scientifiques d'analyse des sols	A	x	x	x	x	x					x
252.	Solidyne Inc./Solidyne of Canada Ltd., distribution de machines importées pour l'industrie des plastiques	A	x	x	x		x					x
253.	Source EDP-Texas Inc./Source EDP-Texas Inc., Agence de placement de spécialistes en informatique	A	x	x								x

N ^o	Requérant/nouvelle entreprise en nature de la nouvelle entreprise	Autorisation (A) Refus (R)	Hausse de l'emploi	Nouveaux investissements	Transformation accrue des ressources ou plus grand recours aux pièces et services canadiens	Accroissement des exportations	Participation canadienne (actionnaires, administrateurs, gestionnaires)	Accroissement de la productivité et de l'efficacité industrielles	Relevement du développement technologique	Apport de produits nouveaux et plus variés	Effets bénéfiques en matière de concurrence	Compatibilité avec les politiques industrielles et économiques
254.	Specialty Cast Metals Ltd., et al/ GSB-Gioca Binder Systems Ltd., fabrication de liants chimiques résineux pour les fonderies	A	x	x		x	x			x	x	x
255.	Spencer Stuart International B.V./Spencer Stuart and Associates (Canada) Ltd., expert-conseils en gestion	A	x	x	x		x				x	x
256.	Spider Staging Ltd./Spider Staging Ltd., fabrication, vente et location à court et à long terme d'échafaudages mécaniques	A	x	x							x	x
257.	Spitzer Silo-Fahrzeugwerke KG and Hutchinson Body, Mudguard and Radiator Works Ltd./Hutchinson-Spitzer Dry Bulk Ltd., commerce de vraquiers pour produits secs	A	x	x	x		x	x		x		x
258.	Spitzer Silo-Fahrzeugwerke KG/Spitzer Dry Bulk Ltd., fabrication de citernes tractées pour produits secs	A	x	x		x				x		x
259.	Stearns Manufacturing Co./Stearns Manufacturing Co. of Canada Ltd., assemblage et fabrication ultérieure de gilets de sauvetage, de vêtements de dessus pour temps froid et pluvieux	A	x	x		x						x
260.	Stephenson and Gobin Engineering Co. Ltd./Stephenson and Gobin Engineering Co. Ltd., fabrication d'embrayages électromagnétiques, de freins et de petits laminoirs	A	x	x								x
261.	Stiks N'Stones Ltd./Stiks N'Stones Ltd., vente de pièces de bijoux aux détaillants	A	x	x	x							x
262.	Stratford Squire International/Magic Mill (Canada) Inc., distribution de moulins à farine portatifs à usage domestique et d'appareils de cuisine	A	x	x						x		x
263.	Sunds Products Ltd./Sunds Products Ltd., vente et fabrication ultérieure d'équipements pour pâte et papier	A	x	x	x	x	x		x			x
264.	Superior Muffler (Canada) Ltd./Superior Muffler (Canada) Ltd., distribution de pièces de rechange d'automobiles	A	x	x	x		x	x		x		x
265.	Surgi-Filter Inc./Surgi-Filter Inc., fabrication de masques chirurgicaux jetables	A	x	x						x	x	x
266.	Swedforest Consulting AB/Swedforest Canada Ltd., services à l'industrie forestière	A	x	x				x	x			x
267.	Syncom Inc./Syncom Inc., traitement de formules commerciales et de fournitures de traitement des données	A	x	x	x		x					x
268.	Syva Co./Syva Co., distribution de trousseaux pour diagnostics médicaux	A	x	x	x		x	x		x	x	x
269.	Tacca Foundries Ltd./Tacca Foundries Ltd., production d'acier au carbone et d'alliage	A	x	x	x	x		x	x	x		x
270.	Taguchi, Katsuro et al/Richocean Trading Co. Ltd., exportation de poisson	A	x	x		x					x	x

N°	Requérant/nouvelle entreprise en nature de la nouvelle entreprise	Autorisation (A) Refus (R)	Hausse de l'emploi	Nouveaux investissements	Transformation accrue des ressources ou plus grand recours aux pièces et services canadiens	Accroissement des exportations	Participation canadienne (actionnaires, administrateurs, gestionnaires)	Accroissement de la productivité et de l'efficacité industrielles	Relèvement du développement technologique	Apport de produits nouveaux et plus variés	Effets bénéfiques en matière de concurrence	Compatibilité avec les politiques industrielles et économiques
271.	Tapco International Inc./Tapco Canada Ltd., fabrication de plaques en acier plaqué et de valves de rechange pour les raffineries de pétrole	A	x	x	x	x			x			x
272.	Tecoglas Inc./Tecoglas Inc., conception, construction et réparation de fourneaux et équipements pour la fabrication de verre	A	x	x	x			x	x			x
273.	Teka Electronic Connectors Corp./Teka Electronic Connectors Corp., assemblage et fabrication ultérieure de connecteurs à circuits imprimés sur carte	A	x	x		x	x					x
274.	Tenneco Inc./Lorneterm LNG Ltd., exploitation d'un terminal pour gaz naturel et liquide	A	x	x	x	x	x		x	x		x
275.	Textron Canada Ltd./Polaris-E-Z-Go Division, distribution de voitures de golf et vans	A	x	x	x		x					x
276.	The Electric Picture Corp./Priority Research Co., distribution de vidéocassettes et de films éducatifs	A	x	x	x					x		x
277.	The Keith Prowse Organization (Reservations) Ltd./The Keith Prowse Organization (Reservations) Canada Ltd., agence de voyages	A	x	x								x
278.	The Toro Company/Toro Sales Canada Ltd., vente d'équipements d'irrigation, de tondeuses à gazon et de souffleuses à neige	A	x	x	x		x					x
279.	The Twigs Inc./Twigs et Cie, distribution de papiers peints et de tissus originaux	A	x	x			x			x		x
280.	Thunder Bay Food Services Ltd./Thunder Bay Food Services Ltd., exploitation de restaurants spécialisés	A	x	x	x		x	x		x		x
281.	Tinsley Laboratories Inc. et Midwest Holdings Co. Ltd./Tinsley of Canada Ltd., assemblage de téléviseurs à grand écran	A	x	x	x					x		x
282.	Tjernell, Mark/Tjernell, Mark, services photographiques	A	x	x	x							x
283.	Toronto Security Funding Inc./Toronto Security Funding Inc., investissement dans les hypothèques immobilières et autres dettes obligataires	A	x	x			x				x	x
284.	Trans-Canada Non Wovens Ltd./Trans-Canada Non Wovens Ltd., fabrication d'étoffes non tissées	A	x	x							x	x
285.	TrusWal Systems Inc./TrusWal Systems of Canada Ltd., entreposage de pièces pour toits préfabriqués et aide technique aux entrepreneurs	A	x	x	x		x			x	x	x
286.	Tullier, Leo Donald et al/Process Strainers Ltd., fabrication de filtres à usage industriel	A	x	x	x		x			x		x
287.	Tundra Forest Products Ltd./Tundra Forest Products Ltd., exportation de déchets de bois de placage canadien	A	x	x		x						x
288.	United California Overseas Investment Corp./United California Commercial Corp., prêts à des sociétés canadiennes	A	x	x	x		x	x			x	x

N°	Requérant/nouvelle entreprise en nature de la nouvelle entreprise	Autorisation (A) Refus (R)	Hausse de l'emploi	Nouveaux investissements	Transformation accrue des ressources ou plus grand recours aux pièces et services canadiens	Accroissement des exportations	Participation canadienne (actionnaires, administrateurs, gestionnaires)	Accroissement de la productivité et de l'efficacité industrielles	Relevement du développement technologique	Apport de produits nouveaux et plus variés	Effets bénéfiques en matière de concurrence	Compatibilité avec les politiques industrielles et économiques
289.	V. Kann Rasmussen Holding A/S/Velux-Canada Ltd., prêts à des sociétés canadiennes	A	x	x	x		x		x	x		x
290.	Valhalla Range Industries Ltd./Valhalla Range Industries Ltd., extraction de quartz	A	x	x	x		x					x
291.	Verenigde Bedrijven Bredero N.V./Brefina Inc., gestion immobilière en co-participation avec des entreprises canadiennes	A	x	x	x		x			x	x	x
292.	Verenigde Bedrijven Bredero N.V./Bredero Consulting, recherche de débouchés dans le domaine de l'aménagement immobilier au Canada et aux E.-U.	A	x	x	x							x
293.	Visomount Inc./Castel/Montreal, Direction d'un club privé	A	x	x	x		x				x	x
294.	Vita Plus Inc./Vita Plus Inc., fabrication de produits vitaminés	A	x	x	x							x
295.	Wairpatent Holdings S.A. et Mariçois Ltée/Toprings Ltée, fabrication de joints de culasses et de scellements pour équipements pneumatiques	A	x	x	x	x	x		x			x
296.	Waters Associates Inc./Waters Associates Inc., assemblage d'appareils chromatographiques liquides, mise au point et vente de méthodes appliquées	A	x	x						x		x
297.	Waterwood Petroleum Ltd./Waterwood Petroleum Ltd., recherche, aménagement et exploitation de gisements pétroliers et gaziers	A		x	x		x				x	x
298.	Watson, James Joseph Jr./Legendary Buckles Canada, fabrication de boucles de ceinture, de goussets de montre, de pendentifs et d'objets d'art	A	x	x	x		x					x
299.	Webb International Minerals Inc./Webb International Minerals Inc., acquisition, exploration et aménagement de concessions pétrolières et gazières	A	x	x	x							x
300.	George Wimpey Canada Ltd./George Wimpey Canada Ltd., extraction du charbon à forfait pour la Nova Scotia Power Corp.	A	x	x	x		x					x
301.	Windsor Bowling & Trophy Ltd./Windsor Bowling & Trophy Ltd., construction et réparation d'allées de quilles, vente d'équipements de quilles, d'articles de sport et de trophées	A	x	x	x						x	x
302.	Wright, Alan/Interfaires Canada Ltd., promotion et organisation de foires commerciales	A	x	x			x					x
303.	Yogi Foods Canada Ltd./Yogi Foods Canada Ltd., production d'une boisson à base de lait fermenté	A	x	x	x		x			x		x
304.	Yukanda Mines Ltd./Yukanda Mines Ltd., aménagement d'une mine d'argent, de plomb et de zinc	A	x	x	x				x			x
305.	81305 Canada Ltd./81305 Canada Ltd., exploration, aménagement et exploitation d'un gisement d'uranium	A		x	x		x					x
306.	B1794 Canada Ltd./B1794 Canada Ltd., exploitation d'un terminal pour le transport en vrac des huiles comestibles	A	x	x			x					x
307.	105640 Manufacturing Ltd./Wilfley of Canada Ltd., fabrication de pompes centrifuges	A		x	x	x						x
308.	105863 Oil and Gas Ltd./105863 Oil and Gas Ltd., réalisation d'études pour l'industrie pétrolière et gazière	A	x		x		x		x		x	x

N°	Requérant/nouvelle entreprise en nature de la nouvelle entreprise	Autorisation (A) Refus (R)	Hausse de l'emploi	Nouveaux investissements	Transformation accrue des ressources ou plus grand recours aux pièces et services canadiens	Accroissement des exportations	Participation canadienne (actionnaires, administrateurs, gestionnaires)	Accroissement de la productivité et de l'efficacité industrielles	Relèvement du développement technologique	Apport de produits nouveaux et plus variés	Effets bénéfiques en matière de concurrence	Compatibilité avec les politiques industrielles et économiques
309.	348167 Ontario Ltd./A.B.C. Meats, vente d'aliments et d'appareils cuisiniers	R										
310.	356219 Ontario Ltd./356219 Ontario Ltd., commerce de distributeurs de rubans adhésifs et produits connexes	A	x	x			x					x
311.	357029 Ontario Ltd./357029 Ontario Ltd., importation de matelas à air en provenance de l'Inde	A	x	x			x					x
312.	358003 Ontario Ltd./358003 Ontario Ltd., assemblage, fabrication et installation de placards, de meubles et accessoires pour cuisines et salles de bain	A	x	x	x		x					x
313.	358054 Ontario Ltd./358054 Ontario Ltd., fabrication de jouets et produits connexes	A	x	x	x		x					x
314.	368583 Ontario Ltd./Execotels Canada Ltd., aménagement et gestion d'hôtels	A	x	x	x		x					x

ANNEXE E

LISTE DES COMPAGNIES QUI ONT OBTENU UNE OPINION
DU MINISTRE EN VERTU DU PARAGRAPHE 4(1) DE LA LOI
QUI STIPULE QUE CES COMPAGNIES NE SONT PAS DES
PERSONNES NON ADMISSIBLES AU SENS DE LA LOI

ANNE FINANCIERE 1977-1978

<u>Nom de l'entreprise</u>	<u>Date de l'opinion</u>
Domaine Beau-Vallon	5 avril 1977
Commonwealth Holiday Inns of Canada Limited*	9 mai 1977
Salsigne Exploration Limited	13 mai 1977
Federal Industries Ltd.*	21 juin 1977
Numac Oil & Gas Ltd.*	27 juin 1977
The White Pass and Yukon Corporation Limited*	6 juillet 1977
Uniracor Ltd.-Ltée	29 juillet 1977
Waltec Enterprises Ltd.*	4 août 1977
Placer Development Limited*	4 août 1977
Wizarko Corporation-Corporation Wizarko	30 septembre 1977
Brascan Limited*	30 septembre 1977
Voyager Petroleum Ltd.*	18 octobre 1977
Oakwood Petroleums Ltd.*	27 octobre 1977
Alcan Aluminum Limited*	27 octobre 1977
The Big "O" Drain Title Company Limited*	22 novembre 1977
Na-Churs International Limited	8 décembre 1977
Horne & Pitfield Limited*	15 décembre 1977
Fairweather Gas Ltd.	26 janvier 1978
Metropolitan Trust Company*	26 janvier 1978
Consumers Glass Company Limited	21 mars 1978

* renouvellement

